

# TRAITÉS DE TERTULIEN

SUR

L'ORNEMENT DES FEMMES,  
les Spectacles , le Batême ,  
& la Patience.

AVEC

UNE LETTRE  
aux Martirs.

TRADUITS EN FRANÇOIS.

*par M. Aubert*



A PARIS,  
Chez R O L I N fils, Quai des Augustins  
à S. Athanasie

M D C C X X X I I I .

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*







A SON EMINENCE  
MONSEIGNEUR  
LE CARDINAL  
DE POLIGNAC,  
ARCHEVEQUE D'AUCH.



MONSEIGNEUR,

*Si je prens la liberté d'offrir cet ouvrage à VOTRE EMINENCE, c'est parce que le fond en appartient à un des plus anciens, & des plus savans Pères de l'Eglise. Tertulien, dont j'ai mis en notre Langue quelques Traités particuliers, a toujours*

## E P I T R E.

*passé pour un grand génie, & pour un Auteur Ecclésiastique d'une érudition non commune: il ne peut que mériter par ce double titre l'estime d'un esprit aussi élevé & d'un Prélat aussi savant que vous.*

*En effet, MONSEIGNEUR, quelle science y-a-t-il qui ne vous ait été familière? Théologie, Philosophie, Mathématiques, Histoire sacrée ou profane, pratique des belles Lettres, connoissance des beaux Arts; c'est dequoi VOTRE EMINENCE a fait constamment ou ses nobles amusemens, ou une étude sérieuse & solide.*

*De là cette majestueuse élo-*

## E P I T R E.

quence , qui vous distingue de tant d'autres , & qui égale en quelque sorte la noblesse de votre très-illustre & très-ancienne Maison : De là cette habileté , & cette prudence , qui vous ont fait donner par deux de nos Souverains l'important emploi d'Ambassadeur de France , en tant de différentes Cours de l'Europe : De là encore cette ingénieuse & salutaire indignation qui a armé votre zèle , & animé votre talent pour la Poësie , contre les Sophismes poëtiques d'un des plus dangereux Athées des premiers temps. \*

*Que je m'estimerois heureux ,*

\* Refutation en vers Latins du Poëme Latin de Lucrèce *De Natura*.

## E P I T R E.

*MONSEIGNEUR, si mon travail ne se trouvoit pas indigne de votre aprobation : je me tiendrois assuré de celle du Public. J'espère du moins, que VOTRE ÉMINENCE aura quelque bonté pour celui, qui étant chargé de la direction de vôtre Seminaire, ne souhaite rien tant, que de vous donner des preuves de son entier dévouement, & d'un profond respect, avec lequel il a l'honneur d'être,*

**MONSEIGNEUR,**

**DE VOTRE ÉMINENCE,**

Le très-humble & très-obéissant serviteur, CAUBERE.



## P R E F A C E.

**C**EUx qui ont lu Tertulien, savent combien cet Auteur est difficile à entendre, & par conséquent à expliquer: Son stile dur, ses métaphores outrées, les termes extraordinaires & forgés dans le feu de son imagination, ses allusions écartées, son érudition même sur des points à nous inconnus, sont les principales causes de son obscurité. Mais ce qui fait le plus de peine,

a iiij

## ij      *P R E F A C E.*

c'est qu'on trouve dans les Ouvrages des expressions capables de scandaliser ceux qui ne le connoissent que de loin ; ou qui ne l'ont vu, pour ainsi dire, qu'en passant. Pour prévenir ces inconveniens, je me suis cru obligé de donner quelques éclaircissimens sur les endroits, qui pourroient étonner des ames pieuses, & catholiques.

Par exemple, dans le *Traité du Bâteme*, Tertulien parle de la sorte : *Il n'y a point de différence entre ceux que Jean a baptisés dans le Jour-*

P R E F A C E. iij

dain, & ceux que Pierre a baptisés dans le Tibre: Voici les termes: *Nec quicquam refert inter eos, quos Joannes in Jordane, & quos Petrus in Tiberi tinxit. Cap. 4.* Ces paroles choquent d'abord: elles contiendroient effectivement une erreur condamnée par le Concile de Trente, si Tertulien prétendoit égaler la vertu du Batême institué par Jesus-Christ, à celle du Batême, que donnoit Jean-Baptiste. Mais il s'en faut bien que ce soit là la pensée. Il ne veut certainement dire autre chose, sinon que Dieu

iv P R E F A C E.

ayant choisi l'eau pour la matière du Sacrement de Batême [ ce que l'hérétique Quintille nioit témérairement ] il est indifférent que ce soit de l'eau du Jourdain ; ou de l'eau du Tibre ; pourvu que ce soit de l'eau naturelle , & véritable. *Peu importe* , dit-il lui-même immédiatement avant les paroles que nous venons de citer , *peu importe* , que l'on soit baptisé dans la mer , ou dans un étang ; dans un fleuve , ou dans une fontaine ; dans un lac , ou dans un bassin ; & selon ses termes : *Nulla est distinctio* ;

## P R E F A C E. v

*mari quis an stagno ; flumine an fonte ; lacu an alveo diluatur : nec refert quicquam inter eos , quos , &c.* Tertulien fait peur d'abord : il est moins terrible quand on s'est donné le tems & le soin de s'apivoiser avec lui.

Il dit un peu plus bas, que dès que la coulpe est remise , la peine est remise aussi : *Exemplo scilicet reatus, eximitur & pœna.* Voilà encore une expression fausse, si on la prend à la rigueur la lettre : car il n'est pas vrai que la concupiscence, les infirmités, & les autres peines temporelles du pe-

vj *P R E F A C E.*

ché soient remises , dès que le péché originel , dont il est question , est effacé par le Bâême. Notre Auteur ne parle , comme le docte Pamélius l'a déjà remarqué avant moi , que de la peine éternelle : en quoi il est d'accord avec tous les Catholiques. Il y a dans ce Père plusieurs autres expressions semblables, qui pourroient allarmer étant détachées du reste de son discours : joignez-en bien les parties , l'allarme cessera.

Car enfin , pour juger sûrement des sentimens

*P R E F A C E.* vij

d'un Auteur , & sur tout d'un Père de l'Eglise , il faut commencer par bien prendre le sujet qu'il traite , & ne le perdre jamais de vue : il faut considérer ensuite le genre d'adversaires qu'il a à combattre ; & quel est le caractère des armes qu'il emploie contre eux. Afin d'y réussir , il faut lire attentivement , & sans prévention, non quelques phrases isolées , ou quelques passages découpus : mais l'ouvrage tout entier , ou du moins tout le chapitre. Sans cette précaution on court risque

viii *P R E F A C E.*

de faire dire aux Docteurs de l'Eglise, ce qu'ils n'ont jamais prétendu enseigner. Si cette méthode avoit été toujours exactement gardée, quelques Théologiens se feroient épargnés bien de la peine à expliquer le véritable sens de ces paroles de nôtre Auteur, Liv. 4. contre Marcion, c. 11. *Hoc est corpus meum dicendo, id est figura corporis mei.* Il est certain, que les hérétiques en ont très-injustement abusé.

J'avoue que Tertulien avance quelque fois des

**P R E F A C E.**    jx  
propositions, qu'il est très-  
difficile d'expliquer en un  
sens favorable, & catholi-  
que: Pamélius en a recueil-  
li un assez grand nombre  
sous le titre de Paradoxes  
de Tertulien. Ces Para-  
doxes sont très-rares dans  
les Traités que j'ai tra-  
duits. D'ailleurs je ne suis  
pas si prévenu en faveur  
de mon Auteur, que je  
me roidisse à le justifier :  
je me déclare hardiment  
contre lui en divers en-  
droits. On peut voir dans  
mes Remarques, de quelle  
manière je m'exprime en  
ces occasions : *Tertulien se*

## x P R E F A C E.

*trompe ici* ; ai-je dit plus d'une fois, dans mes Notes sur le Traité du Batême, ch. 10. & 15. La doctrine de l'Eglise est la seule, que je ferai toujours profession de suivre.

Le petit éclaircissement que je viens de donner sur les endroits rapportés ci-devant, m'a paru nécessaire ; & peut suffire je pense contre les difficultés qui pourroient venir à certains esprits. Si je n'ai cité ici que des propositions extraites du Traité du Batême, c'est 1<sup>o</sup>. parce que ce Traité est le plus dogma-  
tique

*P R E F A C E.* xj

tique de ceux dont je donne la traduction. 2° C'est que Tertulien y paroît plus obscur, & plus hardi dans ses expressions. 3°. Enfin c'est pour ne pas faire d'une Preface une Dissertation hors d'œuvre. Il est facile d'appliquer aux autres Traités les mêmes règles que j'observe ici. Je dois ajouter néanmoins, que Tertulien n'a gueres été soupçonné d'erreur sur la nécessité, & sur l'efficacité du Batême; non plus que sur les parties essentielles de ce Sacrement. Plût à Dieu qu'il eût été

b

xij *P R E F A C E.*

aussi exact sur la Pénitence.

Ce seroit une témérité de me flater d'avoir toujours pris le véritable sens de l'auteur. Tout hérissé d'épines, comme il est, & caché dans le labyrinthe de mille allusions, le moyen de le pénétrer toujours ? Après avoir lu & relu, examiné & médité ses phrases, il m'a fallu souvent deviner au hazard. Que fais je, par exemple, si en expliquant ces paroles : *Nam ut firmamentum caeleste suspenderet in medietate, distinctis aquis fecit*; j'ai bien rencontré fa

*P R E F A C E.* xiiij  
pensée en disant, *Car pour suspendre le firmament céleste au milieu du monde, il sépara les eaux d'avec les eaux.* Le mot *du monde* n'est-il point de trop? Peut-être faudroit-il dire, au milieu des eaux: & cela seroit plus conforme au texte sacré, *Fiat firmamentum in medio aquarum, & dividat aquas ab aquis.* Gen. 1. Je prie le Lecteur de me faire grace sur quelques endroits semblables, en considération de la difficulté.

Outre les remarques que j'ai faites, & qui se trouvent à la fin de chaque  
bij

xiv P R E F A C E.

Traité , j'aurois pu sans doute en faire sur différens endroits qui auroient eu besoin de quelque éclaircissement , pour une plus parfaite intelligence de notre Auteur. Il cite , par exemple, le Livre d'*Henoc*, comme faisant autorité : c'est qu'effectivement ce Livre avoit cours en diverses Eglises , avant que d'être déclaré apocrife : Pour les autres endroits il m'a paru qu'ils étoient peu importants , & qu'en voulant les expliquer, je m'exposerois à causer plus d'ennui que d'utilité.

P R E F A C E. xv

Il est bon de faire encore une ou deux Observations ; la première est qu'en parlant du Ministre du Sacrement de la Confirmation j'ai suivi le Rituel d'Auch , dans le Séminaire duquel je demeure. Ce Rituel dressé par feu Monseigneur de Suze , & imprimé par son Ordre à Paris chez Dezallies 1701. parle en ces termes : *La Confirmation qui est un des sept Sacremens que J. C. a laissés à son Eglise , & dont l'Evêque est le seul Ministre.* Voilà le guide qui a dirigé mon expression. On me fe-

xvj *P R E F A C E.*

ra bien la justice de croire que par ces mots *seul Ministre*, j'entens avec le Rituel & d'après le Concile de Trente, *seul Ministre ordinaire* : puisque les Prêtres peuvent aussi l'administrer par délégation ; comme il se pratique encore aujourd'hui dans l'Eglise Grecque.

Autre observation. Tertulien selon son caractère semble un peu outré dans son Traité de l'Ornement des Femmes ; & je pourrois avoir fait quelques notes à ce sujet pour ne pas laisser affoiblir à l'é-

*PREFACE.* xvij  
gard de certaines perfon-  
nes, ce que d'ailleurs il  
dit de juſte, & d'édifiant;  
& pour aider à démêler le  
plus parfait, d'avec le pur  
néceſſaire; mais j'ai cru qu'  
on le reconnoîtroit aisé-  
ment ſans que j'en par-  
laſſe.

J'aurois pu auſſi, afin de  
ſuivre l'usage des Traduc-  
teurs, faire l'éloge de l'Au-  
teur, dont j'ai traduit les  
Ouvrages: mais après ce  
que S. Cyprien, S. Jerome,  
S. Auguſtin, Laëtance,  
Vincent, de Lerins, & tant  
d'autres ont dit de la ſu-  
blimité de ſon génie, &

xvii] *PREFACE.*  
de l'étendue de son érudition, que pourrois je ajouter à son panegirique.



*PERMISSION.*



## PERMISSION.

**J**E Souffigné Provincial en la Province de Toulouſe permets au Pere Matthieu Caubere de la même Compagnie, de faire imprimer une Traduction avec des Notes de quelques Traités de Tertulien, du *Batême*, des *Ornemens des Femmes*, des *ſpectacles*, &c. revue par des Théologiens de notre Compagnie. Fait à Toulouſe le 28. Mars 1733. A. ALBAREIL.

---

## APPROBATION.

**J**Ai lû par ordre de Monſieur le Garde des Sceaux une Traduction en François

C

des *Traité*s de *Tertulien* sur  
l'*Ornement* des Femmes , les  
*Spe*ctacles , le *Batême* & la *Pa*-  
*tience* , avec une *Lettre* aux  
*Martirs*. A *Versailles* le 8. *Mai*  
1732. DE *BEAUIEU*.

---

**PRIVILEGE DU ROY.**

**L** OUIS par la grace de Dieu , Roy de  
France & de Navarre : A nos amez &  
seaux *Conseillers*, les *Genstenans* nos *Cours*  
de *Parlement*, *Maistres* des *Requestes* ordi-  
naires de notre *Hôtel*, *Grand-Conseil*, *Pre-*  
*sost* de *Paris*, *Baillifs*, *Sénéchaux*, leurs *Lieu-*  
*tenans* *Civils* , & autres nos *Justiciers* qu'il  
appartiendra, *SALUT*. Notre bien amé *JAC-*  
*QUES R LIN* *Libraire* à *Paris* , Nous ayant  
fait *supplier* de lui accorder nos *Lettres* de  
permission pour l'*impression* de la *Véritable*  
*Clef* des *Ouvrages* de *Saint Augustin* contre  
les *Pelagiens* , avec un *Examen* des *Criti-*  
*ques* répandues dans le *Dictionnaire* de *Bayle*  
sur divers endroits des *Ecrits* du même *Saint*  
*Docteur* , & une *Dissertation* sur la nature  
de la *Loi* *Mosaique*, *Traité*s de *Tertulien* sur  
l'*Ornement* des *Femmes* , les *Spe*ctacles , & la  
*Batême* , traduits en *François* ; offrant pour  
cet effet de le faire *imprimer* en bon *papier* &

beaux caractères , suivant la feuille imprimée, & attachée pour modèle sous le contrescel des présentes. Nous lui avons permis & permettons par ces présentes de faire imprimer lesdits Livres ci-dessus spécifiés conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre royaume pendant le temps de trois années consecutives, à compter du jour de la date desdites présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs & Libraires, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; A la charge que ces présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression de ces Livres sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs; & que l'Impetrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du dixième Avril 1725. Et qu'avant que de l'exposer en vente, le manuscrit ou imprimé, qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le sieur Chauvelin, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre cher &

Réal Chevalier Garde des Sceaux de France  
le sieur Chauvelin, le tout à peine de nullité  
des présentes. Du contenu desquelles vous  
mandons & enjoignons de faire jouir ledit  
Exposant ou ses ayans cause pleinement &  
paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit  
fait aucun trouble ou empêchement. Vou-  
lons que la copie desdites présentes qui sera  
imprimée tout au long au commencement  
ou à la fin dudit Livre, soit tenue pour dû-  
ment signifiée, & qu'aux copies collation-  
nées par l'un de nos amez & feaux Conseil-  
lers Secretaires, soy soit ajoutée comme à  
l'original. Commandons au premier notre  
Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution  
d'icelles, tous actes requis & nécessaires,  
sans demander autre permission, & nonob-  
stant elameur de Haro, Chartre Normande  
& Lettres à ce contraires, Car tel est notre  
plaisir. Donné à Compiègne le quatorzié-  
me jour du mois de Juin, l'an de grace mil  
sept-cens trente-deux, & de notre Règne le  
dix-septième. Par le Roy en son Conseil.  
S AMISON.

*Registré sur le Registre VIII. de la Chambre  
Royale des Libraires & Imprimeurs de Pa-  
ris, N<sup>o</sup>. 273. fol. 364. conformément aux  
anciens Reglemens, confirmés par celui du 28.  
Fevrier 1723. A Paris le 30. Juin 1732.  
G. MARTIN, Syndic.*

TRAITE



# TRAITÉ

DU

# BÂTÊME.

**H**EUREUX Sacrement CHAP. I.  
que celui de notre Ba-  
tême ! Quels effets ne  
produit-il pas ? Il effa-  
ce la tache de nos péchés pas-  
sés, il nous rend enfans de Dieu,  
& nous ouvre l'entrée à la vie  
éternelle. Un Traité sur cette  
matiere ne sera pas sans doute  
inutile ; soit pour instruire nos  
Cathécumènes ; soit pour con-

A

vaincre ces fidèles indolens ; qui se contentant simplement de croire , sans se mettre en peine de considérer ce que l'Ecriture & la Tradition nous enseignent , négligent par une ignorance affectée d'apprendre les fondemens solides sur quoi la foi , qu'ils professent , est appuyée. Il est arrivé depuis peu , qu'une femme , ou plutôt une vipère des plus venimeuses de la secte hérétique des Cainiens , a séduit par sa mauvaise doctrine un assez grand nombre de personnes. Elle attaque sur tout le Batême : en quoi elle agit selon son naturel & son caractère. Vipères , aspics , & autres semblables serpens fuient ordinairement l'eau ; & ne cherchent que les lieux secs , & arides. Pour nous , qui sommes

DU BATEME. 3

comme des poissons conduits par Jesus-Christ notre Chef, nous naissons dans l'eau; & nous ne pouvons autrement conserver notre vie, qu'en demeurant dans cette eau. Mais Quintille, ce serpent horriblement monstrueux, qui n'avoit pas même le droit d'enseigner, a sù trouver un moïen infallible de faire périr ces poissons, en les mettant hors de l'eau.

Voyez, je vous prie, quelle CHAP. est l'adresse des esprits pervers, <sup>2.</sup> & combien elle est puissante pour ébranler la foi, ou pour empêcher de la recevoir dans toute sa plénitude ! Ils savent cette vertu par ses fondemens, en tâchant de détruire ce qui en fait comme le caractère essentiel. Rien ne leur paroît plus étrange, ni plus incroyable,

A ij

que de voir d'une part la matière très simple, dont Dieu veut se servir dans ses ouvrages divins; & de l'autre les magnifiques effets, qu'il y attache. Tel est nôtre bête: tout y paroît simple; nul appareil, nulle pompe, nulle magnificence. Ainsi parce qu'un homme est seulement plongé dans l'eau, & lavé dans le temps qu'on prononce quelque peu de paroles, on veut d'autant moins se persuader, que cet homme puisse par ce moyen obtenir la vie éternelle, qu'il ne paroît sortir de ce bain ni plus pur, ni plus net. Parmi les idolâtres au contraire, il paroît peut-être quelque chose de mieux concerté: appareil, pompe, dépense; voilà ce qui frappe, & qui inspire du respect, & de la vénération pour leurs

## DU BATEMÉ. 3

mistères, & pour les fêtes de leurs Idoles. Malheureuse incréduité, qui refuse de reconnoître en Dieu ses propriétés principales ; savoir la simplicité, & la puissance ! Quoi, répondra quelqu'un, n'est-il pas étrange, qu'avec un peu d'eau la mort puisse être détruite ? Et c'est pour cela même qu'il faut d'autant plus le croire, que l'effet est plus merveilleux. Car quels doivent être les ouvrages d'un Dieu, que des ouvrages au-dessus de toute conception. Pour nous, nous les admirons ; mais c'est parce que nous croyons. Les esprits forts les admirent aussi ; mais sans croire. Ils regardent les choses simples, comme des choses inutiles ; & les magnifiques, comme impossibles. Si vous êtes dans cette

A iij

## 6 TRAITE'

fausse opinion , l'Oracle Divin  
suffit pour vous détromper.

1. Cor. *Dieu a choisi des hommes simples  
selon le monde , pour confondre la*

Marb. *sagesse du monde : Et , ce qui est*

19. *très difficile aux hommes , est très*

*facile à Dieu. En effet si Dieu*

*est très sage , & très puissant ,*

*comme tout le monde en con-*

*vient , il doit avoir employé*

*pour la matière de ses ouvra-*

*ges , ce qui nous semble opo-*

*sé à la sagesse , & à la puissance ;*

*c'est à dire , ce qui nous paroît*

*folie , ou impossibilité. Jamais*

*les choses ne paroissent avec*

*plus d'éclat , que quand elles*

*sont oposées à leurs contrai-*

*res.*

CHAP.

3.

Quelque impression que doi-  
ve faire sur nous ce divin ora-  
cle , qui doit être pour nous un  
principe invincible; examinons

D U B A T E M E. ¶

cependant plus au long, s'il est ridicule, ou impossible, que l'homme soit régénéré de l'eau. Pour être moins surpris, que cette matière ait pû être élevée à une si haute dignité, il est bon de considérer cet élément jusques dans son origine. Elle est noble, cette origine; elle est illustre dès le commencement du monde. Car l'eau est un de ces élémens, lequel avant que l'univers eût reçu toute sa perfection, demeueroit comme caché dans la puissance de Dieu.

*Au commencement, dit l'Ecriture sainte, Dieu créa le ciel, & la terre. La terre étoit invisible, & sans ornement: les ténèbres étoient sur l'abîme; & l'Esprit de Dieu étoit porté sur les eaux.*

A iiij

## TRAITE

l'eau, par l'ancienneté de son usage ; & de quoi respecter ensuite sa dignité : elle étoit le siège de l'esprit divin , & plus privilégiée alors que les autres éléments. Tout n'étoit qu'un chaos affreux : les étoiles ne rendoient point encore de lumière : tout étoit informe : la mer étoit lugubre ; la terre sans ornement ; les cieux sans beauté. L'eau, la seule eau toujours matière parfaite , toujours excellente , toujours pure , servoit de trône à l'Esprit de Dieu. Ajoutez , que quand Dieu fit ensuite l'arrangement des différentes parties de l'univers , il le fit par le moyen des eaux. Car pour suspendre au milieu du monde *rev. 8.* le firmament , il sépara les eaux d'avec les eaux. Pour suspendre la terre , il fit une sembla-

## DU BÂTEME.

ble séparation. Le monde étant enfin rangé dans toutes ses parties par la disposition de ses divers élémens, comme il devoit être habité, ce fut aux eaux en *Gen. 1* premier lieu que Dieu commanda de produire des ames vivantes. C'est donc l'eau qui la premiere produisit ce qui a vie ; afin qu'on ne soit pas surpris, que dans le batême l'eau puisse donner la vie éternelle à notre ame. Dans la formation même de l'homme, Dieu emploïa l'eau pour achever ce sublime ouvrage. La terre est à la vérité la matière dont l'homme fut fait : mais cette terre n'eût pas été assez disposée pour cet ouvrage, si elle n'avoit été humide, & détrempée. C'est le limon, qui aïant été tempéré de l'humide & du sec, dès le

quatrième jour de la création du monde, fut employé par le créateur pour former l'homme.

S'il étoit nécessaire de descendre dans un plus long détail des principales prérogatives de l'eau, que ne pourrois-je pas dire de sa vertu, & de sa fécondité? Quels bienfaits, quelle fertilité, quels secours le monde n'en reçoit-il pas? Mais je craindrois, qu'on ne m'accusât de faire plutôt un panégyrique de l'eau, que d'expliquer la matière du batême. Cependant par là je montrerois plus sensiblement, que si Dieu fait servir l'eau à tant de choses, & à tant d'ouvrages, il n'est pas hors de vraisemblance, qu'il l'ait aussi employée dans les sacremens pour nous procurer

une vie surnaturelle, qui durera éternellement dans les cieux.

Il suffit d'avoir rapporté ce CHAP. que nous venons de dire, pour <sup>4</sup> y découvrir comme une espèce de préjugé en faveur du bâte-me, & un signe qui en étoit la figure, dès le commencement du monde. L'esprit de Dieu, qui étoit porté sur les eaux, nous indiquoit alors, qu'il procure-roit une régénération spirituelle aux batisés. Car ce qui est saint, ne pouvoit être porté que sur une chose sainte : ou bien, ce qui portoit, empruntoit la sanctification de ce qui étoit porté. Et comme toute matière inférieure participe aux qualités de celle, qui est dessus ; de même la substance corporelle participe à la vertu de la substance spirituelle : d'autant plus

que celle-ci peut aisément, à cause de sa subtilité, pénétrer & animer celle-là. Ainsi la nature des eaux sanctifiée par l'esprit Saint, a reçu le pouvoir de sanctifier l'homme dans le sacrement.

Quelqu'un me dira : Est-ce que nous sommes aujourd'hui batisés dans ces mêmes eaux, qui furent au commencement du monde ? Je répons ; elles ne sont pas à la vérité entièrement les mêmes : elles y ont néanmoins le même rapport, que plusieurs espèces ont à un seul genre. Or les attributs du genre conviennent aux espèces. Aussi est-il égal d'être batisé dans la mer, ou dans un étang ; dans un fleuve, ou dans une fontaine ; dans un lac, ou dans un bassin. Il n'y a sur ce point nul-

DU BATEME. 13

le différence entre ceux que Jean a batisés dans le Jourdain, & ceux que Pierre a batisés dans le Tibre. L'Eunuque que le Diacre Philippe batisa de *Act. 8.* l'eau qui se rencontra par hazard en chemin, n'en acquit ni plus ni moins de grace. Toute sorte d'eau naturelle a donc, par son ancienne prérogative d'avoir porté le S. Esprit, le pouvoir & la disposition à devenir le sacrement de la sanctification, au même temps que Dieu est invoqué pour cet effet. Car aussitôt le Saint Esprit descend, & s'arrêtant sur les eaux, les sanctifie par sa présence : les eaux ainsi sanctifiées deviennent, pour ainsi parler, empreintes d'une vertu de sanctifier elles-mêmes. D'ailleurs elles ont un raport spécial aux

desseins de Dieu dans l'action du batême. Nous sommes souillés par nos péchés, comme par autant de honteuses taches : les eaux sont propres à purifier. Mais comme les péchés ne paroissent pas sur la chair ; car personne ne porte à l'extérieur la marque de l'idolatrie, de l'adultère, de la fraude ; ils impriment leur tache dans l'ame, qui est la principale cause du péché. C'est l'esprit qui commande, & la chair ne fait qu'obéir. Cependant la faute est commune à tous les deux : à l'esprit, parce qu'il commande ; & à la chair, parce qu'elle obéit. Ainsi les eaux aiant reçu, pour ainsi dire, une vertu médicinale par la descente de l'esprit du Seigneur, l'ame y est lavée par le moyen du corps, &

la chair y est purifiée par le moyen de l'esprit.

Les Gentils eux-mêmes, tout CHAP. éloignés qu'ils sont de la connaissance des choses spirituelles, attribuent à leurs idoles un pouvoir également efficace; quoiqu'ils se trompent dans l'usage des eaux vuides de toute vertu. Ils ont coutume d'initier par une espèce de batême, leurs Néophites, à certains mystères de la Déesse Isis, ou du Dieu Mithra. Ils honorent même leurs Dieux par des ablutions solennelles qu'ils font de leurs simulacres. De plus, s'agit-il de faire des lustrations expiatoires, vous voyez leurs prêtres porter de l'eau de toutes parts: bourgades, maisons, temples, villes entières, tout est arrosé. Il est certain encore, qu'aux

Jeux Apollinaires & Eleufiniens, ceux qui les célèbrent, se font plonger dans l'eau. Cérémonie qu'ils se croient obligés de pratiquer pour être régénérés, & pour obtenir l'impunité de leurs crimes. De même parmi les anciens, si quelqu'un s'étoit souillé d'un homicide, il nétoyoit cette tache par une eau lustrale. Si ces aveugles Gentils sont persuadés que l'eau par sa vertu naturelle peut effacer leurs crimes; combien plus fera-t'il vrai de dire, qu'elle peut produire le même effet par l'autorité d'un Dieu, qui est le créateur des élémens & de toutes leurs propriétés? S'ils croyoient que la Religion donne à l'eau une vertu salutaire, quelle plus sainte Religion que celle qui honore le Dieu vivant?

vant? Le connoître ce vrai Dieu c'est en même temps connoître les artifices du démon; toujours prêt à contrefaire les ouvrages de Dieu. En effet il a un batême qu'il fait recevoir aux siens. Mais quel rapport? c'est l'impur qui purifie, c'est l'esclave qui affranchit, c'est le condamné qui absout. N'est-ce pas détruire son propre ouvrage, que d'effacer des péchés que lui-même il inspire? tout ce que je viens d'expliquer, n'est que pour convaincre ceux, qui rejetant la lumière de la foi, nient que Dieu puisse faire des choses, dont ils attribuent néanmoins le pouvoir au rival de Dieu.

N'est-ce pas aussi une opinion vulgaire, sans recourir même à aucun sacrement, qu'il y

B

a des esprits immondes répandus sur les eaux? comme si c'étoit pour imiter la manière dont l'esprit Divin étoit porté sur elles au commencement du monde. C'est ce que l'on raconte de tant de sombres fontaines, de ruisseaux affreux; de piscines dans les bains, de cuves dans les maisons, de puits, de citernes, que l'on assure engloutir, ou étouffer les hommes: sans doute par la force du malin esprit. Car on appelle suffoqués, limphatiques, hydrophobes ceux, ou que les eaux ont fait mourir, ou qu'elles ont rendus furieux, & hypocondriaques. Pourquoi rapportons-nous ces choses? Afin qu'il paroisse moins incroyable, que l'ange du Seigneur préside aux eaux, & qu'il les agite pour le salut

des hommes ; puis que le mauvais ange se sert du même élément pour leur perte. S'il paroît étrange, que l'ange intervienne à cet effet admirable des eaux, l'exemple de ce qui arrivoit autrefois, suffit pour lever tout scrupule. Un ange descendoit du Ciel, & remuoit l'eau de la piscine probatique, qu'on apelloit en Hébreu Bethsaïde. *Joan. 5.* Les malades atendoient cette agitation pour recouvrer leur santé : le premier qui descendoit dans ces eaux ainsi agitées, étoit infailliblement guéri. Ce remède corporel étoit une figure du remède spirituel, que nous recevons : comme il arrive assez ordinairement que les choses matérielles nous élèvent à la connoissance des choses spirituelles.

La grace de Dieu s'étant répandue ensuite plus abondamment sur les hommes, les eaux ont reçu une plus grande vertu, & l'ange un plus grand pouvoir. Ce qui guérissoit autrefois les corps, guérit aujourd'hui les âmes : ce qui procuroit une fanté temporelle, nous procure le salut éternel ; & ce qui autrefois ne délivroit qu'un seul homme chaque année, en délivre aujourd'hui une infinité, en effaçant le péché. Car dans le baptême la coulpe est remise, & la peine l'est aussi. C'est ainsi que l'homme rentre dans l'amitié de Dieu, en devenant semblable à ce premier homme qui fut autrefois créé à l'image de Dieu. L'image le rapporte à l'original, qui regarde l'éternité. C'est alors que l'homme recou-

vre cet Esprit Saint qu'il avoit reçu au commencement par le soufflé de Dieu ; mais qu'il perdit ensuite par sa désobéissance.

Je ne veux pas dire que les eaux nous donnent le Saint Esprit : mais l'eau à laquelle l'Ange préside, nous purifiant de nos crimes, nous prépare à le recevoir cet Esprit Saint. Nous avons encore de ceci une figure qui avoit précédé le batême-Sacrement. Car comme Jean fut le Précurseur du Seigneur en lui préparant ses voies ; de même l'ange préposé au batême, dirige les voies au Saint Esprit par le moyen de l'eau qui lave & qui efface le péché : mais avec la profession de foi que nous faisons, & qui est scellée du sceau du Pere, & du Fils, & du S. Esprit, que nous pre-

*Math.*  
18.

nous tous trois à témoin. Car si un témoignage est établi sur la parole de trois témoins, combien plus notre espérance est-elle solidement établie sur le nombre des trois Personnes Divines, puisque nous avons ainsi pour garans de notre salut, les mêmes qui sont les cautions de notre foi? Notre profession de foi & la promesse du salut étant donc engagées sur les trois Divines Personnes qui en répondent, il faut nécessairement qu'on fasse mention de l'Eglise. Car là où se trouvent le Pere, le Fils, & le Saint Esprit, là se trouve aussi l'Eglise, qui est le corps mystique des trois Personnes Divines.

CHAP.  
6.

Au sortir du bain salutaire on fait sur nous une onction sainte : suivant l'ancienne ce

rémonie, où l'on avoit coutume de prendre de l'huile renfermée dans une phiole pour en oindre ceux que l'on consacroit au sacerdoce. C'est ainsi qu'Aaron fut sacré par son frère Moïse. C'est de même aussi que Jesus est apellé Christ du mot *chrême*, qui marque l'onction par laquelle Dieu le Pere l'a rempli de son Esprit saint ; suivant ce qui est rapporté dans les Actes : *Ils se sont véritablement assemblés en cette ville contre votre saint Fils, que vous avez oint.* Ainsi l'onction que nous recevons, se fait à la verité sur la chair ; mais son effet se répand dans l'ame. De même l'action du bâteme est exterieure, puisqu'il n'y a que le corps qui soit plongé dans l'eau : mais l'effet en est

tout spirituel , puisque nous sommes purifiés de nos péchés.

CHAP. 7.      Après cela on nous impose les mains en invoquant , & attirant sur nous le S. Esprit par la priere , qui accompagne cette sainte cérémonie. Nous avons une figure authentique de ceci dans l'ancien Testament. Le Patriarche Jacob aiant fait

Gen. 48. venir deux de ses petits-fils Ephrem , & Manasses , tous deux enfans de Joseph , les benit, en mettant & croisant ses mains sur leurs têtes. On peut dire , qu'en croisant ainsi les mains , il représenta par avance la forme de J. C. en croix : ce fut comme un présage de la bénédiction , que nous devons recevoir ensuite par Jesus-Christ.

C'est

C'est donc alors que l'Esprit très-saint descend volontiers du sein du pere sur les corps ainsi purifiés , & benis : il se repose sur les eaux du bâteme , comme s'il reconnoissoit son ancien trône. Il descendit de même sur nôtre Seigneur sous la figure d'une colombe. Il *Matth.* vouloit nous faire ainsi con-<sup>3.</sup>noître son caractere par la simplicité , & l'innocence de cet oiseau aimable & doux : car on assure , que les colombes n'ont point de fiel. C'est pour cela que Jesus-Christ dit à ses disciples ; *Soyez simples comme* *Matth.* *les colombes.* Ainsi après le<sup>10.</sup> deluge , qui lava les iniquités des hommes , la colombe sortie de l'arche , & revenue en-*Gen. 8.* suite avec une branche d'olivier , annonça la paix au mon-

C

de , en faisant entendre , que la colere de Dieu étoit apaisée ( on fait que parmi les Gentils l'olivier est aussi le simbole de la paix ) de même aussi-tôt que nôtre terre , c'est-à-dire , nôtre corps terrestre a été lavé de ses anciens pechés dans les eaux salutaires du batême , le S. Esprit , cette celeste colombe vole sur nous , en nous aportant la paix de Dieu. Elle descend du ciel , comme elle sortit jadis de l'arche , qui étoit la figure de l'Eglise. Mais le monde s'est souillé ensuite de nouveaux crimes , & c'est pour cela qu'il doit être purifié de nouveau par le feu ; aussi bien que l'homme , qui retombe dans de nouveaux pechés après son batême. Ce que je dis ici en passant, les pécheurs

doivent l'écouter comme un avis salutaire , que je leur donne.

Voyez donc combien d'a-<sup>CHAP.</sup> vantages du côté de la nature , combien de privilèges du côté de la grace , combien de cérémonies solennelles , combien de témoignages & de figures ont annoncé de tout temps le sacrement , & la vertu admirable de l'eau. En premier lieu lorsque le peuple d'Israël sortit de la captivité d'Égypte , *Exod.* comment évita-t-il les poursuites de Pharaon ? Ce fut en traversant les eaux de la mer rouge : mais les mêmes eaux engloutirent ce roi avec toute son armée. Quelle figure plus manifeste du sacrement de bapême ? Les nations sont délivrées de l'esclavage du siècle ;

& le démon , cet ancien tiran , perd son orgueilleux pouvoir dans les eaux. En second lieu l'eau , d'amère qu'elle étoit , redevient douce , dès que Moïse la touche avec une branche de bois. Le bois de cette branche représentoit la croix , à laquelle J. C. a été attaché , pour convertir par sa vertu divine , en des eaux salutaires , des eaux autrefois insipides & empoisonées ; ces eaux salutaires , sont les eaux du bapême. Elles étoient encore figurées par l'eau que Moïse fit miraculeusement sortir de la pierre , & qui acompagnoit le peuple d'Israël. Or si cette pierre étoit J. C. il est hors de

Exod.  
15.

Num.  
20.

1. Cor.  
10.

Pour nous confirmer dayan-

DU BATÊME. 29

tage dans la foi du batême, considérons encore l'estime spéciale que Dieu & son Fils font de l'eau. Il semble que cet élément accompagne toujours Jesus-Christ. D'abord il est baptisé lui-même dans les eaux du Jourdain. Les premiers essais qu'il fait de son souverain pouvoir, c'est lorsqu'il change l'eau en vin aux noces de Cana. Lorsqu'il enseigne les peuples, il invite tous ceux qui ont soif à venir boire de cette eau éternelle, qui n'est autre que lui. Autre part il déclare, qu'un verre d'eau donné pour l'amour de lui, est une œuvre de charité qui ne sera point sans récompense. Il se delâsse aux eaux du puits de Jacob : il marche sur les eaux : il traverse souvent le lac de Génézareth : il

*Matb.*

*Joan. 2.*

*Joan. 7.*

*Matb.*

*10.*

*Joan. 4.*

C iij

*Joan.*

23.

verse de l'eau dans un bassin pour laver les piés de ses disciples. Enfin, le témoignage du batême persévère jusqu'à la passion. Lorsque cet Homme-Dieu est condamné à la mort, l'eau intervient à cette condamnation : & c'est quand Pilate se lave les mains en abandonnant Jesus-Christ à la fureur des Juifs. Enfin, lorsqu'il est blessé après sa mort, il sort de l'eau de son côté.

*Matth.*

27.

CHAP.

10.

Jusqu'ici nous avons parlé, autant que nôtre capacité médiocre l'a pu permettre, de tout ce qui peut servir de fondement à la sainteté du batême. Je vais maintenant poursuivre, le moins mal que je pourrai, ce qui reste à expliquer touchant la nature de ce sacrement. Voici d'abord des ques-

DU BÂTEME. 3<sup>e</sup>

tions , à quoi il faut répondre. La première fut proposée par le Seigneur lui-même aux Phari-<sup>Matth.</sup> siens , à l'ocasion du batê-<sup>21.</sup> me que Jean prêchoit. Le Bâ- tême de Jean , leur demanda- t-il , étoit-il céleste , ou terres- tre ? Ils n'eurent garde de rien répondre : ils étoient embar- rassés , parce qu'ils ne vouloient pas croire ce qu'il faloit. Pour nous , nous pouvons décider , selon les regles de nôtre foi , que le batême de Jean étoit divin , en ce que Dieu l'avoit commandé : mais sans y avoir attaché aucune vertu surna- turelle. Car l'écriture nous apprend , que Dieu avoit à la vérité envoyé Jean pour bap- tiser : mais quant à la nature de ce batême , il n'y avoit rien que d'humain. Par lui-même il

ne produisoit point la grace : il dispofoit feulement l'homme à la recevoir par le moyen de la pénitence , qui est au pouvoir de l'homme. Les Phariſiens , & les docteurs de la loi , n'ayant pas voulu croire , ne firent point auffi pénitence. S'il est donc vrai , que cette pénitence étoit feulement quelque chose d'humain , il faut nécessairement que le batême fût de même condition. Autrement s'il eût été celeste , il auroit donné le Saint Esprit , & la remission des péchés. Mais il n'y a que Dieu qui remette les péchés , & qui donne le Saint Esprit. D'ailleurs le Seigneur déclaroit lui - même , qu'avant qu'il fût retourné à son père , le Saint Esprit ne descendroit point. Or ce que le

*Joan.*  
16.

maître ne donnoit point encore , pensez-vous que le serviteur pût le donner ?

Nous trouvons en effet dans les Actes des Apôtres , que *Act. 19.* ceux qui avoient reçu le bapême de Jean, n'avoient pas reçu le Saint Esprit, dont ils n'avoient pas même entendu parler. Par conséquent ce qui ne produisoit pas des effets célestes , n'étoit point celeste. Puisque d'ailleurs ce que Jean avoit reçu de celeste , c'est-à-dire , l'esprit de Prophétie, vint tellement à lui manquer , après que toute la plénitude du Saint Esprit fut passée dans le Seigneur, que ne connoissant presque plus celui dont il avoit annoncé l'avenement prochain , il lui envoya demander, s'il étoit véritablement le Messie qui de- *Math.*

voit venir ? Ce batême de la pénitence ne faisoit donc que disposer à la remission , & à la sanctification qu'on devoit obtenir ensuite par Jesus-Christ.

*Luc. 3.* Car quoique Jean prêchât le Batême de la pénitence pour la remission des péchés , cela ne doit néanmoins s'entendre que d'une remission future. La pénitence précède : la remission ne vient qu'après ; & c'est ce qui s'appelle préparer la voie.

Or celui qui prépare, n'est pas le même que celui qui achève. Il dispose seulement , afin qu'un autre mette la dernière main. Jean avoue lui-même , que ce qu'il faisoit n'étoit point céleste ; cela n'appartenoit qu'à

*Jouan. 3.* Jesus-Christ. *Celui qui vient de la terre, disoit-il, parle un langage terrestre ; mais celui qui*

*vient d'enhaut est au-dessus de tous.* Enfin il déclare que pour lui il ne donne qu'un batême de pénitence ; mais qu'il viendrait bientôt un autre plus grand que lui qui baptiseroit dans le Saint-Esprit, & dans le feu. C'est-à-dire, que comme les vrais fidèles sont purifiés par le batême d'eau pour leur sanctification ; de même les hypocrites, & les infidèles recevront un batême de feu pour leur condamnation.

Quelqu'un dira peut-être : le Seigneur est venu, sans qu'il ait néanmoins baptisé. Car nous lisons ; *ce n'étoit pas cependant Jesus qui baptisoit : e'étoient seulement ses Disciples.* Il semble pourtant, qu'il avoit été prédit par Jean, que Jesus baptiseroit lui-même de ses propres

mains. Je répons , que les pa-  
 roles de Jean doivent être en-  
 tendues, selon une maniere de  
 parler assez commune. On dit ,  
 par exemple : l'empereur a pu-  
 blié un édit ; le gouverneur a  
 fait souffrir la flagellation à un  
 tel. Est-ce que l'empereur pu-  
 blie lui-même ? Est-ce que le  
 gouverneur donne lui-même  
 les coups ? Le maître est tou-  
 jours censé agir , lorsque ses  
 gens exécutent ses ordres. C'est  
 de la même sorte qu'il faut ex-  
 pliquer ces paroles : Il vous  
*Luc. 3.* baptisera ; c'est-à-dire , vous se-  
 rez baptisés ou par lui , ou en  
 lui. Quelques autres seront en-  
 core surpris , que Jesus ne bap-  
 tisé pas lui-même. Mais quel  
 auroit pu être son batême ?  
 Eût-ce été celui de la péniten-  
 ce ? Qu'auroit-il eu affaire

de précurseur ? Eût-ce été un batême pour la remission des péchés ? Mais il ne lui en cou-  
toit qu'un mot pour les remet-  
tre. Eût-ce été un batême ad-  
ministré en son propre nom ?  
Il prenoit trop de soin de se  
cacher sous le voile de l'humili-  
té. Enfin , auroit-il baptisé  
dans le Saint Esprit , lorsque  
cet Esprit n'étoit pas encore  
descendu du pere ; ou , au nom  
de l'Eglise , quand les apô-  
tres n'avoient pas commencé  
encore de la former ? C'étoient  
donc les apôtres qui bap-  
tisoient en qualité de ministres  
de Jesus ; ainsi que son précur-  
seur l'avoit fait auparavant : &  
ils ne conféroient que le batê-  
me de Jean ; on ne doit pas  
s'imaginer qu'ils en donnassent  
un autre. Car il n'y en a point

d'autre que celui que Jesus-Christ institua ensuite ; & qui ne pouvoit encore alors être administré par les disciples : puisque le Seigneur n'étoit point parvenu au plus haut degré de sa gloire ; & qu'il n'avoit pas encore établi l'efficace du batême sur sa passion , & sur sa résurrection. Or nôtre mort ne devoit être détruite que par sa passion , & nôtre vie , rétablie que par sa résurrection.

Nous ne pouvons ignorer d'ailleurs , que nul ne sauroit être sauvé sans le batême. C'est le Seigneur qui nous le déclare lui-même par ces paroles :

*Joan. 3. Nul ne peut obtenir la vie , s'il ne renait de l'eau. Là-dessus certains esprits pointilleux , ou téméraires proposent cette*

question. S'il est certain, que sans le batême il n'y a point de salut, comment est ce que les apôtres ont pu être sauvés ? Car nous ne trouvons point, qu'ils aient été baptisés dans le Seigneur ; excepté Saint Paul. De plus, si le seul Paul entre les apôtres a reçu le batême de Jesus-Christ, il faut, ou que ceux qui n'ont pas reçu ce batême, soient damnés, pour vérifier l'oracle du Sauveur : ou que cet oracle soit faux, s'ils ont été sauvés sans le batême. Dieu m'est témoin, que j'ai entendu des gens raisonner de la sorte : & je l'affirme, afin qu'on ne me croie pas assez bizarre pour imaginer ou supposer de gaieté de cœur des difficultés, pour satisfaire une démangeaison d'écrire, & pour

avoir le sterile plaisir d'exciter des scrupules dans les autres.

Je m'en vais donc répondre, le mieux qu'il me sera possible, à ceux, qui nient, que les apôtres aient été baptisés. Je dis d'abord. S'il est vrai, comme il paroît incontestable, que les apôtres avoient reçu le batême humain de Jean, ils souhaitoient sans doute de recevoir le céleste batême de Jesus-Christ : puisque ce divin Sauveur avoit déclaré qu'il n'y a qu'un batême ; lorsqu'il dit à Pierre, qui refusoit de se laisser laver les piés : *Celui qui est une fois sorti du bain, n'a pas besoin d'y rentrer une seconde.* Certainement il n'auroit point parlé de la sorte à un homme, qui n'auroit pas été baptisé. Et c'est une nouvelle preuve contre

Joan.  
13.

tre ceux , qui prétendent que les apôtres reçurent le batême de Jean ; afin de pouvoir rejeter le batême de J. C. Est-il croyable , que la voie du Seigneur , c'est-à-dire , le batême de Jean , n'ait pas été préparée à ceux , qui étoient eux-mêmes destinés à montrer la voie du Seigneur à tout l'univers ? Jesus-Christ , tout impeccable qu'il étoit , a voulu néanmoins être baptisé : & des pécheurs n'auront pas eu besoin de l'être ?

Cependant , repliquera-t-on , n'est-il pas vrai , que plusieurs n'ont pas été baptisés ? J'en conviens : mais ce ne sont pas assurément les disciples de Jesus-Christ : ce sont tout au plus les ennemis de la foi ; entre autres les Scribes , & les

D.

Pharisiens. D'où je tire cette conséquence, que si les adversaires de Jesus-Christ n'ont pas voulu recevoir le batême, ses amis l'ont véritablement reçu, pour ne pas imiter la folle sagesse de ses ennemis. Depuis sur tout que Jesus-Christ leur maître eut rendu un si glorieux témoignage de Jean par ces paroles : *Entre les enfans des femmes, il n'en a point paru de plus grand que Jean-Baptiste.*

*Math.*  
11.

Quelques autres disent, que les apôtres furent suffisamment baptisés, lorsqu'étant dans la

*Math. 8.* barque ils furent couverts des flots de la mer: que Pierre lui-même fut assez plongé, lorsqu'il marcha sur les eaux du lac de Génézareth. Pour moi je pense au contraire, qu'il y a bien de la différence entre

*Math.*  
14.

être couvert d'eau par la violence d'une tempête, & être lavé par un acte de religion. Cette barque au reste n'étoit qu'une figure de l'Eglise, qui est agitée dans la mer de ce monde par des tourmentes continuelles; c'est-à-dire, par les tentations, & les persécutions: tandis que le Seigneur semble dormir tranquillement; jusqu'à ce qu'éveillé enfin par les prières des saints, il apaise les flots du siècle, & calme la crainte des siens.

Enfin que les apôtres aient été baptisés d'une manière ou d'une autre, ou qu'ils aient vécu jusqu'à la fin sans batême, il suffit de savoir, que c'est nous en particulier que regarde cet oracle de Jesus-Christ, qui nous fait entendre dans la

D ij

personne de Pierre , qu'il n'y a qu'un batême. Du reste c'est témérité , que de vouloir nous ériger en juges du salut des apôtres. Comme si la grace de leur vocation , & le privilège d'avoir été ensuite les amis inséparables de Jesus-Christ, n'auroit pas pu leur tenir lieu de batême ! D'autant plus qu'ils étoient les disciples chéris de celui , qui promettoit le salut à tous ceux , qui

*Luc. 18.* croyoient en lui : *Vôtre foi* , disoit-il , *vous a guéri*. Et ailleurs, *9.* *Vos péchés vous sont remis* , disoit-il à un autre qui avoit la foi ; mais qui sans doute n'avoit pas reçu encore le batême. Si cette grace de remission a manqué aux apôtres , je ne comprends pas , comment la foi des autres aura été plus efficace ,

que la leur. L'un abandonne son bureau des fermes au pre-<sup>Matb.</sup>mier mot, que lui dit le Sau-<sup>9.</sup>veur : l'autre renonce à son <sup>Matb.</sup>pere, à sa barque, & au mé-<sup>4.</sup>tier qui le faisoit vivre ; en-<sup>Matb.</sup>fin cet autre, qui ne retourna <sup>8.</sup>pas même ensevelir son pere, obéit à la voix de Jesus-Christ avant même qu'il lui eût entendu dire ; *Celui que me pré-<sup>Matb.</sup>fere son pere, ou sa mere, n'est <sup>10.</sup>pas digne de moi.*

Quelques uns également au-<sup>CHAP.</sup>dacieux & impies, proposent <sup>13.</sup>encore plusieurs questions. Si la foi, disent-ils, suffit, le bapême n'est donc pas nécessaire. Or Abraham devint agréable à Dieu, sans autre sacrement que celui de la foi. Je répons. Les loix postérieures prévalent à celles, qui ont précédé. Sup-

posons , qu'on ait pû être sauvé par la foi seule , avant la passion , & la résurrection de Jesus-Christ ; mais quand on nous a imposé une nouvelle obligation de croire en sa naitivité , en sa passion , & en sa résurrection ; il a été ajouté en même tems un nouveau sacrement. C'est le batême , qui est comme le sceau de nôtre foi , & comme un ornement , dont est revêtue cette vertu ; laquelle étoit autrefois une foi nue , & ne pouvoit rien sans l'observation de la loi. Or la nécessité du batême a été imposée , & la forme en a été prescrite. *Allez* , dit le Seigneur aux apôtres ; *enseignez toutes les nations : baptisez-les au nom du Pere , & du Fils , & du S. Esprit.* Cette loi est clai-

*Matth.*  
28.

vement confirmée par cet autre arrêt définitif : *Nul ne peut Joann. 3.*  
*entrer dans le Royaume des*  
*Cieux, s'il ne renait de l'eau,*  
*& du S. Esprit.* Paroles qui  
 nous marquent indubitable-  
 ment la nécessité du batême.  
 Depuis cet oracle, tous ceux  
 qui commencèrent d'entrer au  
 nombre des fidèles, furent bap-  
 tisés. Dès que Paul eut cru, il  
 reçut le batême. Le Seigneur  
 le lui avoit recommandé dans  
 le temps qu'il le rendit aveu-  
 gle. *Levez-vous, lui dit-il, en Act. 9.*  
*trez dans Damas : & là on vous*  
*aprendra ce, que vous devez*  
*faire ; c'est-à-dire, que vous de-*  
*vez recevoir le batême.* C'é-  
 toit la seule chose, qui man-  
 quoit à Paul : car du reste il  
 avoit assez appris, & suffisamment  
 cru, que Jesus de Nazareth

48      TRAITE  
étoit le Fils de Dieu.

CHAP.      A propos de l'Apôtre S.  
14.      Paul, on propose de nouvelles  
difficultés sur ce, qu'il dit : *Le*  
1. Cor.      *Seigneur ne m'a pas envoyé pour*  
1.      *baptiser.* Peut-on s'imaginer,  
que l'Apôtre parlant de la sorte  
prétendit détruire le batême ; & ne baptisa-t'il pas  
*Ibid.*      lui-même, Caius, Crispus, &  
toute la famille d'Etienne ?  
D'ailleurs quand Jesus - Chrit  
n'auroit pas envoyé Paul pour  
baptiser, ne savons - nous pas,  
qu'il avoit commandé aux autres  
Apôtres de le faire ? Enfin  
S. Paul n'écrivoit de la sorte  
aux Corinthiens, que par rapport  
à ce, qui se passoit alors  
parmi eux. On lui avoit appris,  
qu'ils en étoient venus à des  
schismes, & à des divisions :  
*Je suis à Paul*, disoit l'un ; *Je*  
*suis*

*fuis à Apollon*, disoit l'autre. *Ibid.*

C'est pour cela que cet Apôtre, amateur de la paix, pour ne point paroître partisan des uns plutôt que des autres, dit qu'il n'a point été envoyé pour baptiser, mais pour prêcher. Car il faut commencer par prêcher, & ensuite baptiser. Or celui, qui a eu le pouvoir de prêcher, a pu aussi baptiser.

Je ne fais, si l'on attaque le CHAR. batême par d'autres sophismes <sup>15.</sup> également frivoles. Quoi qu'il en soit : je vais reprendre ce que j'avois omis ci-devant, pour ne pas laisser les principales questions indécises. Il n'y a qu'un seul batême ; comme nous l'apprenons par l'évangile de Jesus-Christ, & par les épîtres de l'Apôtre : *Un seul Dieu*, Ephes. *un seul batême, une seule église*. <sup>4.</sup>

E

*se.* Cet unique, & véritable bapême se trouve seulement parmi nous. Mais pour ce qui regarde les hérétiques, il faut examiner ce qu'on doit observer avec eux : la chose est de notre compétence. Or les hérétiques n'ont point de part à notre discipline ; dès qu'ils sont séparés de nôtre communion, nous devons les regarder comme des étrangers. Je ne dois point reconôître en eux, ce qui n'appartient qu'à moi : parce qu'ils n'ont pas le même Dieu, & le même Chrit que nous. Par conséquent l'unité du bapême n'est point chez eux ; puisque leur bapême n'est pas le même que le nôtre. \* Ne l'ayant donc pas tel qu'il faut,

\* Tertullien ne parle que de certains hérétiques.

## DU BATÊME. 51

C'est comme s'ils n'en avoient aucun. Ainsi ils ne peuvent le donner , puisqu'ils ne l'ont point. Mais nous avons déjà traité cette matiere fort au long dans le livre , que nous avons écrit en grec là - dessus. Nous ne recevons donc qu'une fois le batême : nos péchés n'y sont lavés qu'une fois ; pour nous faire comprendre , que nous ne devons point les commettre de nouveau. Le peuple Juif se lave tous les jours , parce que tous les jours il contracte quelque souillure. Pour prévenir le besoin d'une semblable purification il nous a été déclaré , qu'il n'y a qu'un seul batême. Heureuse eau , qui lave une fois , qui est si salutaire aux pécheurs, & qui met ceux , qu'elle a une fois lavés , en état de ne

E ij

plus contracter de nouvelles taches.

CHAP.  
16.

Il est vrai, que nous avons un second batême, qui est le batême du sang; mais qui est aussi unique. C'est de ce batême que parloit Jesus-Christ

*Luc. 12.* lorsqu'il disoit: *J'ay à être baptisé d'un batême*; quoiqu'il eût été déjà baptisé. Car il étoit ve-

*1. Joan.*  
5.

nu par l'eau & le sang, comme écrit S. Jean; afin qu'il fût lavé par l'eau, & glorifié par le sang. C'est pour cela aussi, que voulant nous appeler par l'eau, & faire des élus par le sang, il fit réjaillir de la plaie de son cotté ces deux batêmes. Parce que ceux qui devoient croire en son sang, devoient être purifiés par l'eau: & ceux qui seroient purifiés par l'eau, devoient aussi boire son sang.

C'est enfin ce batême qui supplée au défaut du batême d'eau & qui répare le défaut, quand on a eû le malheur de perdre l'effet du batême.

Pour finir ce petit Traité il CHAP. reste à parler de la discipline, <sup>17.</sup> qu'il faut observer dans l'administration du batême. Le droit d'administrer ce sacrement appartient d'abord au Grand Prêtre, qui est l'Evêque. Les prêtres & les diacres le peuvent aussi conférer : mais non sans la permission de l'Evêque, pour respecter l'Eglise dans son chef, & pour y maintenir la paix par cette subordination. Du reste les laïques ont aussi quelque fois le pouvoir d'administrer le batême. Ainsi lorsqu'il ne se trouve ni évêque, ni prêtre, ni

diacre , nul ne doit receler le don du Seigneur. Par conséquent le batême étant un des biens , que Dieu distribue aux hommes sans exception , tous peuvent aussi le communiquer. Cependant les laïques doivent toujours se souvenir de la modestie & du respect qu'ils doivent exactement garder envers leurs supérieurs , en qui reside principalement ce pouvoir. Qu'ils prennent donc garde de ne pas s'attribuer un office qui n'appartient qu'à l'évêque. L'émulation est la mère des schismes. Le très-saint apôtre a dit,

1. Cor. 6. *Que tout étoit permis : mais que tout n'étoit pas expédient.* Qu'il suffise donc à un laïque d'user de ce pouvoir dans les cas seulement de nécessité ; c'est-à-dire , lorsqu'il y sera obligé ;

eu égard aux circonstances du lieu , du temps , & de la personne. Car alors la conjoncture du peril où se trouve l'un , excuse suffisamment l'office secourable de l'autre. On se rendroit autrement coupable de la perte d'une ame , si on refusoit de lui acorder ce qu'on a pu lui donner.

Au reste l'insolence de certaines femmes , qui ont usurpé le droit d'enseigner, les portera-t-elle à s'arroger encore celui de baptiser? J'ai de la peine à le croire , à moins qu'il ne paroisse quelque nouveau monstre aussi hardi que le premier. Que si quelques unes de ces femmes téméraires qui lisent sans aucun discernement les écrits de S. Paul , osent justifier leur prétention par l'exem-

ple de Thécle, à laquelle, dit-on, cet apôtre donna le pouvoir d'enseigner & de baptiser ; qu'elles sçachent que le livre duquel elles s'autorisent n'est point de S. Paul : mais d'un prêtre d'Asie, qui le composa sous le nom de S. Paul, quoique tissu de ses propres rêveries. Ce prêtre ayant été ensuite convaincu par sa confession même, qu'il avoit composé cet ouvrage, fut chassé & déposé. En effet, y-a-t-il la moindre apparence, que saint Paul accorde aux femmes le pouvoir d'enseigner & de baptiser, lui qui leur donne à peine la permission de se faire instruire publiquement. *Que les*

1. Cor. *femmes se taisent*, dit-il : &  
14. *si elles ont quelque difficulté,*  
*qu'elles consultent en particulier*  
*leurs maris.*

Du reste ceux qui sont obligés par office d'administrer le CHAP. batême, n'ignorent pas qu'il ne faut point le conférer sans de grandes précautions. Ces paroles, *Donnez à quiconque* LUC. 6. *vous demande*, ont leur restriction, comme le devoir de faire l'aumône. Ou plutôt il faut se souvenir de ces autres paroles, *Ne donnez point aux chiens* MATH. 7. *ce qui est saint ; & ne jetez point vos perles devant les porceaux.* Et ailleurs, *N'imposez pas facilement les mains*, 1. TIM. *de peur que vous ne vous chargiez de la faute d'autrui.* Philippe, direz-vous, conféra d'abord le batême à l'Eunuque : mais faisons réflexion, qu'il intervint en cela un ordre exprès & manifeste du Seigneur. Car l'esprit saint avoit commandé ACT. 8.

à Philippe de prendre un certain chemin ; & l'eunuque lui-même , pour ne pas perdre le tems , étoit occupé de la lecture sainte des prophètes , sans penser alors à demander le baptême. Il pensoit seulement à aller faire sa prière dans le temple de Jérusalem ; & en chemin faisant il lisoit les saintes écritures. C'est dans des dispositions si religieuses que le diacre Philippe devoit trouver celui , vers lequel Dieu l'avoit envoyé. Il reçoit ordre de se joindre au char du ministre de la reine de Candace : il trouve en lui un commencement de foi , au moyen de la lecture des livres divins. L'eunuque se rend aux instructions du nouvel apôtre : le Seigneur se découvre à lui : sa foi se ranime , & ne peut souff-

fir de retardement : l'eau se  
 trouve à propos. Dès que le ba-  
 tême est fait , l'envoyé de Dieu  
 pour baptiser , est aussi-tôt enle-  
 vé miraculeusement. Paul fut  
 aussi baptisé sans délai : j'en con- *Act. 9.*  
 viens. Mais Jude son hôte avoit  
 appris d'abord, que Paul étoit des-  
 tiné pour être un vaisseau d'é-  
 lection. La bonté spéciale de  
 Dieu se fait distinguer par cer-  
 tains privilèges. Au reste , eu  
 égard à l'état , à la disposition ,  
 & à l'âge , il est plus expédient  
 de differer le batême , que de le  
 donner d'abord ; sur tout aux pe-  
 tits enfans. Car pourquoi , s'il  
 n'y a pas de nécessité pressante ,  
 exposer les parrains à un très-  
 grand peril ? Ceux-ci peuvent  
 mourir : par conséquent ils ne  
 peuvent acquiter leurs promes-  
 ses. S'ils vivent , le mauvais na-

turel des enfans peut tromper leurs esperances.

Il est vrai que nôtre Seigneur a dit au sujet des enfans : *Ne les empêchez pas de venir à moi.* *Matth. 19.* Qu'ils viennent donc lorsqu'ils seront plus avancés en âge ; qu'ils viennent lorsqu'ils seront en état d'être instruits ; afin qu'ils conoissent leurs engagements. Qu'ils commencent par savoir Jesus - Christ , avant que de devenir Chrétiens. Pourquoi tant presser de recourir à la remission des pechés, un âge encore innocent ? Les hommes du siècle en usent avec plus de précaution : ils n'osent confier l'administration des biens terrestres à des enfans , auxquels cependant on se hâte de distribuer les biens du ciel. Que les enfans aprennent donc à de-

mander le salut , afin qu'il paroisse qu'on n'accorde qu'à ceux qui demandent. Il n'y a pas moins de raison de différer les adultes qui ne sont point encore mariés ; parce que dans cette situation ils sont trop exposés à des tentations violentes ; les garçons & les filles , à cause de la maturité de leur âge ; & les veuves , à cause de leur dissipation au dehors. Qu'ils attendent donc les uns & les autres jusqu'à ce qu'ils soient mariés , ou qu'ils soient bien affermis dans la continence. Si l'on comprend bien les obligations importantes que l'on contracte par le batême , on craindra plus de le recevoir que de le différer. La foi parfaite n'a rien à craindre pour le salut.

Le jour solennel du batême CHAP.  
19.

est le jour de Pâques ; lorsque le temps de la passion de nôtre Seigneur , dans laquelle nous sommes baptisés est accompli. On peut même regarder comme une figure du batême ; l'ordre que Jesus-Christ donna à ses disciples, pour la préparation de la pâque. *Vous trouverez*, leur dit-il, *un homme portant une cruche d'eau.* Il leur indiqua l'eau, pour marque du lieu où ils devoient célébrer la pâque. Un autre jour solennel du batême est la Pentecôte , lorsqu'il s'est passé un assez long intervalle de temps pour disposer & instruire ceux qui doivent être baptisés. C'est durant cet intervalle que Jesus manifesta souvent sa résurrection à ses disciples ; qu'il leur promit le S. Esprit , & qu'il les assura de revenir une secon-

Marc.

14.

de fois , lorsqu'étant remonté aux cieus , les anges dirent aux apôtres : *Vous le verrez revenir , Act. 1. comme vous l'avez vu monter dans le ciel.* On ne peut douter que cette promesse n'ait été accomplie le jour de la pentecôte. D'ailleurs quand le prophète Jeremie dit , *Je les rassemblerai des extrémités de la terre* Jerem. 31. au jour de la fête , il parle sans doute de la pâque & de la pentecôte ; l'une & l'autre étant spécialement la grande fête. Du reste , tout jour est le jour du Seigneur : tout temps , toute heure est propre à conférer le batême. Quelque égard qu'il faille avoir à la solennité , peu importe pour la grace du sacrement.

Ceux qui aspirent au batême CHAP. me , doivent s'y disposer par <sup>20.</sup>

de fréquentes prieres , par des jeûnes , par des genuflexions , par des veilles , & par la confession de tous leurs péchés passés ; afin qu'ils représentent aussi le batême de Jean-Baptiste. *En confessant leurs péchés*, dit l'Écriture , *ils recevoient de lui le batême*. Pour nous , nous avons un très grand avantage , de ne pas confesser publiquement comme eux nos iniquités & nos desordres. Par la mortification de l'esprit & du corps , nous satisfaisons pour nos fautes passées ; & en même temps nous nous prémunissons contre les tentations à venir. *Veillez & priez*, dit le Seigneur , *afin que vous ne tombiez pas dans la tentation*. La cause , si je ne me trompe , pourquoi les apôtres y tombèrent , c'est parce qu'ils  
se

*Math.*

3.

*Math.*

26.

DU BÂTEME. 65

se laisserent aller au sommeil.

D'où il arriva qu'ils abandonnèrent leur maître, dès qu'ils le virent arrêté par ses ennemis. Celui là même qui eut d'abord le courage de le suivre, & de mettre l'épée à la main pour le secourir, eut ensuite la foiblesse de le renier. Il avoit été dit auparavant, que nul ne peut acquérir le royaume des cieus, s'il n'a été éprouvé par la tentation. Le Seigneur lui-même voulut bien après son batême être tenté en différentes manières, au bout de son jeûne de quarante jours.

*Luc. 22.*

*Math.*

4.

Si cela est, dira quelqu'un, nous devons aussi jeuner après le batême plutôt qu'auparavant. Eh qui est-ce qui en empêche? si ce n'est l'obligation ou se trouvent les nouveaux batisés de passer le temps pascal au milieu de la joie

F

spirituelle, & des solennelles actions de graces dues à Dieu, qui les a fait heureusement entrer dans la voie du salut. D'ailleurs le Seigneur, ce semble, nous reproche notre intempérance dans la persone des Israélites, Ce peuple après avoir miraculeusement traversé la mer, après avoir été conduit dans le désert, & y avoir été nourri durant quarante ans d'une viande céleste, pensoit plutôt à sa bouche, qu'il ne se souvenoit de Dieu. De plus, Jesus-Christ s'étant retiré dans le desert après son batême, après y avoir accompli son jeûne de quarante jours, nous fait assez clairement entendre, que l'homme ne se nourrit pas seulement de pain, mais de la parole de Dieu; & que l'abstinence est un moyen assuré de rendre

*Nom.*  
11.

*Matth.*  
4.

inutiles les tentations de la gourmandise & de l'intempérance.

C'est pourquoi, heureux néophytes, que la grace de Dieu a appelée, & attendus avec tant de bonté, dès que vous commencez à sortir de ce bain sacré, où vous recevez une nouvelle régénération, & à être unis avec vos frères dans le sein de l'Eglise votre mère; demandez au Père céleste, demandez au Seigneur des biens sacrez, des graces surnaturelles, des dons du Saint Esprit. *Demandez*, dit Jesus-Christ, *& vous recevrez*. Vous <sup>Math.</sup> 7. avez cherché jusqu'à cette heure, & vous avez trouvé: vous avez heurté, & l'on vous a ouvert. La grace que je vous demande à mon tour, c'est que dans vos prieres vous vous souveniez de Tertulien le pécheur.

# REMARQUES GENERALES SUR LE TRAITE du Batême.

**C**omme entre les anciens Pères de l'Eglise, Tertulien est un de ceux qui nous apprend le plus de particularitez sur la discipline, & sur les cérémonies que l'on observoit autrefois dans l'administration du Batême: il est bon de les indiquer ici en général. Nous verrons donc 1. En quel temps on conféroit le Batême. 2. Quel en étoit le Ministre. 3. Quelles dispositions, & quelles cérémonies précédoient, accompagnoient, & suivoient l'administration de ce Sacrement.

I. Le temps ou l'on conféroit solennellement le batême, étoit la Pâques, & la Pentecôte; c'est-à-dire, à l'entrée de ces deux fêtes. *Diem Baptismo solemniorum Pascha prestat... Exinde Pentecoste.* de Bapt. c. 19. Cette coutu-

me de ne conferer le batême solemnel, qu'en ces deux jours, s'est conservés long-temps dans l'Eglise. Un Synode d'Auxerre tenu sur la fin du sixième siècle, défend par le dix-huitième Canon de baptiser qu'à Pâques, même les enfans; excepté dans le danger de mort. Le troisième Canon du second Concile de Macon, en 585, déclare la même chose. Dans une lettre que Gregoire second écrivit au clergé & au peuple de Thuringe sous le regne de Charles Martel en 723, ce Pape leur marque, qu'il a donné ordre à Boniface leur nouvel Evêque, de n'administrer le Batême, qu'à Pâques, & à la Pentecôte; hors le cas de nécessité. Enfin, du temps de Charlemagne, & de Louis le Débonnaire, la même discipline étoit encore en vigueur; comme on le voit dans leurs capitulaires. L'Eglise a jugé à propos de faire quelque changement dans la suite à cet ancien usage; mais du moins elle en a conservé jusqu'aujourd'hui la mémoire par la constante pratique de bénir les fonts baptismaux la veille de ces deux grandes fêtes; & de réciter, soit pen-

581.

dant la messe, soit hors du temps de la messe, les prières qui ont rapport aux nouveaux baptisés.

J'ai dit, que selon Tertulien, les deux jours solennels du Batême étoient la Pâque, & la Pentecôte. L'expression néanmoins dont il se sert, semble marquer que par le mot de Pentecôte il entend les cinquante jours qui s'écourent depuis Pâques jusqu'à cette seconde fête. *Diem Baptismo solemniorum, dit-il, Pascha praestat; cum & Passio Domini, in qua tingimur, adimpleta est. exinde Pentecoste ordinandis lavacris latissimum spatium est; quo & Domini resurrectio inter discipulos frequentata est, & gratia Spiritus Sancti dedicata, & spes adventus Domini subostensa.* Le R. P. Dom Remi Cellier dans son Histoire générale des auteurs Ecclesiastiques, traduit ainsi ces paroles. Le jour solennel du Batême est celui de Pâques: & ensuite tout l'intervale jusqu'à la Pentecôte. Je doute que ce soit là le véritable sens de notre auteur. Tertulien a voulu seulement dire, si je ne me trompe, que comme on dispoit les Cathécumènes pendant le carême

peut recevoir le Batême à Pâques; de même on les préparoit pendant la quarantaine de Pâques, depuis le Dimanche *in Albis*; pour être baptez à la Pentecôte. En effet Tertulien paroît tellement restreindre le Batême aux seuls jours de Pâques, & de la Pentecôte, que citant en preuve ces paroles de Jérémie, chap. 31, *Et congregabo illos ab extremis terra in die festo*, il prétend que ce jour de fête ne doit s'entendre que de la Pâques, & de la Pentecôte. *Pascha dñem significat & Pentecostes; qui est propriè dies festus. c. 19.*

Da reste, quoiqu'il n'assigne que ces deux jours pour le batême solennel, il ne nie pourtant pas, que dans les cas de nécessité on ne puisse baptez en tout temps: parceque, dit-il, tout jour, toute heure, tout temps, étant le jour, l'heure, & le temps du Seigneur, est propre pour conférer le Batême. *Ceterum omnis dies Domini est, omnis hora, omne tempus habile Baptismo. ibid.* L'Eglise ordonne aujourd'hui, qu'on fasse baptez les enfans bientôt après leur naissance: qui ne voit les raisons qu'elle a d'en user de la sorte ?

H. Le Ministre du Batême, dit Tertulien, est principalement l'Evêque ; les Prêtres & les Diacres peuvent aussi administrer ce Sacrement ; mais non sans la permission de l'Evêque. *Dandi quidem [ baptismi ] jus habet summus sacerdos, qui est Episcopus : dehinc Presbyteri, & Diaconi : non tamen sine Episcopi autoritate. c. 17.* Les laïques ont de même le pouvoir de batiser : *alioquin etiam Laicis jus est, ibid.* c'est-à-dire, lorsqu'il ne se trouve ni Evêque, ni Prêtre, ni Diacre ; & que le danger pressant oblige de batiser au plutôt. Car, ajoute Tertulien, le besoin de l'un excuse l'office secourable de l'autre. *Sufficiat in necessitatibus, ut utaris Laico . . . tunc enim circumstantia succurrentis excipitur, cum urget circumstantia periclitantis. ibid.*

III. Pour ce qui regarde les cérémonies qui précédoient, qui accompagnoient, & qui suivoient le Batême ; comme Tertulien ne fait mention que de quelques-unes en particulier, il est à propos de rapporter ce que d'autres anciens auteurs Ecclesiastiques nous en aprennent.

Avant toutes choses on présentoit les Postulans à l'Evêque ; qui après les avoir interrogez , leur faisoit le signe de la croix sur le front , & les mettoit au rang des Cathécumènes. En même temps il les confioit à un catechiste pour les instruire de la morale chrétienne. Ceux d'entre les Cathécumènes qu'on jugeoit dignes d'être admis, donnoient leur nom au commencement du carême. Ils quitoient alors le nom d'Auditeurs, pour prendre celui de *Compétans*, ou *Elus*. Pendant la sainte quarantaine on les faisoit souvent venir à l'Eglise pour les instruire des mystères, qu'on devoit leur expliquer plus à fonds dans la suite; & pour examiner par la régularité de leur conduite, si l'on pouvoit espérer qu'ils persévereroient dans leur vocation. C'est ce qu'on apelloit *faire les scrutins* : dont le premier commençoit d'ordinaire le mercredi après le troisième Dimanche du Carême ; & tous finissoient inclusivement la veille de Pâques.

Pendant ce temps d'épreuve on faisoit sur les Cathécumènes un grand

\*v

nombre d'exorcismes ; comme on le fait par plusieurs témoignages de l'Histoire Ecclesiastique. Il y a très grande apparence que Tertulien fait aussi allusion à ces instructions, & à ces exorcismes, lorsque dans son livre des Prescriptions, c. 41. il foudroie la témérité de certaines femmes hérétiques, qui osoient, dit-il, instruire, exorciser, & peut-être même batifer : *Ipsa mulieres haereticae quam procaces, quae audeant docere, exorcismos agere ; forsitan & tingere.* Outre cela on obligeoit les Cathécumenes de renoncer au démon, à sa pompe, & à ses anges. Notre auteur le marque formellement. *Aquam adituri, ibidem, sed & aliquanto prius in Ecclesia sub Antistitis manu contestamur, nos renuntiare diabolo, & pompa, & Angelis ejus.* de cor. mil. c. 3. Cette rénonciation, comme l'on voit, se faisoit plusieurs fois durant le carême ; & se renouvelloit authentiquement la veille de Pâques, immédiatement avant le batême. On les obligeoit encore à faire beaucoup de prières, de génuflexions, de jeûnes, de veilles, & d'autres pénitences ; &

enfin à confesser tous leurs péchés.

Voici l'expression de Tertulien, de Baptismo, c. 20. *Ingressuros Baptismum orationibus crebris, jeuniis, & geniculationibus, & pervigillis orare oportet: & cum confessione omnium retro delictorum.* Remarquons en passant, que Tertulien ne parle point ici d'une confession publique; puisqu'il ajoute au même endroit, que c'est un très-grand avantage pour nous de n'être pas obligés de confesser publiquement nos péchés, & nos infamies. *Nobis gratulandum est, si non publice confitemur iniquitates, aut turpitudines nostras.* Donc c'étoit une confession secrète, ou auriculaire; comme l'on dit.

Enfin avant que de recevoir le batême, on faisoit faire aux Cathécumenes une profession de foi sur les principaux articles du Symbole; ainsi que l'Eglise le pratique encore aujourd'hui.

Le jour du Batême étant arrivé, on benissoit l'eau des fonts baptismaux. Outre le témoignage des autres auteurs, on ne peut gueres disconvenir que Tertulien ne parle de cette bené-

diétion, lorsqu'il s'explique ainsi dans ce Traité. c. 4. *Igitur omnes aquæ de pristina originis prerogativa sacramentum sanctificationis consequuntur, invocato Deo. Supervenit enim statim Spiritus de cælis, & aquis superest, sanctificans eas de semetipso; & ita sanctificata vim sanctificationis combibunt.* Les eaux étant ainsi benies; ou ( pour parler le langage de Tertulien, ) étant ainsi sanctifiées, les hommes, soit adultes, soit jeunes enfans, étoient présentez par leurs Parrains du côté droit des fonts; & les Mairaines conduisoient les femmes du côté gauche. Notre auteur parlant de ces Parrains, & de ces Mairaines, les appelle en latin *Sponsores*, c. 18. c'est-à-dire, *Répondans*, ou *Cau-tions*: parcequ'ils devoient repondre pour les nouveaux batisés.

Quoique Tertulien ne fasse pas une mention expresse de quelques autres cérémonies qu'on observoit avant l'administration actuelle du Batême, & que l'Eglise observe de même aujourd'hui; elles sont néanmoins rapportées par de très anciens auteurs. Elles sont l'insufflation que le mini-

stre du batême faisoit sur la personne qui devoit être baptemisée : le sel qu'il lui mettoit à la bouche : le signe de croix qu'il lui faisoit de nouveau sur le front & sur le cœur : les exorcismes qu'il renouvelloit sur le Cathécumène : l'ongtion qu'il lui faisoit avec de l'huile appelée des Cathécumènes, sur le front & sur les épaules.

Toutes ces solemnitez étant faites, le ministre du batême conféroit ce sacrement au nom des trois personnes de la Sainte Trinité ; suivant le precepte de Jesus-Christ, Math. c. 28. la manière la plus ordinaire dont on conféroit le batême dans la primitive Eglise, étoit par *Immersion*. C'est-à-dire, que ceux qui devoient être baptemisés, étoient plongez trois fois dans l'eau. Voici deux temoignages de Tertulien. *Aquam adituri; confitemur nos renuntiare diabolo, & pompæ, & Angelis ejus. Dehinc. ter mergitamur.* de cor. mil. c. 3. *Novissimè mandans, ut ringuerent in Patrem, & Filium, & Spiritum Sanctum, non in unum: nam nec semel, sed ter ad singula nomina in personas singulas mergitamur.* Advers. Prax. c.

26. C'étoit donc non par une seule, mais par trois immersions, que l'on conféroit le batême; en invoquant à chaque immersion une des trois personnes de la Sainte Trinité.

Quoique le batême par immersion fût le plus usité dans la primitive Eglise; suivant l'étimologie du mot *batifer*, qui en grec signifie *plonger*: il est vrai néanmoins, qu'on le donnoit souvent par infusion; soit à cause du danger qu'il y avoit que des jeunes enfans, ou des adultes infirmes ne fussent exposés à la mort par l'immersion; ou pour quelque autre raison de convenance, sur tout par rapport aux femmes; & cette dernière manière de batifer par infusion est la seule qui se pratique aujourd'hui dans l'Eglise: principalement depuis que le Batême des Adultes est devenu très rare dans les pays où régné la religion chrétienne.

Au sortir du bain salutaire, si l'évêque étoit trop occupé, on presentoit les nouveaux batifés à un prêtre qui leur faisoit l'onction du S. Chrême sur le front. *Egressi è lavacro, die Tertulien c. 7. perungimur benedictâ*

*unctione.* C'est cette même cérémonie que l'Eglise observe encore aujourd'hui ; comme il est marqué dans le Rituel.

Je doute que le Pere Alexandre Jacobin ait eu raison de citer ces paroles, pour prouver contre le Ministre Daillé, que la Confirmation est un véritable sacrement de la nouvelle loi. Il paroît certain que Tertulien ne parle en cet endroit, que de cette onction du Saint chrême, que l'Eglise ordonne de faire immédiatement après le batême sur le sommet de la tête du nouveau baptemisé. Ainsi l'usage présent se trouve conforme à l'ancienne pratique.

Mais dans la primitive Eglise, me dira-t-on, ne donnoit-on pas la Confirmation d'abord après le Batême ? J'en conviens ; & Tertulien nous l'apprend aussi : pourvu qu'il y ait un évêque, auquel seul il a toujours appartenu d'être le ministre ordinaire de ce sacrement : comme il paroît par les Actes des Apôtres, c. 8. & par la constante tradition de l'Eglise. Le Pere Alexandre pouvoit donc citer un te-

80      *Remarques générales*

moignage plus convaincant de Tertulien pour répondre au ministre Daillé. Il n'avoit qu'à prendre la peine de lire les paroles qui suivent bientôt après celles, qu'il rapporte du Chapitre septième. Voici comment notre auteur s'exprime, c. 8. *Dehinc manus imponitur per benedictionem; advocans & invitans Spiritum Sanctum. Après cela on nous impose les mains, en apellant & invoquant par la priere le Saint Esprit.* Voilà, ce me semble, la confirmation clairement désignée par Tertulien : l'imposition des mains, qui a toujours fait le principal caractère de ce Sacrement, comme de celui de l'Ordre ; voilà la matière : la priere, en voilà la forme. Pour ce qui regarde l'onction que fait l'évêque, & que les théologiens prétendent être une autre partie essentielle de la confirmation, Tertulien en fait mention ailleurs ; & surtout dans son livre des Prescriptions contre les hérétiques, c. 40. où il s'exprime de la sorte en parlant des entreprises impies du démon, qui s'efforce de contrefaire l'économie même des Sacremens que J. C. a institués. *Isas*

*quoque res Sacramentorum divinatorum amulatur [diabolus] Tinguis & ipse quosdam, utique fideles suos . . . & si adhuc initiat Mithrae, signat illic in frontibus milites suos; celebrat & panis oblationem.* Qui ne voit qu'il parle là des trois premiers Sacremens ?

Enfin on présentoit aux Néophites un flambeau allumé, comme nous l'apprenons de saint Grégoire de Naziance, & de Nicéphore. On les revêtoit d'une robe blanche, qu'ils devoient porter durant l'octave de Pâques. On leur donnoit la confirmation, après quoi on les conduisoit à l'autel pour assister au saint sacrifice de la messe, & pour recevoir la communion. Notre auteur parle encore de quelques autres cérémonies qui se pratiquoient, du moins dans les églises d'Afrique. On faisoit goûter aux nouveaux batisés un peu de lait, & de miel: *Inde suscepti, dit-il, lactis & mellis concordiam prægustamus.* de cor. mil. c. 3. Et on leur défendoit l'usage du bain pendant toute la semaine de leur Batême: *Exque eâ die lavacro quotidiano per totam hebdomadam abstinemus.*

ibid. Telles étoient les principales cérémonies qu'on observoit autrefois dans l'administration du batême. L'Eglise dans la manière dont elle confère aujourd'hui ce Sacrement aux enfans, en a conservé une fort grande partie. Elle a seulement jugé à propos de ne donner la confirmation & l'eucharistie que dans un âge, ou l'on ait assez de connoissance pour se disposer à recevoir comme il faut ces deux Sacremens.

---

## R E M A R Q U E S

### P A R T I C U L I E R E S.

#### *sur le Traité du Batême.*

c. 1.

**L**efface le rache de nos anciens pechés;  
 & nous ouvre la porte à la vie éternelle.  
 Voilà les deux effets du batême, comme la foi nous l'enseigne. Tertulien déclarant dans son livre du Témoignage de l'ame, c. 3. que nous avons été tous souillez par le peché de nos premiers parens Adam, & Eve; avoue par conséquent, que le peché originel est effacé dans le batême en même temps que les autres.

*sur le Traité du Batême.* 83

Pour nous, qui sommes comme de petits *ibid.*  
poissons, conduits par J. C. Notre Auteur  
fait ici allusion au nom abrégé de J. C.  
qui en grec est marqué par ces lettres  
*ixthvs* ; dont chacune en particulier  
signifie *Jesus, Christus, Dei filius, Ser-*  
*vator* : *Jesus-Chrit, fils de Dieu, Sau-*  
*veur* : mais jointes ensemble en un seul  
mot, elles ne signifient que *Poisson*. Je  
ne fais, si aujourd'hui on approuveroit  
cette espece d'emblem. C'est delà aus-  
si que nous vient le nom de *Piscine*.

Il n'y a point de différence entre ceux  
que Jean a batisés dans le Jourdain, &  
ceux que Pierre a batisés dans le Tibre. Il  
est certain que le batême que confe-  
roit Jean-Baptiste, étoit inférieur à  
celui que conféroit saint Pierre. Notre  
auteur veut dire ici, que pour ce  
qui regarde seulement la matière  
du batême, il est indifférent que ce  
soit de l'eau du Jourdain, ou de l'eau  
du Tibre. Toute eau naturelle est éga-  
lement bonne pour batiser. Quand  
Tertulien parle de la sorte, il étoit  
persuadé que saint Pierre avoit été à  
Rome : & même qu'il avoit souffert le  
martire ; comme il l'assure dans ses  
*Prescriptions, c. 36.*

c. 4.

84 *Remarques générales.*

c. 5. *Les Gentils eux-mêmes.* Si l'on veut savoir plus au long ce que Tertulien raconte ici des ablutions pratiquées par les Gentils, on n'a qu'à prendre la peine de consulter les auteurs profanes; & en particulier Gyrard entre les modernes.

*ibid.* Car dès que la coulpe est remise, la peine l'est aussi: *exempto scilicet reatu, eximitur & pœna.* Ce seroit mal interpréter la pensée de Tertulien, que de croire, qu'il ne reconnoît ni concupiscence, ni autres peines temporelles dans un batisé; quoique le peché originel lui ait été remis par le Batême. Il ne parle avec tous les bons catholiques, que de la peine éternelle.

c. 6. *Il faut nécessairement qu'on fasse mention de l'Eglise.* C'est encore aujourd'hui une des cérémonies du batême. Le Prêtre après avoir demandé à celui qui doit être batisé, s'il croit en Dieu le pere tout-puissant, en Jesus-Christ son fils unique, & au Saint-Esprit, ajoute en même temps: croyez vous en l'Eglise Catholique?

c. 8. *Quoi? l'adresse des hommes pourra &c.* Tout cet endroit de Tertulien paroît

fort obscur. Je souhaiterois savoir à quelle cérémonie profane il fait allusion.

*C'est pour cela qu'il [ le monde ] doit être de nouveau purifié par le feu.* Pamélius croit que notre auteur parle ici du feu qui doit purifier l'univers à la fin des siècles. Écoutons Tertulien lui-même, qui explique sa pensée à la fin du c. 10. *Comme les vrais fideles sont purifiés par le Batême pour leur sanctification ; de même les hypocrites, & les infidèles recevront un batême de feu pour leur condamnation.* *ibid.*

*Ce que Jean avoit reçu de céleste, c'est-c. 10, à-dire, l'esprit de prophétie, vint tellement à lui manquer.* Tertulien se trompe ici au sujet du précurseur de Jésus-Christ, comme je l'ai déjà remarqué sur le chap. 8. des Prescriptions contre les hérétiques. Il n'a pas fait d'abord attention au véritable motif, qui engagea Jean-Baptiste à envoyer deux de ses Disciples au Sauveur, pour lui faire cette demande : *Etes-vous le Messie? Tu es, qui venturus es, an alium expectamus? Math. ch. 11.*

*Nous ne trouvons point qu'ils [ les*

Apôtres ] aient été baptisés dans le Seigneur ; excepté S. Paul. Quelques-uns, comme notre auteur, croient que les Apôtres n'ont reçu que le batême de Jean. S. Augustin, trouve plus probable, que J. C. leur a conféré lui-même le batême. *Intelligimus jam fuisse baptizatos, sive baptismo Joannis [quod multi opinantur] sive, quod magis credibile est, baptismo Christi.* Aug. Epist. 108.

c. 14. Car il faut commencer par prêcher, & ensuite baptiser. On voit assez qu'il s'agit ici du batême des adultes.

c. 15. Cet unique & véritable batême se trouve seulement parmi nous. Dans ce chapitre Tertulien semble soutenir, que le batême conféré par les hérétiques est nul & invalide, comme S. Cyprien son admirateur le soutint dans la suite. Ce seroit une erreur condamnée par l'Eglise. Je crois pourtant que notre auteur n'a voulu parler que de certains hérétiques, qui ne gardoient pas en baptisant la forme prescrite par Jesus-Christ, ou qui ne reconnoissoient pas la divinité de Jesus-Christ. En effet, pour prouver la nul-

lité du bapême des hérétiques, voici la raison qu'il apporte. Je ne dois point reconnoître en eux ce qui n'est consacré qu'à moi ; puisqu'ils n'ont pas le même Dieu & le même Christ que nous. Par conséquent l'unité du bapême n'est point chez eux, puisqu'il n'est pas le même que le nôtre. *Non debeo in illis cognoscere, quod mihi preceptum est; quia non idem Deus est nobis, & illis; nec unus Christus, id est idem. Ideoque nec baptismus unus, quia non idem*

- Nous ne recevons donc qu'une fois le *ibid.* bapême. Ce sacrement ne se réitère pas. C'est ce que notre Auteur répète en un autre endroit. *I. contra Marc, c. 28.*

Il est vrai que nous avons un second *c. 16.* bapême, qui est le bapême du sang. Par ce bapême du sang il faut entendre dans un sens figuré la pénitence, que les PP. appellent un bapême laborieux, *laboriosus baptismus*; ou le martire, qui est la consommation de la plus parfaite charité.

Notre Seigneur a dit : Ne les empêchez pas [ les enfans ] de venir à moi, *c. 13.*

88 *Remarques particulières, &c.*

*Qu'ils viennent donc, lorsqu'ils seront plus avancés en âge. La manière, dont Tertulien interprète ces paroles de Jesus - Chrit, semble d'abord favoriser l'erreur des Amabatistes. Je crois pourtant qu'il ne parle ici, que des enfans des infidèles, qui couvroient risque d'être ensuite pervertis par leurs parens; & à qui par conséquent il ne falloit pas conférer le batême sans beaucoup de précaution. Quel que soit le sentiment de Tertulien; il est certain, & de foi, que les enfans sont capables du batême; & l'Eglise ordonne, qu'ils soient baptisés le plutôt qu'il est possible.*

c. 20. *La cause, si je ne me trompe, pour-  
quoi les Apôtres succombèrent à la tenta-  
tion; c'est parce qu'ils se laisserent aller  
au sommeil. Ce n'est donc point, se-  
lon Tertulien, parceque la grace leur  
manqua; mais parce qu'ils manqué-  
rent à la grace.*



TRAITE



# TRAITÉ DE L'ORNEMENT DES FEMMES.

**I**llustres servantes du Dieu CHAP.  
vivant, & mes très chères I.  
sœurs en Jesus-Christ, souffrez,  
qu'en qualité de votre confrère,  
quelque indigne que je sois de  
ce glorieux titre, je vous adres-  
se cette courte instruction; non  
par un sentiment de vanité,  
mais par le seul motif de la cha-  
rité, qui m'intéresse à l'affaire  
de votre salut. Or cette affaire,  
à quoi nous devons tous égale-  
ment travailler, consiste prin-  
cipalement à donner des preu-

**G**

## 74 DE L'ORNEMENT

ves irréprochables d'une pureté entière. Comme nous sommes tous le temple de Dieu par la consécration que le S. Esprit en a faite dans notre batême ; il faut que la pureté soit, pour ainsi parler, le portier & le gardien de ce temple : afin qu'elle n'y laisse entrer rien d'immonde, rien de profane ; de crainte que le Seigneur, qui l'habite, voyant sa demeure souillée, ne vienne à l'abandonner avec indignation. Mon dessein néanmoins n'est pas aujourd'hui de vous faire voir la nécessité de la pureté ; les préceptes divins sont assez formels là dessus. Je me contente de vous expliquer un des devoirs importans qui regardent cette vertu ; c'est à dire, la manière dont vous devez régler votre extérieur. Car

plusieurs d'entre vous [ qu'il me soit permis de vous faire ce reproche, bien que moi-même je sois le plus répréhensible de tous les hommes] plusieurs d'entre vous, dis-je, s'abusant, ou par une ignorance affectée, ou par une dissimulation audacieuse, se comportent au dehors avec aussi peu de retenue, que si la pureté consistoit dans le seul éloignement des plaisirs charnels. Comme si l'extérieur, je veux dire, la parure & les ornemens du corps étoient une chose tout à fait indifférente.

Elles conservent ainsi tout le soin qu'elles prenoient autrefois de cultiver leur beauté, & leur bonne grace; en sorte qu'on ne sauroit remarquer presque nulle différence entre elles, & les femmes païennes, aux-

G ij

## 76 DE L'ORNEMENT

quelles le caractère de la véritable pudeur est malheureusement inconnu. Je dis que ces infidèles ne savent ce que c'est que la véritable pudeur ; parce que dès qu'on ignore Dieu, maître & dépositaire de toute vérité, on ne peut suivre que les voies de l'erreur & du mensonge. En effet, quand on pourroit croire qu'il y a de la chasteté parmi les païennes, leur vertu est néanmoins si imparfaite & si défectueuse, que quelque chastes qu'elles soient peut-être dans l'ame, il paroît trop de dissolution dans le luxe de leurs habits. Telle est leur vanité : c'est se procurer une partie du plaisir, quand on ne peut l'avoir tout entier. Combien en trouverez-vous enfin parmi celles là même, qui affectent de

## DES FEMMES. 77

ne plaire qu'à leurs maris, qui ne prennent un soin particulier d'orner & d'embellir leur corps pour attirer les regards des étrangers; quelque semblant qu'elles fassent de n'avoir en cela aucune mauvaise intention? Disons mieux : il est assez ordinaire à ces chastes païennes de ne pas oser à la vérité comettre le crime, mais d'en avoir néanmoins le desir : ou si elles n'ont pas actuellement ce desir formel, au moins de ne se faire aucune violence pour le prévenir. Faut-il en être surpris? Tout ce qui ne vient pas de Dieu, ne sauroit être que déréglé. Ces personnes ne pouvant obtenir un bien parfait, gâtent le peu même qu'elles possèdent, par le mélange du mal qui s'y trouve.

## 78 DE L'ORNEMENT

CHAP.

2.

*Math.*

5.

Pour vous, mes très chères sœurs, vous devez vous distinguer d'elles autant dans vos habits, que vous vous en distinguez dans tout le reste; parce que vous devez être parfaites, comme votre Pere céleste est parfait. Or cette perfection, je veux dire, cette pureté chrétienne, doit non seulement ne pas vous faire desirer d'être aimées, mais encore vous faire haïr & détester tout ce qui peut alumer quelque dangereux amour dans les autres. En premier lieu, parce que ce desir de plaire par des graces artificielles, ne peut venir que d'un cœur gâté & corrompu. On fait combien ces graces & ces parures servent d'amorce pour attirer au plaisir défendu. Pourquoi donc travaillez-vous à alu-

mer ces flâmes dangereuses ? Pourquoi invitez-vous à un plaisir , que vous faites profession de regarder comme illicite ? En second lieu , parce que nous ne devons pas frayer le chemin aux tentations , qui deviennent souvent victorieuses à force d'attaques ; ou qui du moins troublent furieusement la paix de l'ame. Ah ! Seigneur , préservez nous d'un si funeste écueil. Nous devons paroître avec un extérieur si modeste , si réglé , si chrétien , que notre conscience n'ait aucun reproche à nous faire : desirant de persévérer toujours en cet heureux état ; mais prenant garde à ne pas trop présumer de nous mêmes : car en présumant de ses propres forces , on appréhende moins , on se précautionne moins , on

80 DE L'ORNEMENT  
s'expose plus. La crainte est le  
fondement du salut ; & la pré-  
somp tion est oposée à la crain-  
te. Il est donc avantageux de  
nous défier de notre vertu : cét-  
te défiance nous fera craindre ;  
la crainte nous rendra plus cir-  
conspect ; & la circonspection  
nous mettra en état d'éviter le  
danger. Au contraire si nous  
comptons sur nous mêmes , soit  
en ne craignant point , ou en  
ne considérant pas assez le pé-  
ril , il nous sera très difficile de  
ne pas tomber. Celui qui mar-  
che avec trop de sécurité , ne  
prenant garde à rien , il ne sera  
jamais bien affermi. Mais celui  
qui est attentif à tout , qui appré-  
hende tout , se met en état d'ê-  
tre tranquile & assuré. Plaise au  
Seigneur que ses serviteurs é-  
prouvent les effets de sa protec-

tion, & qu'ils puissent toujours se glorifier en lui des graces dont il les favorise.

Pourquoi travaillons - nous donc à faire périr nos frères ? Pourquoi par ces embellissemens affectés portons - nous le feu de la convoitise dans leur cœur ? Si la loi nouvelle du Sei-<sup>Matt. 5.</sup>gneur punit également le desir & l'action deshônête, pensez-vous que celui qui aura causé la perte des autres demeure sans punition ? Or sachez que vous faites périr votre frère, lors qu'exposant votre beauté à ses yeux, vous lui faites naître des desirs impudiques : il a déjà commis en son ame ce qu'il a criminellement desiré ; & vous devenez, pour ainsi parler, l'épée dont il se tue. D'ailleurs, quand il n'y auroit de vo-

## 82 DE L'ORNEMENT

tre part aucune faute positive ; vous n'êtes pas pour cela excusable. Ainsi lorsqu'il s'est commis un meurtre dans une maison , quoique le maître du logis n'en soit pas coupable , son inattention ne laisse pas d'être exposée aux rigueurs de la justice , dès là que l'action criminelle s'est passée chez lui.

Ornez - vous donc maintenant , embellissez soigneusement votre corps , afin que vos frères perissent en vous voyant. Mais que deviendra ce divin précepte , *Vous aimerez votre prochain comme vous - même ?* Hélas ! si vous avez peu de soin de votre salut , ne ruinez pas du moins le salut des autres. Ne croyez pas que le Saint Esprit se soit expliqué de la sorte par rapport seulement à certains de-

*Math.*  
19.

voirs de charité en particulier : il a parlé par rapport à toutes les occasions où nous pouvons être utiles au prochain. Puisqu'il est donc vrai que notre bien spirituel, & celui des autres est en péril, par le soin qu'on prend d'augmenter des attraits déjà trop dangereux par eux-mêmes, soyez persuadées que vous ne devez pas seulement rejeter cet appareil d'ornemens, au moyen desquels la passion commence de s'allumer ; mais que vous devez encore laisser diminuer ou effacer l'éclat de votre beauté naturelle, par une espèce de négligence qui ait Dieu pour principe. De cette sorte vous arrêterez les écarts dangereux que les yeux ont acoutumé de faire. Car bien qu'il ne faille pas condamner absolument la

## 84 DE L'ORNEMENT

beauté , en tant qu'elle est un avantage du corps , un ornement de l'ouvrage de Dieu , & un voile honorable de notre ame ; cependant le tort que nous pouvons causer à ceux qui nous voient , doit nous faire appréhender les mêmes effets que la beauté de Sara fit craindre autre fois à Abraham. Ce père des croyans se crut obligé de cacher sa femme sous le nom de sœur , afin de la délivrer de l'insulte des Egiptiens.

*Gen. 12.  
& 20.*

**CHAP.**  
**3:**

D'ailleurs , que la beauté ne soit point à craindre ; qu'elle ne soit ni dangereuse pour les personnes en qui elle est , ni funeste à ceux qui vivent avec nous : qu'elle n'expose à aucune tentation , ou qu'elle ne cause aucun sujet de scandale & de chute : ne suffit-il pas qu'elle n'est point

nécessaire aux vierges de Jesus-Christ ? Car dès qu'on est chrétiennement chaste , on n'a que faire de beauté temporelle ; puisqu'à proprement parler , elle n'a pour usage & pour fruit que l'impudicité. Je ne vois pas qu'on en doive juger autrement. Laissons donc le soin de rehausser les graces qui sont en nous, ou d'aquerir celles que nous n'avons pas. Laissons , dis-je , un semblable soin à ces femmes insensées qui croient travailler pour elles-mêmes en cultivant leur beauté , lorsqu'elles travaillent pour les autres. Quoi ! demandera quelqu'un , quand même on seroit chaste , iera-t-on criminel pour entretenir sa beauté ? N'est-il point permis de tirer avantage des ornemens du corps, & de

gouter le plaisir d'être bien fait? Je laisse la chose à examiner à celui qui veut tirer son mérite des prérogatives de sa chair. Pour nous, nous devons mépriser ce fol avantage qui est le caractère d'une ame vaine. Or la vanité ne convient nullement à ceux qui font profession de l'humilité chrétienne. D'ailleurs si toute gloire est vaine & inutile, combien plus le sera celle qu'on tire d'un foible ornement du corps? Fidèles disciples de Jesus-Christ, c'est à vous seulement que je parle. S'il est permis de se glorifier de quelque chose, c'est uniquement des biens spirituels; les belles qualités du corps doivent nous toucher peu, parce que nous ne devons penser qu'à embellir notre ame. Nous ne devons

nous réjouir que des choses à quoi notre profession demande que nous réüssissions. Notre gloire est le mérite de nos bonnes œuvres.

A la bonne heure , néanmoins qu'un chrétien se glorifie de sa chair : mais d'une chair macérée par la pénitence & endurcie , pour ainsi parler , à de saintes autorités : afin que la chair ainsi mortifiée fasse triompher l'esprit , bien loin de l'avilir en attirant sur elle les regards & les soupirs de quelque jeune homme insensé. Ainsi convaincues , mes très-chers sœurs , que la beauté vous est entièrement inutile , mettez-vous peu en peine de ne la pas avoir , ou négligez-la saintement si vous l'avez. Une femme chrétienne peut naturellement être bien

faite : mais sa beauté ne doit pas être un sujet de scandale. Si cela arivoit, elle devroit non seulement ne pas rechercher la vue des hommes ; mais même éviter avec soin de se faire connoître à eux.

CHAP.

4.

Voulez-vous que je vous parle le moins chrétiennement, & que je vous donne les mêmes avis que je me contenterois de donner à des femmes païennes ? Soyez persuadées que vous ne devez tacher de plaire qu'à vos maris. Or vous leur plairez autant que vous aurez soin de déplaire aux autres. Ne craignez rien ; une femme ne paroît point laide à son époux. Elle lui plut assez, lorsque les qualitez du corps, ou de l'ame la lui firent choisir pour épouse. Ne croyez donc pas qu'en méprisant les parures

parures & les ornemens, vous vous attiriez la haine ou l'indifférence de vos maris : un mari, quel qu'il soit, exige de sa femme une chasteté inviolable plus que toute autre chose. Un chrétien ne doit pas faire attention à la beauté ; parce que les avantages qui flatent les gentils, doivent nous toucher fort peu. Un infidèle regarde même cette beauté comme une chose suspecte & dangereuse. Pour qui voulez-vous donc embellir votre visage ? Le chrétien ne demande pas cela de vous ; & l'infidèle s'en défie. Pourquoi tant d'application, à rechercher des ornemens qui excitent & le mépris de celui-là, & les soupçons de celui-ci ? N'est-ce pas perdre votre travail ?

Ce que je viens de dire n'est

CHAP.

H

## 90 DE L'ORNEMENT

pas pour vous inspirer des manières rustiques & dégoutantes ; ou pour vous conseiller de la malpropreté dans votre personne. Mon dessein est seulement de vous remontrer jusqu'à quel point , & suivant qu'elles loix vous pouvez prendre soin de votre corps ; en sorte que la pudeur n'y soit pas intéressée. Il ne faut point aller au-delà de ce qu'exige une modeste bienséance & une honête propreté. Il faut commencer par plaire au Seigneur. Ce qui l'offense grièvement , c'est l'extravagante attention qu'ont plusieurs femmes , à user de cent fortes d'ingrédiens pour rendre leur peau blanche & unie , pour farder leur visage , pour colorer leurs joues avec du vermillon , pour noircir leurs yeux avec de

la suie. Sans doute que l'ouvrage de Dieu leur déplaît : elles y trouvent à redire : elles condamnent la sagesse du souverain créateur de toutes choses. Car c'est véritablement le condamner que de corriger, que de retoucher ce qu'il a fait. Mais qui leur apprend à en user de la sorte ? Helas ! c'est l'ennemi de Dieu, c'est le démon qui les instruit ! En effet, quel autre pourroit montrer à défigurer le corps, sinon celui dont la malice a su transformer l'esprit de l'homme ? C'est lui, n'en doutons point, c'est lui-même qui est l'inventeur de tous ces coupables artifices ; afin que dans nous il puisse en quelque sorte déclarer la guerre à Dieu même. Ce que nous recevons en naissant est l'œuvre de Dieu : par consé-

H ij

## 92 DE L'ORNEMENT

quent ce que l'on y ajoute est l'œuvre du démon. Or employer le secours de Satan pour réformer l'ouvrage de Dieu ; quelle audace , quelle témérité ! Nos esclaves n'osent rien emprunter de nos ennemis : nos soldats ne demandent rien aux généraux du parti contraire : ils se font un crime de recourir à l'adversaire de celui , de qui ils dépendent. Et les chrétiens auront recours à leur plus dangereux ennemi , c'est-à-dire , à l'esprit malin ? Que dis-je les chrétiens ? peuvent-ils être apellés de ce glorieux nom , après une telle infidélité ? Ils doivent plutôt être nommés les disciples de celui dont ils aiment à suivre la doctrine.

A ces traits , mes chères sœurs , reconnoissez combien

il est indigne du nom de chrétien, & contraire à la religion que vous professez, de prendre un agrément artificiel; pendant qu'on vous ordonne une sainte simplicité en toute votre conduite: de déguiser votre visage, pendant qu'on vous défend de déguiser aucun de vos sentimens: de desirer ce que la providence n'a pas voulu vous accorder, pendant qu'on vous commande de ne rien souhaiter du bien d'autrui: de travailler à relever vos attraits, pendant qu'on exige de vous une chasteté parfaite. Dites-moi, je vous prie, comment observerez-vous ce qu'il y a de plus difficile dans la loi, si vous ne gardez pas même ce qu'il y a de plus doux & de plus léger?

J'en vois quelques-unes de <sup>CHAP.</sup> 6.

94 DE L'ORNEMENT

vous tout occupées à enduire incessamment leurs cheveux pour leur donner une couleur blonde. Elles rougissent presque de leur patrie; elles sont fâchées de n'avoir pas pris naissance dans les Gaules, ou dans la Germanie. Elles tâchent de se dédomager, en transportant à leur chevelure ce que la nature a donné à ces nations. Triste présage que cette brillante chevelure ! vaine & triste beauté qui se termine enfin en laid ! En effet, sans parler des autres inconveniens, n'est-il pas vrai que par l'usage de ces parfums on perd insensiblement les cheveux ? N'est-il pas vrai que le cerveau même est ordinairement affoibli par ces humeurs étrangères qui le gâtent à la fin ; & par l'excessive ardeur du fo-

leil, auquel vous prenez plaisir d'enflammer & de sécher votre tête ? Peut-on aimer des ornemens qui produisent de si funestes effets ? Faut-il appeler beau, ce qui n'est qu'un composé de choses si peu convenables ?

Une femme chrétienne fait de sa tête une espece d'autel où elle répand avec profusion des parfums. Car n'est-ce pas une sorte de sacrifice que ce qu'on fait bruler en l'honneur de l'esprit immonde ? Au lieu d'employer ces matières aux usages pieux, utiles & nécessaires, à quoi Dieu a destiné chaque créature. D'un autre coté que dit Jesus - Chrit ? Qui de vous peut faire d'un cheveu *Matth.* blanc un cheveu noir ; ou d'un noir, en faire un blanc ? Ce sont les femmes qui osent démentir

## 96 DE L'ORNEMENT

Dieu. Voyez , disent - elles ; comment d'une chévelure blanche ou noire , nous en faisons une blonde pour avoir meilleure grace. Il vient néanmoins un temps où elles n'omettent rien pour changer leurs cheveux blancs en noirs , lorsque parvenues à une fatale vieillesse elles sont défolées d'avoir trop vécu. Quelle incongruité ! On rougit d'un âge où l'on a ardemment désiré de parvenir. On se plaint d'une perte à quoi l'on devoit s'attendre long-tems auparavant. On soupire après une jeunesse qui s'est passée dans le crime. On voudroit rapeler les occasions des plaisirs illegitimes. **A** Dieu ne plaise , qu'une telle folie entre jamais dans l'esprit d'une personne chrétienne. Plus on s'efforce de cacher sa vieillesse ,

Jeffe, plus elle se découvre. Voulez-vous ne vieillir jamais, conservez votre innocence bap- tismale? C'est cette beauté incorruptible que nous devons avoir soin d'entretenir jusqu'à ce que nous arivions au ciel, où nous trouverons le prix de notre innocence. Vous travaillez sans doute à vous aprocher, & à fortir au plutôt de ce monde malheureux, vous qui regardez comme une déformité insupportable de toucher de près votre fin.

Que sert à votre salut ce soin CHAP. 7. fatigant que vous prenez d'orner votre tête? Quoi, vous ne sauriez laisser vos cheveux en repos! Tantot vous les frisez, tantot vous les défrisez: tantot vous les rehaussez, tantot vous les abaissez: aujourd'hui vous les

I

treffez, demain vous les laissez floter avec une négligence affectée ; & quelquefois vous vous chargez d'un tas énorme de cheveux empruntés, que vous acommodez tantôt en forme de bennet pour y emprisonner votre tête ; tantôt en forme de pyramide pour montrer votre cou à découvert. . . Quelle prodigieuse bizarrerie de vouloir contrarier le commandement exprès du Seigneur ! Personne, dit Jesus-Christ, ne peut rien ajouter à sa taille. Et vous y voulez ajouter quelque chose, en accumulant sur votre tête des touffes de cheveux chargés d'ornemens, comme le milieu d'un bouclier. Si vous ne rougissez pas du poids de ce fardeau, rougissez du moins de son indignité. Ne

*Math.*  
6.

mettez pas sur une tête sanctifiée par le batême les dépouilles de quelque misérable , mort dans ses débauches , ou de quelque scélerat condamné à expirer sur l'échafaut. Une tête libre doit bannir la servitude de toutes ces gênantes parures. En vain vous cherchez à paroître magnifiquement ornées ; en vain vous employez les gens les plus habiles dans l'art d'acommoder les cheveux : Dieu veut que vous soyez voilées. Pourquoi ? sans doute afin qu'on ne voie pas la tête de certaines femmes. I. Cor. II.

Plût à Dieu qu'au grand jour du triomphe des chrétiens , il me fut permis , tout misérable que je suis , d'élever ma tête jusqu'à votre fiere hauteur , pour apercevoir si vous ressuscitez

100 DE L'ORNEMENT,  
avec votre fard, avec votre vermillon, avec vos parfums, avec vos superbes chévelures : & si les anges vous présenteront à Jesus - Chrit avec ces parures mondaines & ces embellissemens fastueux. Il est hors de doute que si Dieu ne désapprouve pas aujourd'hui ce luxe, vous le retrouverez au jour du jugement dernier ; & que vos corps brilleront de l'éclat des mêmes ornemens, dont vous faites gloire de les parer en ce monde. Mais le corps & l'ame ressusciteront alors, dépouillés de toute parure étrangere. Ce qui assurément ne ressuscitera pas avec l'ame & avec le corps doit être reprouvé, parce qu'il ne vient point de Dieu. Rejetez donc dès maintenant ce que vous ferez alors contraintes d'abhor-

rer : que le Seigneur vous voie aujourd'hui telles qu'il vous verra en ce dernier jour.

Il est aisé à un homme, me CHAP.  
8.  
direz-vous, & sur tout à un homme peu complaisant pour le sexe, de condamner dans les femmes ce qui peut les rendre agréables. Mais quoi ? est-ce que je ne desapprouve pas aussi dans notre sexe, certaines vanités peu conformes à la gravité de la religion ? Car les hommes n'ont pas moins de passion de plaire aux femmes, que les femmes en ont de plaire aux hommes. C'est dans les uns & dans les autres un vice que la nature leur a donné. Ainsi les hommes ont aussi leurs industries pour embellir leur personne par des beautés étudiées. Ils aiment à se faire raser, à arracher les

I iij

102 DE L'ORNEMENT  
poils de la barbe ; à friser , à  
agencer industrieusement leurs  
cheveux ; à cacher les marques  
de leur vieillesse & le désagrément  
de leurs cheveux blancs ;  
à donner à leur corps un air de  
jeunesse ; à se farder même  
comme les femmes ; à polir délicatement  
leur peau avec une  
poudre singulière ; à consulter  
incessamment leur miroir , quelque  
appréhension qu'ils aient de  
le trouver trop fidèle. Comme  
si la connoissance du vrai Dieu ,  
qui nous interdit tout desir de  
plaire , en nous interdisant toute  
impureté , ne suffisoit pas  
pour nous faire rejeter ces choses  
comme inutiles & contraires  
à la pudeur. Car où Dieu ré-  
side , là se trouve aussi la pu-  
deur avec cette sainte gravité  
qui l'accompagne ; comment

Iiiij

donc ferons-nous triompher la pureté sans les armes; c'est-à-dire, sans la modestie & la gravité? Mais aussi comment ferons-nous servir cette gravité à la pudeur, s'il ne se répand une honnête sévérité sur notre visage, sur nos habits, & sur toute notre personne?

Ainsi devez-vous, par rapport CHAP.  
9. même à votre habillement & à l'embaras de parures dont vous vous chargez, couper, rétrancher, bannir ce luxe immodéré, qui vous est superflu. Car que servira-t-il qu'on admire sur votre visage les marques d'un chrétien pieux, humble, simple, modeste, conformément aux règles de l'Évangile, si vous étalez sur le reste de votre extérieur un faste vain & une mollesse indécente? Il est aisé

de comprendre combien ce luxe est contraire à la pureté chrétienne, & fraie le chemin aux plus grands defordres. Comment cela? En prostituant, pour ainsi dire, les graces de la beauté par la mollesse des habits. Ce qui est si vrai, que sans le secours de ce luxe on regarde un visage bien fait comme une beauté peu touchante, désagréable, dépourvue de ses charmes; comme une beauté qui a fait divorce avec les graces. Au contraire si la beauté naturelle manque, on emploie le blanc & le rouge avec les autres secours de la vanité, pour y suppléer. Enfin on voit que les personnes mêmes qui sont parvenues à un âge de tranquillité, & qui sont entrées dans le port de la modestie, sont encore souvent é-

mues par la splendeur & la magnificence des ornemens; & troubles par les desirs violens qu'alume l'éclat des habits, malgré la froideur de leur âge.

Rejetez donc, fidèles servantes de Jesus-Christ, rejetez courageusement ces embellissemens & ces parures; comme vous fuiriez ces hommes infames qui font métier de vendre la pureté des vierges. Ou si vous êtes obligées d'avoir égard à votre naissance, à votre qualité, à votre dignité, paroissez avec une magnificence si modeste, qu'elle ne fasse aucun tort à la véritable sagesse, que vous avez acquise par l'Évangile. Du moins prenez garde que le prétexte de la nécessité, ne vous fasse point franchir les bornes que la religion vous prescrit. Car com-

ment pourrions-nous pratiquer l'humilité, dont nous faisons profession ; si nous ne corrigeons cet usage immodéré des richesses & des ornemens, qui ne servent qu'à entretenir la vaine gloire ? Or cette gloire ne nous convient point.

Ne nous est-il donc pas permis, me direz-vous, de nous servir de ce qui est notre bien ? Qui est-ce qui nous le défend ? Le voici : c'est l'Apôtre qui nous avertit d'user de ce monde, comme si nous n'en usions pas. Car, dit-il, *la figure de ce monde passe. Et au même endroit, que ceux qui font des acquisitions, soient comme s'ils ne possédoient rien. Pourquoi cela ? parce que le temps est court.* Si l'Apôtre ordonne aux maris de regarder même leurs femmes,

1. Cor.  
7.

Ibid.

comme s'ils n'en avoient point, à cause de la briéveté du temps; que faut-il penser de ces vains ornemens dont nous parlons ? C'est par le même motif que plusieurs personnes s'obligent de garder une virginité perpétuelle ; & que pour aquérir le royaume des cieux, ils se privent d'un plaisir dont l'usage pourroit leur être permis. Quelques autres s'interdisent l'usage de ce que Dieu lui-même a créé pour la nécessité, en s'abstenant de vin & de viande ; quoique cet usage ne puisse causer, ni péril, ni remors : mais ils sont bien aises d'affujettir & d'immoler leur ame au Seigneur par cette mortification du corps.

Jusqu'ici vous avez assez usé de vos richesses & de vos agrémens : vous avez assez recueilli

le fruit de vos qualités naturelles. Il est temps de suivre des maximes plus salutaires. Nous sommes ce peuple chéri que Dieu a fait naître à la fin des siècles. Il nous a destinés de toute éternité pour juger sainement de la valeur du temps ; afin qu'instruits par ses divines leçons, nous retranchions toutes les superfluités du siècle. Nous sommes spirituellement circoncis à l'égard de toutes choses , soit par rapport à l'esprit , soit par rapport aux corps ; car dans l'un & dans l'autre nous faisons profession de réformer les maximes du monde.

*Philip.*  
8.

CHAP.  
16.

Au reste , croyez - vous que c'est Dieu qui ait enseigné l'art de teindre les laines avec le suc de certaines plantes & avec l'huile de certains poissons ? Peut-être

oublia-t-il au commencement du monde de faire naître des brébis rouges ou bleues : c'est pour cela aparemment qu'il a découvert ensuite le secret de colorer les étofes ; afin que se trouvant trop minces & trop légères elles-mêmes , le seul prix en augmentât le poids. C'est aparemment Dieu qui a produit ces ouvrages d'or où brillent tant de pierres précieuses : c'est lui qui a percé le bas de vos oreilles , pour y atacher des perles magnifiques. Il a jugé si nécessaire de tourmenter son propre ouvrage , & de fatiguer des enfans malcontens de leur premier sort , que des cicatrices faites sur une chair née pour le travail , on vit pendre je ne fais quels grains , dont les Parthes , peuples barbares se couvrent

presque entièrement le corps en forme de colliers. Cependant ce même or qui vous enchante , est employé par certains peuples à faire des chaînes & des menotes , comme nous l'apprenons de leurs historiens. Tant il est vrai qu'on estime ces choses , non parce qu'elles sont bonnes en soi , mais parce qu'elles sont rares.

D'ailleurs , qui en a fait la découverte ? Ce sont les anges rebelles qui ont fait connoître aux hommes ces productions terrestres. Ensuite le travail & l'industrie jointe à leur rareté , les a rendues beaucoup plus précieuses , par la folle passion de satisfaire le luxe des femmes. Néanmoins , selon le témoignage d'Enoch , Dieu a condamné à des ténèbres éternelles les mau-

vains anges , pour avoir montré ces matieres dangereuses ; je veux dire l'or, l'argent , avec les ouvrages qu'on en fait ; & pour avoir enseigné sur tout l'art de colorer le visage , & les étoffes dont on s'habille. Comment plairons-nous à Dieu, si nous aimons les ouvrages de ceux que sa justice a été obligée de punir éternellement ?

Mais supposons que Dieu ait *Is. 3.* donné toutes ces choses , & qu'il les ait permises : supposons que le prophete Isaïe n'ait jamais declamé contre les robes d'écarlate ; qu'il n'ait jamais réprouvé les bagues d'or ; qu'il n'ait rien dit contre tant d'autres vains ornemens. Ne devons-nous pas nous distinguer toujours des gentils , & ne pas nous prévaloir de ce qu'ils ont de

prétieux? Souvenons-nous que nous n'avons d'autre maître que le véritable Dieu qui nous a instruits, & qui est jaloux que ses divins enseignemens ne soient point violés. Persuadons-nous, comme il est prudent & plus sûr de le faire, que dès le commencement du monde ce divin ouvrier pourvut sagement à tout; & qu'il disposa tellement les métaux & les minéraux qu'ils servissent d'épreuve à la vertu de ses fidèles disciples: afin que la liberté qu'ils auroient d'en user, augmentât leur mérite par le soin de s'en priver. Ne voit-on pas quelque fois qu'un sage pere de famille expose à dessein certains meubles, pour éprouver la fidélité de ses domestiques? Heureux, s'ils donnent des marques de leur probité & de

de leur modération. Mais combien plus louable est le serviteur qui s'abstient entièrement de ce qui lui est offert , & qui craint même la trop grande indulgence du maître ? Tel est le sentiment de l'apôtre : *Tout m'est permis*, dit-il, *mais tout n'édifie pas*. 1. Cor. 10. Combien appréhendera-t-on d'user des choses qui sont défendues , quand on se sera accoutumé à craindre celles qui sont permises ?

Mais enfin quelle raison CHAP. II. avez-vous de paroître si pompeusement ornées : puisque vous êtes séparées de ces autres femmes , qui n'ont besoin de cet attirail que pour des motifs qui ne vous touchent point. Vous ne visitez pas les temples des gentils : vous n'assistez pas à leurs spectacles : vous ne cé-

K

l'ébriez pas les fêtes des dieux. Cependant voilà les sujets ordinaires pourquoi l'on étale cette prodigieuse pōpe d'habits: c'est pour se trouver aux assemblées; c'est pour voir & pour être vues, c'est pour faire parade d'une vaine gloire; c'est pour exposer en vente sa pudicité. Mais pour vous, fidèles servantes du Seigneur, vous n'avez que des motifs salutaires pour sortir de chez vous; il s'agit alors, ou de visiter les malades, ou d'assister au saint sacrifice, ou d'entendre la parole de Dieu. Or toutes ces choses sont des exercices de retenue & de modestie. Il n'y faut ni habits extraordinaires, ni robes magnifiques, ou traînantes. Que si la bienséance, l'amitié, ou le devoir vous obligent de rendre visite aux

dames païennes , pourquoi ne paroissez - vous pas munies de vos armes , d'autant plus que vous voulez suivre les chemins de la foi ? Par là vous montrerez la différence essentielle entre les servantes de Dieu & les servantes du diable. Vous leur servirez d'exemple : vous les édifierez. Enfin, comme parle l'apôtre , Dieu fera *glorifié en votre* *Philip.* *corps.* Car s'il est glorifié par la pureté, il l'est aussi par des habits , & des manières honnêtes,

Je sais ce qu'objectent quelques-unes de vous. Nous appréhendons , disent-elles , que le nom de Dieu ne soit blasphémé , si l'on nous voit renoncer à nos anciennes parures ? Par cette règle , il faut que nous ne renoncions point aussi à nos an-

116 DE L'ORNEMENT  
ciens vices. Il faut que nous gardions les mêmes mœurs , puisque nous voulons garder les mêmes dehors : & alors les nations ne blasphémeront point le nom de Dieu. Voilà certes un grand blasphème , quand on dira de quelqu'une de vous : cette femme paroît plus modeste , depuis qu'elle est devenue chrétienne ! Quoi ! devez - vous craindre de passer pour plus pauvres , depuis que vous êtes devenues plus riches ; ou de paroître plus négligées , depuis que vous êtes devenues plus estimables ? Un chrétien doit-il suivre les maximes des gentils , ou les maximes de Dieu ?

CHAP.  
21.

Ah ! plutôt craignons que nous ne donnions de l'autre côté un plus juste sujet de blasphème. Car quoi de plus scan-

daleux, que de voir des femmes chrétiennes, qui portent le titre de sacrées gardiennes de la pureté, paroître ornées & embellies comme des courtisanes? Quelle différence alors se trouve-t-il entre vous, & ces malheureuses victimes de l'impureté? La sévérité des loix les sépara autrefois des matrones, & leur défendoit les ornemens des perſones de qualité; on voit aujourd'hui la licence du ſiècle, qui devient tous les jours plus insolente, égaler ces misérables aux plus illustres dames; sans pouvoir distinguer les unes d'avec les autres. Aussi l'Écriture ſainte nous donne à entendre, que les parures & le fard du viſage marquent la prostitution du corps. Le Seigneur aiant apellé du nom de prostituée

## 118 DE L'ORNEMENT

cette superbe cité, située sur sept colines, sur une grande étendue d'eaux, quel habit lui a-t-il donné conforme à ce nom? *Elle est vêtue de pourpre & d'écarlate, toute brillante d'or & de pierreries.* Ornaments maudits, sans quoi elle ne seroit pas représentée comme une prostituée & une abominable. Judas aiant aperçu Thamar assise sur le grand chemin avec un ornement & une parure extraordinaire, s'imagina d'abord, malgré le voile sous lequel elle cachoit son visage, qu'elle étoit là pour exercer un trafic peu honnête: à la qualité de l'habit il reconnut à quel exercice elle étoit disposée de s'occuper. L'expérience lui aprit bientôt qu'il ne se trompoit pas. Ce qui nous montre que nous devons tra-

*Apoc.*  
17.

*Gen.*  
18.

vailier avec un soin particulier, à ne 'donner dans notre extérieur aucune mauvaise opinion de notre vertu. Car que sert l'intégrité de l'ame si elle est violée & corrompue par les soupçons d'autrui ? Pourquoi donnai-je sujet aux autres de desirer criminellement, ce que je déteste en moi-même ? Pourquoi mes habits ne rendent-ils pas témoignage de mes mœurs, afin d'ôter à l'impudence tout prétexte de souiller une ame. Il est permis de paroître chaste : & il est défendu de paroître impudique.

Quelqu'une de vous me dira CHAP. peut-être : peu m'importe d'avoir l'approbation des hommes : leur témoignage m'inquiète peu : Dieu seul est l'inspecteur de mon cœur : lui seul doit être mon juge. Suposons

que cela soit : mais souvenons-nous en même-temps de ce que dit l'apôtre : *Que votre retenue paroisse aux yeux de tous les hommes.* Pourquoi ? N'est-ce pas afin que la malignité ne trouve rien à redire dans notre conduite , & que votre bon exemple serve comme de reproche aux méchans ? Quel est encore le sens de ces paroles : *Que vos actions luisent devant les hommes.* Pourquoi Jesus-Christ nous appelle-t-il la lumière du monde ? Pourquoi nous compare-t-il à une cité bâtie sur une montagne ? Si ce n'est afin que nous éclairions les hommes de ténèbres , & que nous nous élevions au dessus des gens plongés dans le vice. En effet , si vous cachez la lumière sous le boisseau , on fera en droit de vous acuser d'une

Philip.

4.

Math.

5. 1

Ibid.

d'une coupable négligence ; puisque vous étoufez cette lumière.

Ce qui nous fait devenir les flambeaux du monde , ce sont nos bonnes œuvres. Or ces œuvres , quand elles sont pleines , & véritables , n'aiment point les ténèbres ; elles veulent se montrer ; & il convient qu'on les connoisse & qu'on les voie. Ce n'est donc pas assez pour un chrétien d'être chaste ; il faut encore le paroître. Cette pureté doit être si abondante , pour m'exprimer de la sorte , que du cœur elle se répande sur les habits ; & que de l'intérieur elle réjaillisse sur la personne. Elle défendra ainsi l'intérieur de la place par des fortifications du dehors ; & conservera plus sûrement la fidélité qu'elle doit à

L

Dieu. Car enfin il faut absolument renoncer à cette molle délicatesse, dont la douceur ne peut qu'énerver la vertu la plus généreuse.

Je ne fais au reste, si des mains acoutumées aux brassellets, pourront soutenir la pesanteur des chaînes? Je doute si des jambes tant de fois ornées de bandelettes de soie, pourront supporter la douleur des entraves? Je crains qu'une tête couverte d'émeraudes & de diamans, ne plie lâchement sous le glaive dont nous sommes menacés à toute heure. C'est pourquoi, fidèles servantes de Jesus-Christ, acoutumons-nous aux choses les plus pénibles, & nous ne les sentirons pas dans l'occasion. Renonçons aux plaisirs & aux agrémens, & nous ne les regretterons pas un jour. Te-

nous - nous continuellement prêts à souffrir les plus rudes coups : n'aïons rien que nous aïons de la peine à quitter. Tous les biens de ce monde sont autant de liens qui arrêtent l'essor de notre espérance. Rejettons tous ces ornemens de la terre, si nous voulons éclater dans le ciel.

Gardez-vous d'aimer cet or funeste, où sont gravez ; pour ainsi dire, les premiers crimes du peuple d'Israël. Vous devez haïr ce qui perdit les Juifs, en leur faisant abandonner Dieu, pour adorer l'ouvrage de leurs propres mains. D'ailleurs le temps des chrétiens est toujours, & principalement aujourd'hui, un siècle de fer, & non un siècle d'or. On nous prépare les étoles du martire ; les

L ij

anges semblent déjà nous les présenter. Paroissez donc, à la bonne heure, parées des ornemens & des graces des apôtres. Que la simplicité & la pudeur fassent seules vos agrémens. Peignez vos yeux d'une humble modestie qui parte d'un intérieur bien réglé. Atachez la parole de Dieu à vos oreilles, & le joug de Jesus-Christ à votre cou. Soumettez-vous à vos maris; & vous voilà assez parées. Ocupez vos mains à filer; & retenez vos piés dans l'enceinte de vos maisons; vous les rendrez ainsi plus ornez que s'ils étoient couverts d'or. Choisissez pour vos plus riches atours la joie de la sagesse, la sainteté, la pureté. Ornées & embellies de la sorte, vous aurez Dieu pour votre fidèle & éternel amant.

# R E M A R Q U E S.

## SUR LE TRAITE'

### *de l'Ornement des Femmes.*

**Q**uelque indigne que je sois de ce glorieux titre en latin *Postremissimus omnium*. Manière de parler barbare, qu'on pourroit traduire aussi barbalement en françois, le plus dernier de tous. Comme cette phrase se trouve répétée un peu plus bas ; j'ai jugé à propos d'y mettre de la diversité, sans alterer le sens. Il dit aussi ailleurs *extremissimi*.

CHAP.  
I.

*Leur vertu est si imparfaite : usque adeo imperfectam*. Il n'est donc pas vrai, selon Tertulien, que les vertus des païens soient toujours des péchés : il se contente de dire qu'elles ne sont pas parfaites.

Ibid.

Il se crut obligé de cacher sa femme sous le nom de sœur : *Sororem mentitus Saram*. A prendre à la rigueur ce terme, *mentitus*, on diroit que Tertulien suppose un mensonge dans la réponse d'Abraham. Cependant com-

CHAP.  
2.

Lilij

me les autres docteurs de l'Eglise, & en particulier S. Augustin, excusent de péché ce Père des croyans, il faut interpréter en bonne part l'expression de Tertulien.

CHAP.

4.

*Témoin la fausse & horrible opinion qu'ils ont conçue de nous.* Parmi les autres crimes, que les gentils imputoient faussement aux chrétiens, un des plus odieux étoit de commettre dans leurs assemblées des impuretés détestables, même avec leurs proches parentes; comme notre Auteur le raporte dans son Apologetique chap. 7. 8. & 9. C'est sans doute à cette calomnie qu'il fait ici allusion.

CHAP.

5.

*Colorer leurs joues avec du vermillon, & noircir leurs yeux avec de la suie.* S. Cyprien, fidèle imitateur de Tertulien, ne déclame pas avec moins d'éloquence contre cette ridicule vanité des femmes, que son maître la foudroie ici, & ailleurs. Mais leurs discours, quelques éloquens qu'ils fussent, produisirent-ils quelque réforme? Au reste ce que Tertulien nomme ici, de la suie, *fuligine*, il Cap. 7. l'appelle ailleurs une poudre noirâtre,

De hab.

mul.

Cap.

*sur l'Ornement des Femmes.* 127  
dont on avoit soin de teindre, &  
d'élargir les paupieres : *nigrum pulve-*  
*rem, quo oculorum exordia producuntur.*

Peut-être cette poudre n'étoit-elle  
pas fort différente de l'antimoine,  
dont on fait le même usage.

*C'est le diable qui est l'inventeur de tous* *Ibid.*  
*ces coupables artifices.* Dans le livre de  
la Parure des femmes, chap. 2. Tertu-  
lien explique plus au long la raison,  
pourquoi le démon & ses mauvais an-  
ges aprirent autrefois aux femmes  
l'art de se farder, & les moyens d'em-  
bellir leurs corps. Ils voulurent sans  
doute, dit-il, les recompenser des fa-  
veurs qu'elles leur avoient accor-  
dées : *mercedes pro libidine.* Tertulien  
suppose donc, qu'il y avoit eu un  
mauvais commerce entre les mau-  
vais anges & les femmes. Il se trompe  
certainement. Ce paradoxe néan-  
moins n'est pas tellement particulier  
à Tertulien, que plusieurs autres Pé-  
res de l'Eglise devant & après lui, ne  
l'aient aussi avancé; faute de bien en-  
tendre les paroles de la Genèse, chap.  
6. Mais cette erreur a été solidement  
réfutée par S. Chrysostome, S. Augus-

L iij

tin, S. Epiphane, &c. A l'occasion de cet étrange commerce, notre Auteur fait une réflexion qui passe les bornes de la raillerie. Les démons, dit-il, sont venu trouver les filles des hommes: tout démons qu'ils sont, ils en ont

*De hab. mul. Cap. 2.* été favorablement reçus. Il ne man-  
quoit que cette ignominie aux fem-  
mes; *ut hac quoque ignominia femina  
accedat.*

*CHAP. 6.* Une femme chrétienne fait de sa tête une  
espece d'autel. La Vanité des femmes  
Africaines surpassoit-elle celle qu'on  
remarque encore aujourd'hui parmi  
nous? Tout ce que dit ici Tertulien  
est éloquent: S. Cyprien n'a pas man-  
qué à son ordinaire de l'imiter.

*CHAP. 7.* Outre cela vous vous chargez de je ne  
sçai quel tas ou quelle masse de che-  
veux... couverts d'ornemens, comme le  
milieu d'un bouclier. Si quelqu'un a la  
curiosité de voir les différentes ma-  
nieres, dont les dames Carthaginoi-  
ses acommoient leurs cheveux,  
il n'a qu'à lire le second tome des An-  
tiquités du Père de Monfaucon: si  
néanmoins on peut sans danger, jét-  
ter les yeux sur toutes les planches

*sur l'Ornement des Femmes.* 129  
 des faux Dieux & des Gentils, gravées dans les 3. & 4. tomes *in folio* de ces Antiquités. Je pense que ce que Tertulien appelle ici en son stile Africain, *Collyridas quasdam scutorum umbilicos cervicibus astruendo*; ne diffère pas beaucoup de ces tours de cheveux, que les dames ont employé de notre temps; pourvu qu'on y ajoute un couronnement terminé en pointe. Le poëte satirique avoit déjà dit avant notre Auteur, en parlant de cet étalage de cheveux, dont les femmes Romaines chargeoient leur tête pour paroître plus grandes.

*Tot premit ordinibus, tot adhuc compa-* Juven.  
*gibus altum.*

*Ædificat caput.*

*Dieu veut que vous soyez voilées. Pour-* Ibid.  
*quoi? Sans doute, afin qu'on ne voie pas*  
*la tête de certaines femmes. On recon-*  
*noît aisément Tertulien à cette ironie: elle est trop forte, ce me semble.*  
*D'ailleurs il passe sous silence la principale raison, pour laquelle Dieu veut que les femmes soient voilées: c'est, suivant l'Apôtre, afin que le voile*

1. Cor. 11. soit en elles, la marque de leur dépendance à l'égard de leurs maris. Et c'est pour cela, dit S. Paul, que la femme doit, à cause des Anges, avoir dessus sa tête une marque du pouvoir qu'on a sur elle. *Ideo debet mulier potestatem habere supra caput, propter Angelos.* Voyez les interprètes sur ces paroles de S. Paul.

CHAP. 2. Ils aiment à se faire bien raser le menton. C'étoit autrefois une espèce d'infamie, que de ne pas laisser croître sa barbe. Témoïn ce que Tertulien dit dans le livre des Spectacles, chap. 23. Il n'y avoit, selon lui, que les comédiens & leurs semblables, qui affectassent d'avoir la barbe rasée. Cette infamie a cessé depuis plus d'un siècle parmi les Européens: & bien des gens seroient aujourd'hui fort embarrassés à observer la loi du Levitique, chap. 19. qui défend de se faire raser la barbe: *nec radetis barbam* Il paroît aussi par plusieurs endroits de l'Écriture sainte, que la barbe rasée étoit une marque de deuil & d'humiliation.

*ibid.*

*A cacher les marques de leurs vieil-*

lesse. Tertulien parle en cet endroit contre ceux qui commençoient à n'être plus jeunes. Leur vanité alloit même si loin, que pour se conserver plus long-temps un air de jeunesse, ils s'arachoient le poil de la barbe; & comme notre Auteur s'exprime en latin, *primam quamque subducere totius corporis lanuginem*. Je n'ai pas jugé nécessaire de rendre ces dernières paroles mot à mot. Quel moyen employoient les vieillards pour cacher la difformité des cheveux blancs? Quelques-uns leur donnoient la couleur blonde avec certains parfums, dans lesquels ils méloient de la poudre d'or: la plupart avoient soin de les teindre en noir avec des écorces de noix vertes: témoin ce que dit le poëte.

*Coma tum mutatur, ut annos  
Dissimulet viridi cortice testa nucis.*

*A tresser leurs cheveux; circumdare  
capillum: c'est-à-dire, à les accommoder au tour de la tête en forme de bon-* *Ibid.*

net plat ; ou comme s'exprime Strabon , en forme de mitre. *μιτορῆται*

CHAP.  
9.

*Plusieurs personnes se mettent dans la nécessité de garder une continence perpétuelle : multi se se spodonatui obsignant.* On diroit que Tertulien parle de quelque opération semblable à celle d'Origene. Il est beaucoup plus probable, selon Paméltus, qu'il fait allusion au vœu de continence, que faisoient particulièrement les Ecclesiastiques.

*Ibid.*

*Quelques - autres s'interdisent l'usage du vin, & des viandes.* L'abstinence n'est donc pas une simple invention des moines : car quels moines l'auroient introduite dès le temps de Tertulien ? C'est pour suivre plus fidèlement l'esprit de l'Evangile, que plusieurs chrétiens, même laïques, pratiquoient autrefois cette espece de pénitence, que la mollesse des derniers temps a fait passer pour insupportable. Ces premiers chrétiens vouloient, comme ajoute notre Auteur, humilier & immoler leur ame par la mortification du corps.

*Ibid.*

*Nous sommes ce peuple chéri, que*

Dieu a fait naître à la fin des siècles, *Nos sumus, in quos decucurrerunt fines saeculorum.* Quelques anciens Pères semblent avoir cru, que la fin du monde n'étoit pas loin de leurs temps; comme si les empereurs, qui excitoient tant de sanglantes & horribles persécutions contre les chrétiens, eussent été autant d'antechrists, qui présageoient la ruine totale de l'univers. Notre auteur paroît n'avoir pas été éloigné de ce sentiment, qui fut publiquement soutenu par un auteur ecclésiastique de son temps, nommé Judas, dans un Commentaire sur les 70. semaines de Daniel. J'ai cru néanmoins pouvoir donner un sens plus convenable aux paroles de Tertulien; en supposant que par la fin des siècles il a entendu ici le temps de la loi, à la fin duquel J. C. devoit reformer & sanctifier le monde par sa grace, & par sa doctrine. Il paroît même, que ce sens convient mieux au sujet que Tertulien se propose en cet endroit. Ne pourroit-on pas dire aussi que les autres Pères n'ont pas été persuadés

de la fin prochaine du monde ; mais qu'ils ont parlé hyperboliquement ? Comme à la vue d'un prodigieux dérangement, on a coutume de s'écrier que tout est perdu. Quoiqu'il en soit : ceux qui ont cru que le monde alloit finir de leur temps se sont trompés.

CHAP.

10.

*Certains grains dont les Parthes se couvrent presque entierement le corps en forme de collier : bullarum vice.* Les Romains, principalement ceux qui étoient de la première qualité, atachent au cou de leurs petits enfans certains colliers d'or ou de perles, lesquels à cause de leur figure ronde s'apelloient en latin *bulla* ; comme les boules d'eau, qui se forment quelquefois sur un lac en un temps de pluie. C'étoit pour servir d'ornement, selon quelques-uns ; ou de préservatifs contre les sortilèges, selon d'autres. Quand Tertulien dit ici, que les Parthes chargent leurs corps de ces colliers ou pendants, c'est pour rendre plus ridicule la vanité de ces femmes, qui font gloire de porter à leur cou, ce que d'autres peuples atachent à leurs pieds & à leurs sanda-

les. On peut demander ici, si les petites boules d'or ou de perles, que les femmes portoient à leur cou descendoient sur leur sein : c'est ce qui ne paroît pas. L'histoire profane du moins nous apprend, que les dames païennes avoient soin de le cacher avec une espèce de mouchoir, ou d'écharpe ; qui prenant par le derrière du cou, venoit se croiser sur le sein, & repassoit ensuite vers les reins, où on l'atachoit. Pour les femmes chrétiennes, il est encore moins croyable qu'elles eussent la gorge découverte. Outre la preuve qu'on peut tirer des anciens tableaux, Tertulien le sévère Tertulien eût-il gardé le silence sur une si scandaleuse immodestie ?

*Cependant l'or est employé par certains peuples à en faire des chaînes, & des mé-*  
notes. Dans le livre de la Parure des femmes notre Auteur donne un peu plus d'étendue à cette pensée. Parmi certaines nations barbares, dit-il, où l'or est commun, on atache les prisonniers avec des chaînes d'or. Oui, l'on charge de richesses les malfaiteurs

*Ibid.*

*De hab. mul.*

*Cap. 7.*

qui deviennent ainsi d'autant plus riches, qu'ils se trouvent plus scélérats ; *tanto locupletiores, quanto nocentiores*. Voilà du moins un secret, ajoute-il, pour faire avoir quelquefois l'or en exécration.

*Ibid.*

*Sçachez néanmoins, que selon le témoignage d'Enoch, Dieu a condamné ces mauvais anges, &c.* Le livre d'Enoch a été cité non-seulement par plusieurs Pères, mais encore par l'Apôtre saint Jude. Du temps même de Tertulien plusieurs doutoient de la canonicité de ce livre; puis que dans le Traité de la Parure des femmes, il s'applique à prouver par quatre raisons, que la prophétie d'Enoch ne doit point être rejetée du nombre des livres saints, L'Eglise ne l'a pas néanmoins admis comme tel. Notre auteur repete ici le paradoxe de la condamnation des mauvais anges, pour avoir criminellement aimé les filles des hommes: nous avons déjà remarqué quelle étoit cette erreur.

CHAP.  
II.

*Vous n'avez que des motifs salutaires pour sortir de chez vous : vobis autem nulla*  
*la*

*sur l'Ornement des Femmes.* 137  
*La procedendi ratio non tetrica.* Tout cet  
endroit prouve, que dans la primiti-  
ve Eglise les femmes chrétiennes ne  
sortoient que très-rarement de leur  
maison.

*Enfin comme parle l'Apôtre, Dieu sera ibid.*  
*glorifié en votre corps.* S. Paul ne parle  
que de lui seul : *Et nunc magnificabitur*  
*Christus in corpore meo*, dit-il ; *Jesús-*  
*Chrit sera glorifié en mon corps.* Tertu-  
lien a cru pouvoir apliquer aux au-  
tres, ce que S. Paul ne disoit que  
de lui-même. Il y a divers exemples  
de semblables applications.

*Quoique la rigueur des loix leur dé-* CHAP.  
*sendât les ornemens des personnes de quali-* 12.  
*té.* On voit par ces paroles, que par-  
mi les anciens Romains, les femmes  
qui faisoient métier de se prostituer  
au public, étoient obligées de porter  
des habits diférens de ceux qui distin-  
guoient les dames de qualité. Cette  
loi n'étoit plus observée dès le tems  
de Tertulien. Il s'en plaint ici & ail-  
leurs. Je vois, dit-il dans son Apolo-  
gétique, chap. 6. qu'il n'y a plus au-  
jourd'hui de diférence entre les ha-

M

bits des matrones, & les parures des courtisanes.

CHAP.

13.

*Que votre probité paroisse aux yeux des hommes : Probum vestrum coram hominibus appareat.* Il y a dans la Vulgate : *Modestia vestra nota sit omnibus hominibus.* Au lieu de *modestia*, notre Auteur a traduit par le mot *probum* le terme grec qu'Erasme prétend devoir être rendu par *humanitas*, ou *aquitas*.

*Ibid.*

*Je doute si des jambes tant de fois ornées de bandelettes de soie [ de periscelio ] pourront supporter la douleur des entraves.* C'est ainsi que j'ai cru devoir traduire. Quelques-uns prétendent néanmoins que le mot *periscelium*, ou *periscelide*, qu'on lit dans Isaïe, chap. 3. signifie des anneaux de cuivre, ou d'argent que les femmes portoient aux jambes : comme l'on dit que les femmes Syriennes en portent encore aujourd'hui. On ajoute qu'à ces anneaux elles en ataehent d'autres plus petits, qui dès qu'elles marchent, ou se remuent un peu, font un cliquetis semblable à celui de plusieurs grelots de tambour de basque.

Tertulien ne fait ici mention que de quelques ornemens des femmes; on en peut voir un plus long dénombrement dans Isaïe, chap. 3. C'est là où le Prophète, prédisant l'humiliation, qui arivera aux filles de Sion, dit que le Seigneur leur *rendra la tête chauve, & fera tomber leurs cheveux* : qu'il leur otera leur chausses magnifiques, leurs croissans d'or, leurs colliers, leurs carquans, leurs bracelets, leurs mitres, leurs rubans des cheveux, leurs anneaux des jambes, leurs chaînes d'or, leurs boîtes de parfum, leurs pendans d'oreilles, leurs bagues, leurs pierreries, qu'elles portent sur le front, leurs habits, leurs écharpes, leurs beaux linges, leurs éguilles, leurs miroirs, &c.

Le Père Calmet dans sa Dissertation sur les habits des anciens Hébreux, dit qu'outre ces ornemens, dont parle Isaïe, les femmes Juives portoient des anneaux qu'elles se pendoient au nez, soit en perçant l'entre-deux des narines, ou une seule

Mij

narine, ou le haut du nez à l'endroit où l'on met les lunètes. Dans son Commentaire sur le chapitre troisième d'Isaïe, il raporte sur la foi des voyageurs, qu'aujourd'hui même les femmes Siriennes se font percer le nez; & y portent quelque grosse perle, ou agathe; & que quelques-unes en ont jusqu'à deux ou trois aussi grosses que des amandes. Voilà certainement une parure bien étrange. On en douteroit volontiers, autant qu'il est permis de douter de la foi des voyageurs. Mais quel que soit le bizarre ornement des femmes Turques, ou Siriennes, prouve-t-on que les filles de Sion, ou anciennes Juives portoient des anneaux pendus au nez? Il est dit dans les Proverbes; chap. 11. v. 22. *Circulus aureus in naribus suis, mulier pulchra & fatua: la femme belle & insensée est comme un anneau d'or au museau d'une truie.* Là dessus le commentateur observe, que les femmes d'Orient en plusieurs provinces portent des anneaux précieux à l'entre-deux des narines. Quel, ra-

• *Sur l'Ornement des Femmes: 141*  
port entre le groin d'une truie. & le nez d'une femme Juive? Car c'est des femmes Juives qu'il s'agit principalement de savoir si elles portoient des anneaux pendus au nez. Il me semble que le passage que nous venons de citer, & auquel le Père Calmet renvoie dans sa Dissertation sur les habits des anciens Hebreux, ne prouve pas clairement sa proposition. Ce point de critique vaut-il la peine d'être plus soigneusement examiné?

*Je crains qu'une tête couverte de* <sup>Ibid.</sup>  
*sans d'émeraudes & de diamans ne plie*  
*lagement sous le glaive: Timeo cervicem,*  
*ne margaritarum & smaragdorū*  
*laqueis occupata, locum spatha non det.*  
On peut aussi traduire de cette manière: Je crains qu'une tête chargée de tant de filets de perles & d'émeraudes, ne laisse point de place à l'épée. On peut juger que le mot françois épée vient du latin *spatha*, que l'on trouve ici, & qui signifie un gros sabre, comme le latin vient infailliblement du grec *σπάθη* dans le même sens.

142 *Remarques sur l'Ornement, &c.*

*Ibid.* Tenons-nous continuellement prêts à souffrir les plus rudes tourmens. Il paroît par ces paroles, & par d'autres qu'on lit un peu plus bas, que Tertulien composa cet ouvrage dans le temps de la persécution de Sévère, qui fut une des plus cruelles, dont l'Eglise ait été affligée.



# TRAITE'

## CONTRE LES SPECTACLES.

### AVERTISSEMENT.

**T**ertulien composa cet ouvrage à l'occasion des jeux séculaires, que l'Empereur Sévère fit célébrer la douzième année de son empire, & la 205. de Jesus-Christ, selon Pamélius. Quelques Chrétiens peu instruits, ou présomptueux s'imaginoient, que sans blesser leur conscience ils pouvoient assister aux spectacles du Cirque, du Théâtre, du Stade & de l'Amphithéâtre. L'Auteur s'applique à leur montrer, qu'ils se trompent. Il commence par réfuter les faux raisonnemens, dont on se servoit pour prouver, qu'il n'y a rien de criminel dans cette

TRAITE'

#### 144 AVERTISSEMENT.

*espece de plaisirs: Il fait voir ensuite, que ces spectacles sont défendus aux Chrétiens. 1°. Par l'Ecriture Sainte. 2°. Par le renoncement qu'ils ont fait dans le Batême aux vanités & aux plaisirs de la terre; mais sur tout à l'idolâtrie, de laquelle il montre fort au long, que les spectacles tirent leur origine. 3°. Par l'obligation que nous impose l'esprit du Christianisme, auquel la police même du monde n'est pas toujours contraire. Enfin il conclut par une instruction morale, en remontrant aux chrétiens, qu'ils ne doivent chercher d'autre plaisir sur la terre, que celui d'une bonne conscience; & en les exhortant à se représenter souvent à eux-mêmes le plus grand de tous les spectacles, qui est celui du Jugement dernier.*

TRAITE



# TRAITE

CONTRE

LES SPECTACLES.

**F** Idèles serviteurs de J. C. CHAP.  
 vous cathécumènes, qui <sup>I.</sup>  
 desirez d'être bientôt unis à lui  
 par le batême, & vous chré-  
 tiens qui l'avez déjà confessé  
 en participant à ses mystères ;  
 aprenez par les règles de la foi,  
 par les principes de la verité, &  
 par les loix de la discipline, l'obli-  
 gation où vous êtes de renon-  
 cer au plaisir des spectacles, de  
 même qu'aux autres folies du  
 siècle. Instruisez-vous, afin que  
 vous ne péchiez point, les uns

N

146 TRAITE' CONTRE  
par ignorance, les autres par  
dissimulation. Car la force du  
plaisir est si grande, qu'elle en-  
traîne dans l'occasion les igno-  
rans, & porte les autres à tra-  
hir leur propre conscience ;  
double malheur, qui n'arrive  
que trop souvent. En effet il se  
trouve des gens, qui séduits  
agréablement par les fausses  
maximes des païens, raisonnent  
ainsi : Il n'y a, disent-ils, rien  
d'oposé à la religion dans ce  
plaisir, que l'on donne aux yeux  
& aux oreilles ; puisque l'ame  
n'en souffre aucune atteinte ;  
Dieu n'est point offensé par un  
divertissement, au milieu du-  
quel l'homme conserve tou-  
jours la crainte, & le respect  
qu'il doit à son divin maître ?  
Illusion, mes frères ; erreur dan-  
gereuse, très-contraire à la vé-

LES SPECTACLES. 147  
ritable religion, & à la parfaite  
obéissance que nous devons à  
Dieu: c'est ce que j'ai princi-  
palement résolu de vous dé-  
montrer.

Il y en a qui pensent, qu'un  
chrétien ( c'est-à-dire, un hom-  
me, qui doit se tenir toujours  
prêt à mourir ) ne se prive des  
plaisirs, que par poltronerie.  
Comment cela? le voici, dit-  
on. Comme les chrétiens sont  
un peuple lâche & timide, ils  
cherchent à se fortifier contre  
les ataqes de la mort. Afin de  
pouvoir plus aisément mépriser  
la vie, ils rompent insensible-  
ment les liens, qui nous ata-  
chent le plus. Ils trouvent par  
conséquent moins d'embarras  
à la fin de leurs jours, & moins  
de peine à abandonner une  
chose, qu'ils se sont déjà rendu

Nij

148 TRAITE' CONTRE  
comme inutile : ils meurent ain-  
si avec moins de regret. De-là  
cette constance stoïque, qu'ils  
font paroître dans les tourmens;  
& qui est plutôt l'effet d'une  
prévoyance humaine, qu'une  
véritable soumission aux ordres  
du ciel. On a vu en effet, que  
ceux d'entre les chrétiens, qui  
se sont long-temps atachez à  
ces divertissemens, ont témoi-  
gné une peine extrême à mou-  
rir pour Jesus-Christ. Suposons  
que cela soit : du moins une  
telle précaution n'a pas été inu-  
tile ; puisqu'elle a produit cette  
admirable générosité, qui les a  
élevés au-dessus de toutes les  
frayeurs de la mort.

CHAP.

2.

Voici encore le frivole pré-  
texte, que font valoir une in-  
finité de gens. Dieu, disent-ils,  
a créé tout ce qui est dans le

monde, & en a fait présent aux hommes (nous l'avouons nous-mêmes.) Or toutes les créatures sont bonnes, puisque leur auteur est essentiellement bon. Il faut sans doute mettre dans ce rang tout ce qui sert aux spectacles; par exemple, le cirque, le lion, les forces du corps, & les agrémens de la voix. Ainsi l'on ne sauroit regarder comme une chose contraire à la volonté de Dieu, ce qui a été créé par lui-même. Par conséquent les serviteurs de Dieu ne doivent point fuir ce que leur maître ne hait pas. On ne peut donc soutenir que les amphithéâtres soient condamnés par le Seigneur; puisque c'est lui qui a fait les pierres, le ciment, le marbre, les colones. Enfin les jeux & les spectacles ne se passent qu'à

150 TRAITE' CONTRE  
la vue du ciel, qui est aussi l'ou-  
vrage de Dieu. Ignorance hu-  
maine, combien fais tu valoir  
tes vaines raisons ; sur tout lors-  
qu'il s'agit de la perte de quel-  
que plaisir !

On trouve en effet mille gens,  
qui s'éloignent de la religion  
chrétienne, plutôt par la crain-  
te d'être privés des divertisse-  
mens, que par la crainte de  
perdre la vie. Car quelque in-  
sensé que l'on soit, on a néan-  
moins assez de courage pour ne  
pas craindre la mort ; parce  
qu'on la regarde comme un tri-  
but dû à la nature : mais pour le  
plaisir, l'attrait est si puissant,  
que les plus sages n'en sont pas  
moins frappés, que les fous ; par-  
ce que le plaisir fait le plus doux  
charme de la vie pour les uns &  
pour les autres.

Personne ne nie ( puisqu'on ne peut ignorer, ce que la seule lumière naturelle nous fait conoître ) personne, dis-je, ne nie, que Dieu ne soit le créateur de toutes choses. On convient de même, que toutes les créatures sont bonnes, & qu'elles ont été données à l'homme pour son service. Mais quand on ne veut conoître Dieu que par la lumière naturelle, & non par le flambeau de la foi; quand on ne le regarde que de loin, & non de près, on ne le connoît qu'imparfaitement. Ainsi on ignore le véritable usage, qu'il veut que nous fassions des créatures: on ignore encore les desseins de cet implacable & invisible ennemi, qui nous sollicite à user des présens de Dieu, tout autrement que Dieu ne prétend. La

N iiiij

152 TRAITE' CONTRE  
raison de cette ignorance est,  
qu'en ne conoissant Dieu qu'  
imparfaitement, on ne sauroit  
distinguer sa volonté d'avec l'in-  
tention de son adverfaire. Il faut  
donc non-seulement considé-  
rer celui qui a fait toutes cho-  
ses, mais savoir encore com-  
ment l'usage en est perverti. Par  
ce moyen on verra clairement  
quel est l'ouvrage, & quel usa-  
ge on en doit faire. Il y a une  
très-grande difference entre ce  
qui est corrompu, & ce qui est  
pur & sain; parce qu'il y en a  
une très-grande entre l'auteur  
& le corrupteur.

Au reste tant de mauvaises  
choses, que les païens défen-  
dent eux-mêmes rigoureu-  
sement, ne se font-elles pas par  
le moïen des créatures, que  
Dieu a produites? Vous voulez

commettre un homicide ; choisissez ou le fer , ou le poison , ou la magie. Mais le fer n'est-il pas l'ouvrage de Dieu , aussi bien que les herbes venimeuses , & les mauvais anges ? Croyez-vous cependant , que le créateur ait produit ces créatures pour faire périr les hommes ? Ou plutôt n'a-t-il pas prononcé lui-même un arrêt de mort contre l'homicide , quand il a dit : *Vous ne tuerez point.* De même <sup>Exod.</sup> qu'est-ce qui a produit l'or , l'ar-<sup>20.</sup>gent , le cuivre , l'ivoire , le bois , & toutes les autres matières , dont on se sert pour fabriquer les idoles ? Qui a formé ces métaux , si ce n'est celui qui a créé aussi la terre ? Cependant leur a-t-il donné l'être , afin qu'on les adorât en sa place ? Non certainement ; puisque l'idolâ-

154 TRAITE' CONTRE  
trie est le plus grand outrage,  
que l'on puisse faire à Dieu.  
Nous ne prétendons donc pas,  
que ce qui offense Dieu, ne  
vienne point de Dieu : mais l'u-  
sage qu'on en fait pour l'offen-  
ser, n'est plus l'ouvrage de Dieu.

L'homme lui-même auteur  
de toute sorte de crimes, n'est-  
il pas l'ouvrage, & de plus l'i-  
mage de Dieu ? Cependant il a  
abusé de son ame & de son  
corps pour se révolter contre  
son créateur. Il est certain que  
nous n'avons point reçus les yeux  
pour allumer en nous les feux de  
la concupiscence, ni les oreil-  
les pour écouter de mauvais dis-  
cours, ni la langue pour la mé-  
disance, ni la bouche pour la  
gourmandise, ni l'estomac pour  
la débauche, ni les mains pour  
dérober, ni les pieds pour cou-

rir au crime. De même notre ame n'a point été unie au corps pour être l'arsenal des fraudes & des injustices. Donc s'il est vrai, que Dieu étant infiniment bon, déteste le mauvais usage qu'on fait de ses créatures, il s'ensuit évidemment, qu'il n'a point créé pour de mauvaises fins ce qu'il condanne lui même; puisque les choses dont on se sert pour faire le mal, ne sont mauvaises, que par le mauvais usage qu'on en fait. Nous donc, qui en connoissant Dieu, connoissons aussi son rival, & qui avons appris à distinguer le créateur d'avec le corrompateur de la créature, nous ne devons être nullement surpris du changement qu'a fait le démon dans le genre humain; sachant que ce mauvais ange a eu le pou-

156 TRAITE' CONTRE  
voir de faire tomber d'abord  
de l'état d'innocence l'homme  
créé à l'image de Dieu, nous  
ne devons point douter qu'il  
n'ait perverti & l'homme lui-  
même, & ce que l'homme a re-  
çu de son créateur. Il a été in-  
digné que le domaine sur les  
créatures ait été donné à l'hom-  
me : c'est pourquoi il a tâché  
d'envahir ce domaine, & de  
s'en servir pour rendre l'hom-  
me coupable.

CHAP.  
5

Instruits comme nous devons  
l'être de ces vérités, contre l'a-  
veuglement & les fausses opi-  
nions des païens, consultons  
maintenant les oracles de notre  
religion. Car il se trouve quel-  
quefois des fidèles ou trop sim-  
ples, ou trop difficultueux, qui  
veulent être convaincus par  
l'autorité des Ecritures, pour

se refoudre à renoncer aux spectacles ; ou qui doutent , s'ils doivent absolument s'abstenir de ce que Dieu ne leur a pas défendu en termes exprès. Il est vrai, que nous ne trouvons point formellement cette défense , vous n'irez point au cirque , au théâtre, au stade, à l'amphithéâtre , comme nous trouvons expressément ces paroles : *Vous ne tuerez point , vous n'adorerez point d'idole , vous ne déroberez point , vous ne commettrez point point d'adultère.* Mais nous voyons suffisamment cette défense dès le commencement du premier Pseaume de David. *Heureux*, dit-il , *celui qui n'est point allé aux assemblées des impies , qui ne s'est point arrêté dans la voie des pécheurs , & qui ne s'est point assis sur une chaire empef-*

158 TRAITE' CONTRE  
*tée*. Car bien qu'en cet endroit  
le Prophète semble parler prin-  
cipalement de l'homme juste ,  
qui n'a voulu prendre aucune  
part au conseil des Juifs, qui dé-  
libéroient de se soulever contre  
leur divin maître ; on peut néan-  
moins donner plusieurs signifi-  
cations à l'Écriture Sainte ; sur-  
tout lorsque le sens moral paroît  
conforme à celui que la lettre  
présente d'abord.

Ainsi ces paroles de David  
peuvent très-bien s'entendre,  
d'une défense spéciale d'assis-  
ter aux spectacles. En effet, s'il  
a donné le nom d'assemblée à  
une petite multitude de Juifs ;  
à combien plus forte raison ne  
doit-on pas appeler de ce nom  
ces prodigieuses assemblées de  
païens ? A moins que les païens  
ne soient aujourd'hui moins pé-

LES SPECTACLES, 159  
cheurs & moins ennemis de Je-  
sus-Christ, que les Juifs ne le fu-  
rent autrefois. Le reste a le mê-  
me rapport : car dans les amphi-  
théâtres il y a des voies, où l'on  
se tient pour assister aux specta-  
cles. On appelle *voies* ces amas  
de degrés, qui séparent le peu-  
ple des chevaliers. De même  
on appelle chaires ces grands siè-  
ges, où les sénateurs s'étendent  
mollement dans l'orchestre.  
S'il est donc vrai de dire avec le  
Prophète ; malheur à celui qui  
entre dans quelque assemblée  
que ce soit des impies, qui s'ar-  
rête dans les différentes voies  
des pécheurs, & qui est assis  
dans la chaire de corruption ;  
soyons bien persuadés que ces  
paroles doivent s'entendre dans  
un sens général ; quoiqu'el-  
les puissent être aussi interpré-

160 TRAITE' CONTRE  
 tées dans un sens plus particulier,  
 Car souvent le discours s'adres-  
 se tellement à des particuliers,  
 qu'il regarde en même temps  
 tout le monde. Ainsi lorsque  
 Dieu fait des commandemens  
 ou des défenses aux Israélites,  
 il est certain qu'il parle aussi  
 à tous les hommes. Lorsqu'il  
 menace de détruire l'Egipte &  
 l'Ethiopie, ses menaces s'éten-  
 dent à toute sorte de nations ré-  
 belles : l'espèce renferme le  
 genre ; & sous le nom de ces  
 deux royaumes il comprend  
 tout l'univers. De même quand  
 parlant des spectacles, il les  
 appelle du nom d'assemblée des  
 impies : il passe du général au  
 particulier.

Exod.  
 20.

Jf. 19.

CHAP.  
 4.

Mais afin qu'on ne s'imagine  
 pas que je m'amuse ici à subtili-  
 ser, venons à la principale auto-  
 rité ;

rité, qui nous défend les spectacles : elle est fondée sur notre batême. Lorsque nous sommes entrés aux fonts baptismaux, nous avons fait profession de la foi chrétienne dans les termes qu'elle nous prescrit. Au même temps nous avons promis solennellement de renoncer à Satan, à ses pompes, à ses anges. Or y a-t-il quelque chose où le diable domine plus avec ses suppôts, que dans l'idolatrie? N'est-ce pas là comme le trône de l'esprit immonde, & le siège de l'impieté? Je le prouverai ailleurs plus au long. Si je montre donc ici, que tout l'appareil des spectacles est fondé sur l'idolatrie, ce sera un préjugé évident, que dans le batême nous avons renoncé aux spectacles, dont l'idolatrie a fait une espèce de

O

162 **T R A I T E' C O N T R E**  
**sacrifice à Satan & à ses anges.**  
Voyons donc l'origine de cha-  
que spectacle en particulier :  
comment ces jeux ont été in-  
troducts dans le monde. Exami-  
nons ensuite leurs titres : com-  
ment ils sont apellés. En troisié-  
me lieu leur apareil, & avec  
combien de superstitions on les  
prépare. En quatriéme lieu leurs  
différentes circonstances : à  
qu'elles divinités ils ont été dé-  
diés. Enfin leur représentation,  
& quels en ont été les institu-  
teurs. Si quelqu'une de ces cho-  
ses n'a point de raport aux  
idoles, nous avourons, que cela  
ne regarde ni l'idolatrie, ni l'ab-  
juration que nous avons faite  
dans notre batême.

**CHAP.**  
**5.**

Comme l'origine des jeux  
est obscure, & inconnue à la  
plupart de nos frères, il ne faut

point la chercher ailleurs que dans les histoires des païens. Il y a plusieurs auteurs parmi eux qui ont écrit sur cette matière. Voici ce qu'ils en racontent. Ils disent, suivant le rapport de Timée, que les Lidiens sortis de l'Asie sous la conduite de Thyrrhéus, qui avoit été contraint de céder le royaume à son frère Lidus, s'arêterent dans la Toscane; & que là, parmi plusieurs autres cérémonies superstitieuses, ils instituèrent des spectacles sous un manteau de religion. Les Romains en suite aiant apellé chez eux quelques-uns de ces étrangers, empruntèrent & les cérémonies de ces jeux, & le tems où l'on devoit les célébrer. De sorte que dans la suite on donna à ces spectacles le nom latin [*ludi*]

O ij

164 TAITE' CONTRE  
à cause des Lydiens de qui ils  
venoient. Il est vrai que Varron  
dérive ce terme du verbe *ludere*,  
jouer, c'est-à-dire, badiner,  
se divertir; comme on disoit au-  
trefois les jeux *Luperciens*, par-  
ce que la jeunesse les célébroit  
d'une manière folatre : ce qui  
n'empêche pas que l'auteur  
n'attribue l'origine de ces jeux  
& de ces divertissemens à la cé-  
lébration de quelque fête, à la  
dédicace de quelque temple,  
ou à quelque-autre semblable  
motif de religion.

Mais pourquoi nous arrêter  
à une question de nom, lorsque  
tout paroît idolatrie dans la  
chose ? En effet tous les jeux ti-  
rent leur nom de quelque Dieu  
du paganisme. Ainsi tantôt on  
a appelé *Liberiaux* ceux qui  
étoient institués à l'honneur de

*Liber*, ou Bacchus: car c'est à ce faux Dieu, que les payfans les consacroient en reconnoissance de la liberalité, qu'il leur avoit faite, en leur découvrant l'usage du vin. Tantôt on a appelé *Consuales* ceux qui étoient dédiés à Neptune, nommé autrement *Consus*. Tantôt on a nommé *equiriens* ceux que Romulus consacra à Mars. Quelques Auteurs attribuent l'institution des jeux *consuales* au même Romulus, qui voulut desormais faire honorer *Consus* comme le Dieu du conseil, pour lui avoir inspiré le dessein d'enlever les Sabines, afin de les donner en mariage à ses soldats. Beau conseil véritablement! Ne passe-t-il pas encore aujourd'hui parmi les Romains pour une chose juste & permise? Je ne dis rien de ce

166 TRAITE' CONTRE  
qu'il est aux yeux de Dieu. Car  
ce qui doit faire abhorrer ce  
conseil détestable, c'est qu'il  
doit son commencement à une  
friponerie, à une violence, à  
une brutalité, à un fratricide, à  
un fils de Mars. Il reste encore  
aujourd'hui dans le cirque près  
des premières limites, un autel  
bâti sous terre & consacré au  
Dieu *Consus* avec cette inscrip-  
tion : *Consus préside au conseil ,  
Mars à la guerre , les Lares aux  
assemblées.* Les prêtres publics  
y célèbrent des sacrifices le 7.  
de Juillet; & le grand prêtre du  
mont Quirinal avec les vestales  
en offre le 21. du mois d'Août.  
Quelque temps après le même  
Romulus institua des jeux en  
l'honneur de *Jupiter Férétrien* sur  
le mont *Tarpeïus*; d'où il furent  
apelés *Tarpeïens & Capitolins* ,

comme raconte Pison. En suite Numa Pompilius en institua d'autres, consacrés à Mars & à la Rouille : car la Rouille a été érigée en Déesse. Il se fit encore de semblables institutions par Tullus-Hostilus, par Ancus-Martius & par les autres rois de Rome. Si l'on veut savoir à quelles idoles ces différens jeux furent consacrés, il faut lire Suétone, & les autres historiens qui ont écrit avant lui. Mais en voilà assez sur l'origine idolatre de ces jeux criminels & abominables.

A ce témoignage de l'anti- CHAP.  
 quité ajoutons celui des siècles <sup>19.</sup>  
 postérieurs, dans lequel nous  
 découvrirons aussi clairement  
 l'origine de nouveaux specta-  
 cles, par les titres qu'on leur a  
 donnés. On voit par ces titres à

168 TRAITE' CONTRE  
quelle idole, & à quelle supersti-  
tion ces jeux de différente es-  
pèce ont été consacrés. Ceux  
qu'on appelle Mégaliens, Apol-  
linaires, Céréaux Neptunaux,  
Floréaux, Latiars, se célé-  
brent publiquement chaque an-  
née. Les autres moins fixés doi-  
vent leur origine ou à la naissan-  
ce, ou au couronnement des  
rois; ou aux prospérités de la  
république, ou aux fêtes su-  
perstitieuses des villes munici-  
pales. Parmi ces jeux arbitraires  
on peut compter encore ceux  
que les particuliers célèbrent à  
l'honneur de leur parens dé-  
funts: comme pour s'acquiescer  
d'un devoir de piété envers eux;  
coutume ancienne. Car dès les  
premiers temps on divisa les  
jeux en sacrés & en funèbres.  
Les premiers furent institués en  
l'honneur

l'honneur des Dieux du pays, & les autres en mémoire des défunts. Mais peu nous importe de savoir sous quel nom, & sous quels titres ils ont été institués: dès-là qu'ils sont consacrés aux mêmes esprits, auxquels nous avons renoncé dans le bapême, c'en est assez. Ainsi qu'on célèbre ces fêtes ou en l'honneur des Dieux, ou pour l'apothéose des défunts, c'est toujours la même chose, la même idolâtrie, & nous devons y renoncer également.

L'origine de ces différens jeux est donc la même; leurs titres sont aussi les mêmes, comme provenant de la même cause: par conséquent leur spectacle est le fruit malheureux qu'une même idolâtrie a produit.

P.

170 TRAITE' CONTRE  
l'appareil des jeux du Cirque a  
quelque chose de plus pom-  
peux : car c'est proprement à  
ces derniers que convient le  
nom de *Pompe*. C'est ce qui pa-  
roît par la prodigieuse quantité  
des simulacres , par le nombre  
infini des tableaux, par le super-  
be attirail des carosses, des cha-  
riots, des brancards, des chai-  
ses, des courones qu'on y étale.  
Outre cela que de cérémonies,  
que de sacrifices précédent, ac-  
compagnent, terminent ces  
jeux : que d'augures, que de  
prêtres, que d'Officiers sont en  
mouvement ! J'en prens à té-  
moins les habitans de cette su-  
perbe ville, où les démons en  
foule semblent avoir établi leur  
demeure. Que si ces spectacles  
sont moins magnifiques dans les  
provinces, parce qu'on y a

moins de secours ; en quelque endroit cependant qu'on les célèbre , on n'en doit jamais oublier l'origine : c'est de là principalement qu'ils tirent leur malignité. Ainsi une branche, ou un ruisseau conserve les mauvaises qualités du tronc, ou de la source d'où ils viennent. Qu'il y ait donc de la magnificence, ou non dans ces jeux , ils offensent toujours le Seigneur. Quelque que soit la pompe du cirque , quand il n'y auroit qu'un petit nombre de simulacres , c'est toujours une idolâtrie , n'y eût-il qu'une seule idole. Quand on n'y traîneroit qu'un char , c'est néanmoins le char où l'on porte Jupiter. De quelque indigence , de quelque médiocre appareil qu'une idolâtrie soit accompagnée , elle n'est que trop mani-

172 TRAITE' CONTRE  
feste par l'origine criminelle  
d'où elle vient.

CHAP.  
8.

Suivons le dessein que je me  
suis proposé ; venons mainte-  
nant aux lieux où l'on représen-  
te les spectacles. Le Cirque est  
principalement consacré au so-  
leil. On y voit son temple bâti  
au milieu , & son image toute  
raisonante sur le sommet du tem-  
ple. Admirez cette disposition ;  
ils ont cru ces pieux idolâtres ,  
qu'il ne falloit point placer sous  
l'obscurité d'un toit, celui qu'ils  
voient briller tous les jours sur  
leurs têtes. Comme ils assurent,  
que Circé la première institua  
des spectacles à l'honneur de  
son puissant père le soleil , ils  
prétendent aussi , qu'elle a don-  
né son nom au Cirque. En veri-  
té cette fameuse magicienne  
n'a pas médiocrement fait réus-

LES SPECTACLES. 173

fir les affaires de ceux dont elle étoit la prêtresse ; je veux dire des démons , & de leurs ministres. Considérez donc combien d'idolâtries on découvre par ce seul endroit : autant d'ornemens du cirque sont autant de temples profanes. Ici on voit des figures ovales : elles sont dédiées à Castor & Pollux par ceux qui croient follement , que Jupiter transformé en cigne fut pètede ces deux jumeaux , & qu'ils naquirent d'un œuf. Là on trouve des dauphins : ils sont consacrés à Neptune. D'un autre coté on voit de grosses colonnes , qui soutiennent ou les statues *Ses-siennes* , ainsi apellées de la déesse qui préside aux sémences ; ou les *Messiennes* , dites ainsi de celle qui préside aux moissons ; ou les *Tuteliennes* , de celle qui

P iij

174 TRAITE' CONTRE  
préside à la tutelle des fruits. De-  
vant ces colonnes paroissent  
trois autels consacrés à autant  
de dieux ; c'est-à-dire , *aux  
grands , aux puissans , & aux  
bons*. L'opinion des gentils est ,  
que ce sont les mêmes dieux  
qui sont venus de Samothrace.

Le superbe & prodigieux  
Obélisque est consacré ( com-  
me l'assure Hermatele ) ou plu-  
tôt prostitué au soleil. Les ca-  
ractères hyeroglifiques , qui y  
sont gravés comme autant de  
mystères , témoignent assez ,  
que c'est une superstition des  
Égyptiens. Cette assemblée de  
démons auroit languï sans leur  
grand'mère : c'est pourquoi el-  
le y préside auprès de ce grand  
bassin , qu'on nomme l'Europe.  
Confus , comme j'ai déjà dit ,  
demeure caché sous terre pro-

LES SPECTACLES. 175  
che des Termes. Ce n'est pas  
tout : les limites Murtiennes ti-  
rent aussi leur nom d'une ido-  
le ; car la déesse Murtia passe  
chez les gentils pour la déesse  
de l'amour. Aussi ces hommes  
religieux n'ont pas manqué de  
lui dresser un temple dans cet  
endroit. Voyez , ô fidèles disci-  
ples de J. C. combien de noms  
infames ont rempli le cirque !  
Loin de vous une religion à la-  
quelle préside tous les démons.

Puisque nous en sommes sur  
le sujet de ces lieux profanes , il  
est bon de répondre à une ob-  
jection que font quelques-uns.  
Quoi , disent - ils , si je vais au  
cirque hors du temps des spec-  
tacles , dois - je craindre que  
mon ame y contracte quelque  
souillure ? Les lieux considérés  
en eux-mêmes ne tirent point

P iij

176 TRAITÉ CONTRE  
à conséquence. Car un serviteur de Dieu peut aller sans aucun péril, non-seulement aux endroits où l'on s'assemble pour les spectacles, mais encore aux temples des gentils; lorsqu'il y en a quelque raison, sans aucun rapport ni aux offices, ni aux autres propriétés de ces lieux. D'ailleurs où pourroient demeurer les chrétiens? les rues, les places, les bains, les hôtelleries, nos maisons mêmes ne sont point sans quelque idole; Satan & ses anges ont occupé tout le monde. Cependant quoique nous demeurions dans le monde, nous n'avons pas pour cela quité Dieu: on le quitte seulement, lorsqu'on s'attache aux maximes & aux plaisirs criminels du monde. Si j'entre dans le capitole, ou dans le tem-

ple de Serapis pour y faire des prières, ou des sacrifices, alors je renonce à Dieu. Si je vais au cirque, ou au théâtre, à dessein d'assister aux spectacles, je trahis ma religion. Ce ne sont pas les lieux par eux-mêmes, qui souillent notre ame; c'est ce qui se passe dans ces lieux, & ce qui souille ces lieux mêmes, comme je viens de le montrer. Ce qui nous gâte sont les choses gâtées & corrompues. Je ne me suis arrêté à montrer à quelles divinités on a consacré ces lieux, que pour faire mieux voir que les choses qui s'y passent, appartiennent spécialement aux idoles à qui ces lieux ont été consacrés. Parlons maintenant de la manière dont on représente les jeux dans le cirque.

L'usage des chevaux étoit

CHAP.  
2.

178 TRAITÉ CONTRE  
simple dans le commencement;  
c'étoit pour faire voyage; rien ne  
rendoit mauvais un usage uni-  
versel. Mais quand on les em-  
ploya pour les jeux, ce qui étoit  
un présent de Dieu, devint un  
instrument du démon. C'est  
pourquoi ce nouvel usage est at-  
tribué à Castor & à Pollux, à qui  
Mercure donna des chevaux  
pour cet effet; comme nous  
l'apprenons de Stesichore. Il y  
a d'autres semblables courses  
consacrées à Neptune, que  
les Grecs appellent d'un nom  
particulier *ἵππιος* le cavalier.  
Or ces jeux qui se font avec  
des chevaux attelés, ne sont  
pas moins idolâtres que les au-  
tres. Car les chars à quatre che-  
vaux sont dédiés au soleil, &  
ceux qui n'en ont que deux,  
sont consacrés à la lune. D'ail-

leurs Erichtonius est le premier qui osa , comme dit le Poete.

*Foindre quatre chevaux; & pousser par la gloire*

*Sur un rapide char courir à la victoire.*

*Virgil.  
Georg.*

3.

Or cet Erichtonius , fruit abominable des débauches de Vulcain & de Minerve , est un monstre démoniaque , ou plutôt un diable , & non un serpent. Que ce Trochilus de Grece , qui passe pour inventeur de chars , dédia son premier ouvrage à Junon. Enfin si c'est Romulus qui a introduit cet usage chez les Romains ; il doit sans doute être mis lui-même au nombre des autres idoles ; s'il est vrai qu'il est le même que Quirinus. Tels ont été les inventeurs des chars à quatre chevaux ; faut-il donc être surpris ,

## 180 TRAITE' CONTRE

que les combattans aient été d'abord couverts des livrées de l'idolâtrie, si je puis m'exprimer ainsi. Au commencement ces livrées n'étoient que de deux couleurs ; l'une blanche qui étoit consacrée à l'hiver, à cause de la blancheur de la neige ; l'autre, couleur de feu qui étoit consacrée à l'été, à cause des rayons du soleil. Dans la suite le plaisir & la superstition s'étant également augmentés, on changea la dédicace de ces deux couleurs, & on en ajouta deux autres. Le rouge fut consacré à Mars, & le blanc aux zéphirs ; le verd à la terre ou au printemps, & l'azur au ciel, ou à la mer, ou à l'automne. Or comme toute l'idolâtrie est anathématisée de Dieu, il est certain qu'il condamne aussi ces pro-

LES SPECTACLES. 181  
fanes confécration, que l'on  
fait aux différens éléments du  
monde.

Passons au théâtre dont l'o-  
rigine & les titres sont les mê-  
mes que ceux du cirque, com-  
me nous l'avons déjà montré, CHAP.  
en parlant des jeux en général. 10.  
Ainsi l'appareil du théâtre ne dif-  
fere presque point de celui du  
cirque. On se rend à l'un & à  
l'autre de ces deux spectacles  
au sortir du temple ; où l'on a  
prodigué l'encens en abon-  
dance, & arrosé les autels du  
sang de plusieurs victimes. On  
marche parmi le bruit des fifres  
& des trompettes ; pendant que  
deux infames personages, di-  
recteurs des funérailles, & des  
sacrifices, je veux dire le *dési-*  
*gnateur* & l'*aurispice*, condui-  
sent tout le cortège. Mais voici

182 TRAITE' CONTRE  
ce que le théâtre a de particu-  
lier, & ce qui le distingue du  
cirque : voyons d'abord com-  
bien le lieu en est infame.

Le théâtre est proprement le  
temple de Vénus. C'est ainsi  
que sous prétexte d'honorer la  
déesse ce lieu exécrationnable a été  
canonisé dans le monde. Autre-  
fois s'il s'élevoit quelque nou-  
veau théâtre, qui ne fût point  
consacré par une dedica-  
ce solennelle, les censeurs le  
faisoient souvent abatre pour  
prévenir la corruption des  
mœurs, qu'ils prévoyoient de-  
voir suivre infailliblement des  
actions lascives qu'on y repré-  
sentoit. Remarquez ici en pas-  
sant, combien les païens se  
condamnent eux-mêmes par  
leurs propres arrêts, & combien  
ils décident en notre faveur par

leur attention à conserver la police. Quoiqu'il en soit Pompée le grand, dont la grandeur ne céda qu'à celle de son théâtre, aiant fait bâtir le superbe édifice, qui étoit comme la citadelle de toutes les infamies; & craignant les justes reproches que ce monument attireroit un jour à sa mémoire, le métamorphosa en une maison sacrée. Ainsi aiant invité publiquement tout le monde à cette dédicace, il ota à cet édifice le nom de théâtre, & lui donna le nom de temple de Venus; où nous avons ajouté, dit-il, quelques emplacements pour les spectacles. De cette sorte il couvrit du titre de temple un ouvrage profane, & se moqua de la police sous un vain prétexte de religion.

Le théâtre n'est pas seule-

184 TRAITÉ CONTRE  
ment consacré à la déesse de  
l'amour, il l'est encore au dieu  
du vin. Car ces deux démons du  
libertinage, & de l'ivrognerie  
sont si étroitement unis, qu'ils  
semblent avoir conjuré ensem-  
ble contre la vertu : ainsi le pa-  
lais de Venus est aussi l'hôtel de  
Bacchus. En effet il y avoit au-  
trefois certains jeux du théâtre,  
qu'on apelloit proprement *libé-  
riaux* ; non-seulement à cause  
qu'ils étoient consacrés à Bac-  
chus, comme sont les Dyoni-  
siens chez les Grecs ; mais en-  
core parce que Bacchus en  
étoit l'instituteur. Du reste ces  
deux divinités exécrationnable ne  
président pas moins aux actions  
du théâtre, qu'au théâtre ; soit  
qu'on ait égard à la turpitude du  
geste, ou aux autres mouvemens  
dissolus du corps. C'est ce qu'on  
remarque

Remarque en particulier dans les acteurs de la comédie. Dans ce misérable métier, ils font gloire d'immoler en quelque façon leur mollesse à Venus & à Bacchus; les uns par des dissolutions horribles, les autres par des représentations lascives & brutales. Pour ce qui regarde les vers; la musique, les flutes, les violons, tout cela ressent les Apollons, les Muses, les Minerves, les Mercures. Disciple de Jesus-Christ ne détesterez-vous pas des objets, dont les auteurs doivent vous paroître si détestables. Ajoutons un mot sur ce qui regarde les actions théâtrales, & la qualité de leurs instituteurs, dont le nom seul nous doit être en abomination. Nous savons, que les noms de ces hommes morts ne font rien,

Q

186. TRAITE' CONTRE  
non plus que leurs simulacres.  
Mais nous n'ignorons pas, que  
ceux qui ont taché de contre-  
faire la divinité sous des noms  
empruntés, & sous des simula-  
cres nouveaux, ne sont autre  
chose que de malins esprits,  
c'est-à-dire, des démons. D'où  
il paroît manifestement, que les  
actions théâtrales dont nous  
parlons, sont consacrées à l'hon-  
neur de ceux qui se sont cou-  
verts, pour ainsi dire, du nom  
de leurs inventeurs : & par con-  
séquent que ces exercices sont  
idolâtres : puisque ceux qui en  
sont les auteurs, passent pour des  
Dieux. Je me trompe ; je de-  
vrois avoir dit d'abord que ces  
exercices ont une origine bien  
plus ancienne. Ce sont les dé-  
mons, qui prévoyant dès le  
commencement, que le plaisir

des spectacles seroit un des moyens les plus efficaces pour introduire l'idolâtrie , inspirerent eux-mêmes aux hommes l'art des représentations théatrales. En effet, ce qui devoit tourner à leur gloire , ne pouvoit venir que de leur inspiration : & pour enseigner cette funeste science au monde , ils ne devoient point employer d'autres hommes , que ceux , dans l'apothéose desquels ils trouvoient un honneur & un avantage singulier.

Pour nous en tenir à l'ordre CHAP. que nous avons marqué , par-<sup>II.</sup> lons maintenant du jeu des Athlètes. Ils ont presque la même origine que les précédens : aussi les divise-t-on en sacrés & en funébres ; c'est-à-dire , qu'ils sont dédiés ou aux Dieux des

Q ij

188 TRAITÉ CONTRE  
nations, ou aux défunts. De là  
leurs titres remplis d'idolâtrie :  
les jeux Olympiques sont con-  
sacrés à Jupiter, comme les  
Capitolins; les Pythiens à Apol-  
lon; les Néméens à Hercule ;  
les Isthméens à Neptune : les  
autres qui sont en grand nom-  
bre se célèbrent à la mémoire  
des morts. Faut-il donc être  
surpris, que l'appareil de ces  
jeux soit souillé des taches de  
l'idolâtrie? Témoin les couron-  
nes profanes dont on y récom-  
pense les vainqueurs : témoin  
les prêtres qui y président : té-  
moin les ministres qui y sont dé-  
putés du corps des magistrats :  
témoin enfin le sang des tau-  
reaux qui y sont immolés. Tel-  
le est aussi la conformité qui se  
trouve entre le lieu où com-  
battent les Athlètes & le lieu du

cirque, ou du théâtre. Comme dans celui-ci l'on voit des bandes de joueurs de flutes, de violons, ou d'autres instrumens dédiés aux Muses, à Apollon, & à Minerve; de même dans celui-là paroissent les bandes martiales consacrées à Mars; parce qu'elles animent les combattans par le bruit des trompettes. Ainsi le stade ressemble parfaitement au cirque: outre que le stade peut encore être regardé comme le temple de cette idole, en l'honneur de laquelle les Athlètes célèbrent solennellement leurs jeux. Enfin on fait que Castor & Pollux, que Mercure & Hercule, sont les auteurs des exercices de la lice.

Il nous reste à parler du plus CHAS. fameux & du plus agréable de <sup>12.</sup> tous les spectacles. On l'a d'a-

190 TRAITE' CONTRE  
bord apellé *devoir*, comme qui  
diroit *office*; parce qu'*office* &  
*devoir* signifient la même cho-  
se. Les anciens s'imaginoient,  
que par cette sorte de specta-  
cles ils rendoient leurs devoirs  
aux morts; sur tout après qu'ils  
eurent modéré la barbarie de  
cette pratique par une cruauté  
moins barbare. Car autrefois,  
comme l'on croyoit, que les  
ames des défunts étoient soula-  
gées par l'effusion du sang hu-  
main, on immoloit sur leur tom-  
beau, de malheureux captifs, ou  
des esclaves mutins qu'on ache-  
toit exprès pour cela. Dans la  
suite on jugea à propos de cou-  
vrir du voile de divertissement,  
une inhumanité si atroce. C'est  
pourquoi on instruisoit ces mi-  
serables à faire des armes, bien  
ou mal; cela étoit indifférent,

pourvu qu'ils apprissent à s'entretuer. Instruits de la sorte , on les faisoit venir au jour marqué pour les funérailles ; afin qu'ils s'immolassent comme par divertissement sur le tombeau des défunts. C'est ainsi que l'on consolait les morts par des meurtres. Voilà l'origine du *devoir*. Ce spectacle quelque temps après, devint d'autant plus agréable , qu'il fut plus cruel. C'étoit peu que d'employer le fer pour faire entre-tuer des hommes : il fallut encore pour rendre le divertissement plus complet , exposer ces hommes à la fureur des bêtes féroces. Les victimes qu'on immoloit de la sorte étoient regardées comme un sacrifice fait à l'honneur des parens défunts. Or un pareil sacrifice est une véritable idolâtrie ;

192. TRAITE' CONTRE  
puisque l'idolatrie est une espé-  
ce de culte que l'on rend aux  
morts : ces honneurs funébres,  
& l'idolâtrie se raportent éga-  
lement aux défunts. Mais dans  
les tombeaux, & dans les statues  
des morts il ne demeure autre  
chose que des démons : on ho-  
nore par conséquent les dé-  
mons par ces pratiques.

Considérons présentement  
les titres du jeu des Gladiateurs,  
dont nous venons de montrer  
l'origine. Quoique cette sorte  
de spectacle ait passé de l'hon-  
neur des morts à l'honneur des  
vivans, je veux dire, à celui des  
questeurs, des magistrats, des  
pontifes & des prêtres, il faut  
avouer, que si ces dignités ont  
du raport à l'idolâtrie, comme  
elles y en ont éfectivement, tout  
ce qui se pratique au nom de  
ces

ces dignités , doit être fouillé & corrompu , puisque la source en est gâtée. Nous devons dire la même chose de l'appareil qui accompagne ces jeux : La pourpre, les écharpes, les bandelettes, les courones, les harangues, les discours, les festins, qu'on fait la veille, tout cela n'est que la pompe du diable. Que devons-nous donc juger de ce lieu horrible, plus execrable que les parjures mêmes dont il retentit ? Car l'amphitéâtre est consacré à une plus grande multitude de démons, que le Capitole même, qui est le temple de tous les démons. On trouve là autant d'esprits immondes qu'il y a d'acteurs ou de spectateurs. Enfin Mars & Diane président aux deux exercices de l'amphitéâtre ;

R

194 TRAITE' CONTRE  
c'est-à-dire aux combats & à la  
chasse.

CHAP. Je crois avoir montré en  
13. combien de façons l'idolâtrie a  
souillé les spectacles. J'ai fait  
voir, que l'origine, que l'ap-  
pareil, que les titres, que les  
lieux, que les représentations  
en sont idolâtres. D'où il est  
manifeste, qu'après avoir re-  
noncé à l'idolâtrie, il ne nous  
est nullement permis d'assister  
à ce qui est indéparable de l'i-  
dolâtrie. Non que les idoles  
soient quelque chose, comme  
1. Cor. parle l'Apôtre; mais c'est que  
8. les sacrifices qu'on offre aux  
idoles sont offerts aux démons  
qui habitent dans ces idoles;  
soit qu'elles représentent les  
morts, ou ce qu'on appelle  
des Dieux. Or comme ces deux  
espèces d'idoles sont d'une mê-

me nature , d'autant que les morts & les dieux sont même chimère , nous nous abstenons également de l'une & de l'autre idolâtrie. Ainsi nous ne detestons pas moins les temples des dieux , que les sépulcres des morts : nous n'aprochons point des autels de ceux-là ; nous n'adorons point les images de ceux-ci : nous ne faisons ni des sacrifices aux uns , ni des offrandes aux autres : nous ne mangeons ni la chair des victimes immolées aux premiers , ni les viandres offertes sur le tombeau des derniers ; parce que nous ne pouvons participer en même-temps à la cène du Seigneur , & à celle des démons. Si nous nous faisons donc un scrupule de souiller notre bouche de ces vian-

R ij

196 TRAITE' CONTRE  
des profanes, à combien plus  
forte raison ne devons-nous  
pas éloigner de tout spectacle  
consacré ou aux dieux, ou aux  
morts, les autres organes de  
nos sens, qui nous doivent être  
sans doute plus précieux; je  
veux dire, les yeux, & les oreil-  
les? Car ce qui entre par ces  
deux organes ne se dissout pas  
dans l'estomac, mais se digère  
dans l'ame même. Or il est  
hors de doute que la pureté de  
notre ame est beaucoup plus  
agréable à Dieu, que la netteté  
de notre corps.

CHAP.  
14. Quoique j'aie montré jus-  
qu'ici que l'idolâtrie régné dans  
toute sorte de jeux (ce qui de-  
vrait suffire pour nous les faire  
hâir) tâchons néanmoins d'ap-  
puyer encore par de nouvelles  
raisons, le sujet qui est en ques-

tion ; ne fût-ce que pour répondre à quelques-uns , qui se prévalent de ce qu'il ne paroît point de loi positive , qui nous défende d'assister aux spectacles : comme si ces spectacles n'étoient pas interdits dès qu'on nous interdit toute convoitise du siècle. En effet de même qu'il y a une convoitise des richesses , des honneurs , de la bonne chère , des voluptés charnelles , il y en a aussi une des plaisirs. Or entre les autres espèces de plaisir , on peut compter les spectacles. Les convoitises , dont nous venons de parler , prises en général , renferment en soi les plaisirs ; de même les plaisirs entendus dans une signification générale , s'étendent aux spectacles. Du reste nous avons déjà dit en par-

198 TRAITE' CONTRE  
lant des lieux , où se donnent  
les spectacles , que ces lieux  
ne nous souillent pas par eux-  
mêmes ; mais par les choses qui  
s'y passent : parce que ces ac-  
tions étant infames de leur na-  
ture , font réjaillir leur infamie  
sur les spectateurs. Jugez donc  
encore , mes Frères , s'il est  
permis de prendre part à un  
divertissement , où les marques  
de l'idolatrie sont tracées par  
tout.

CHAP.  
35.

Mais comme certains esprits  
ne se rendroient qu'avec peine  
à ces verités , tâchons de les  
convaincre par d'autres rai-  
sons. Dieu nous commande de  
révéler , & de conserver le S.  
Esprit en nous par notre tran-  
quilité , notre douceur , notre  
modération , notre patience ;  
parce qu'il est de sa nature un

Eph. 4.

esprit tendre , & doux : il nous défend au contraire de l'inquiéter par nos fureurs , par nos emportemens , par nos colères , par nos chagrins. Or comment acorder tout cela avec les spectacles , qui troublent , qui agitent si furieusement l'esprit ? Car par tout où il y a du plaisir , il y a de la passion , sans quoi le plaisir seroit insipide : par tout où il y a de la passion , il y a de l'émulation , sans quoi la passion seroit désagréable. Or l'émulation amène la fureur , l'emportement , la colère , le chagrin , & cent autres passions semblables , qui sont incompatibles avec les devoirs de notre religion. Je veux même qu'une personne assiste aux spectacles avec la gravité , & la modestie qu'inspire ordi-

R iij

200 TRAITE' CONTRE  
nairement une dignité hono-  
rable , ou un âge avancé , ou  
un heureux naturel ; il est néan-  
moins bien difficile , que l'ame  
ne ressentent alors quelque agi-  
tation , quelque passion secrète.  
On n'assiste point à ces diver-  
tissemens sans quelque affec-  
tion ; & on n'éprouve point  
cette affection , sans en ressen-  
tir les effets , qui excitent de  
nouveau la passion. D'un autre  
coté , s'il n'y a point d'affec-  
tion , il n'y a point de plaisir ;  
& alors on devient coupable  
d'une triste inutilité , se trou-  
vant là où il n'y a rien à profiter.  
Or une action vaine & inutile  
ne convient point , ce me sem-  
ble , aux Chrétiens. Bien plus ,  
un homme se condamne lui-  
même , en se rangeant parmi  
ceux auxquels il ne veut point

être semblable ; & dont par conséquent il se déclare ennemi. Pour nous , il ne suffit pas que nous ne fassions point le mal , il faut encore que nous n'aïons aucun commerce avec ceux qui le font. Écoutons là-dessus le reproche que fait le Prophète : *Si vous aperceviez , Ps. 49- dit-il , un voleur , vous couriez avec lui.* Plût à Dieu que nous ne fussions pas même obligés de demeurer dans le monde avec ces gens-là : cependant dans cette fâcheuse nécessité , nous devons en être séparés dans les choses mondaines. Le monde est à la vérité l'ouvrage de Dieu ; mais les choses mondaines sont l'ouvrage du démon.

Lorsqu'on nous défend la <sup>CHAP. 16.</sup> fureur , on nous interdit donc

202 TRAITE' CONTRE  
aussi toute sorte de spectacles,  
sur tout le cirque , où la fu-  
reur préside plus particulié-  
ment. Voyez le peuple qui s'a-  
chemine tout hors de lui vers  
le lieu , où le spectacle doit  
se donner : voyez-le , dis-je ,  
tout agité , tout étourdi , tout  
troublé , dans l'incertitude où  
il est qui remportera la victoi-  
re. Le Préteur tarde trop à ve-  
nir.... chacun a les yeux con-  
tinuélement atachés à l'urne :  
on diroit que les spectateurs  
s'y remuent avec les forts....  
On atend en suspens la déclara-  
tion du Préteur.... Chacun  
débite ses extravagances. Ju-  
gez de leur folie par la vanité  
de leurs discours : il a déjà ,  
dit-on , envoyé la ferveite : cha-  
cun dit à son voisin , ce que  
son voisin a vu lui-même. Té-

moignage sensible de leur aveuglement : ils aperçoivent mal, ce qu'ils pensent bien apercevoir : ils s'imaginent que c'est une ferveur, & c'est l'image du Diable précipité du ciel dans l'enfer. De là on passe aux fureurs, aux animosités, aux discordes, & à tout ce qui est sévèrement interdit aux disciples du Seigneur de la paix. De là tant d'imprécations, tant d'injures sans nulle équité, tant de suffrages sans égard à aucun mérite. Et quel profit peuvent espérer pour eux-mêmes des spectateurs qui ne sont pas à eux-mêmes? Ils s'affligent du malheur d'autrui; ils se réjouissent du bonheur d'autrui: tout ce qu'ils désirent, tout ce qu'ils maudissent ne les regarde point. Ainsi leur affec-

tion est vaine & leur haine est injuste. A la vérité, il est peut-être plus permis d'aimer sans sujet, que de haïr injustement; du moins Dieu nous défend de haïr même avec raison; puisqu'il nous commande d'aimer nos ennemis. Il nous défend de maudire personne, même avec quelque sujet; puisqu'il nous ordonne de bénir ceux qui nous maudissent. Cependant, quoi de plus furieux que le cirque, où l'on n'épargne ni sénateurs, ni citoyens. Si quelque'un de ces emportemens qu'on y remarque, est quelque part permis aux chrétiens, il leur est aussi permis dans le cirque; mais s'il leur est défendu par tout, il l'est aussi en cet endroit.

CHAP.  
17,

De même on nous commande de renoncer à toute sorte

d'impureté : on nous ferme donc le théâtre, qui est à proprement parler, le consistoire privé de l'impudence, où l'on n'approuve que ce qui est desprouvé par tout ailleurs. Aussi le plus grand charme du théâtre consiste d'ordinaire dans le spectacle des plus grandes infamies. Ce sont ces infamies que représente, ou un Toscan par ses gestes impudiques, ou un comédien à l'aide des habits de femmes, ou un pantomime par les indécences abominables, à quoi il a acoutumé son corps dès son enfance, afin d'en donner aux autres des leçons. Bien plus, ces misérables victimes de l'impudicité, qui ont prostitué leur corps au public, ne paroissent-elles pas

206 T R A I T E' C O N T R E  
aussi sur le théâtre , d'autant  
plus misérables , que ne décou-  
vrant ailleurs leur turpitude qu'  
aux hommes , ici elles la font  
paroître aux yeux des autres  
femmes , à qui elles avoient eu  
soin de se cacher jusqu'alors.  
On les expose à la vue de tout  
le monde ; à gens de tout âge ,  
de toute dignité. De plus un  
crieur public anonce cès cour-  
tifanes à ceux qui ne les co-  
noissent déjà que trop. Voilà ,  
dit-il , la loge d'une telle : il  
faut donner tout pour la voir :  
elle a telle & telle qualité. . . .  
Mais passons sous silence des  
infamies , qui devoient être  
ensévelies sous les plus épaisses  
ténèbres , afin que le jour mê-  
me n'en fût pas souillé. Cepen-  
dant vous sénateurs , vous ma-

gistrats, vous citoïens Romains, rougissez de honte, & de confusion ! Du moins ces malheureuses, qui ont étouffé en elles toute pudeur, craignent-elles en certain jour de montrer au peuple les indécences de leurs gestes : du moins rougissent-elles une fois l'an ? Au reste, si nous devons avoir en exécration toute sorte d'impureté, pourquoi nous sera-t-il permis d'entendre ce qu'on ne sçauroit dire sans crime ? sçachant d'ailleurs que Dieu condamne toute plaisanterie, & toute parole inutile. Pourquoi nous sera-t-il permis de regarder ce qui nous est défendu de faire ? Pourquoi les mêmes choses qui souillent l'homme par la langue, ne le souilleroient-elles

*Matth*  
12.

208 T A I T E' C O N T R E  
point par les yeux, & par les oreil-  
les : les oreilles, & les yeux  
étant comme les avenues de  
de nôtre ame ? Il est difficile  
que le cœur soit bien net, lors-  
que l'entrée en est corrompue.  
Voilà donc le théâtre interdit,  
dès-là que l'impureté est con-  
damnée.

CHAP.  
18,

Si vous dites que les actions  
théâtrales ont été inventées  
pour apprendre la politesse, &  
la sience du monde ; je ré-  
ponds, que nous devons mépri-  
ser cette sience mondaine ;  
puisqu'elle est une folie devant  
Dieu ; & par conséquent que  
nous devons détester ces deux  
espèces de spectacles ; je veux  
dire la comédie, & la tragé-  
die, où sont employés tous les  
atraits de cette maudite doctri-  
ne,

ne. La comédie est, pour ainsi parler, l'école de l'impureté :

La tragédie n'apprend que cruauté, qu'impiété, que barbarie. Soyez donc persuadés que le recit inutile & dangereux d'une action honteuse, ou cruelle, n'est pas excusable, non plus que l'action même.

Vous ajoutez, qu'il est fait mention du Stade dans l'Écriture <sup>1. Cor.</sup> 9.

sainte. Je l'avoue ; mais vous devez avouer aussi, qu'il est indigne de regarder ce qui se passe dans le stade ; savoir les coups de poing, les coups de pié, les soufflets, & toutes les autres insolences qui défigurent le visage de l'homme qui est l'image de Dieu. Vous ne sauriez avec quelque religion approuver ces courtes insensées, ces furieux élancemens ; qui

S

210 TRAITÉ CONTRE  
acompañent le jeu du disque ;  
& tant d'autres mouvemens ,  
plus extravagans lès uns que  
les autres. Vous ne sauriez ,  
sans injustice , faire l'éloge de  
ces forces corporelles , qui ne  
servent qu'à la vanité de celui  
qui les exerce , ou à l'outrage  
de celui contre qui il les em-  
ploie : moins encore pourriez-  
vous estimer cette science , que  
l'oïveté des Grecs nous a apri-  
se ; de se faire un corps tout  
neuf , comme pour réformer  
celui que Dieu nous a fait. Non,  
non : des hommes engraisés  
pour un si malheureux emploi ,  
ne peuvent mériter que notre  
exécration. Enfin la lutte est  
une invention du diable. Il la  
commença , lorsque par son ha-  
bileté il renversa nos premiers  
parens. Le mouvement des lut-

teurs n'est qu'une souplesse semblable à celle du serpent infernal. On accroche pour arrêter un adverfaire ; on se plie pour l'entortiller ; on glisse pour lui échaper. Vous combattez , direz-vous , pour avoir le plaisir d'être couronné : de telles courones sont - elles d'aucun usage aux chrétiens ?

Faut-il que nous examinions CHAP. maintenant , si l'amphitéatre est <sup>19</sup> condamné dans les saintes Ecritures ? Si nous pouvons démontrer , que la cruauté , que la ferocité , que la barbarie nous est permise ; à la bonne heure , allons à l'amphitéatre. Si nous sommes tels , qu'on nous suppose , prenons plaisir à nous repaître du sang humain. Il est bon , direz-vous , que les scélérats soient punis. Qui peut le

Sij

nier , sinon les scélérats eux-mêmes ? J'en conviens donc ; mais convenez aussi qu'un homme de bien ne peut licitement se complaire dans le supplice d'un méchant homme : puisqu'il doit plutôt s'attrister de ce qu'un homme semblable à lui, a eu le malheur de devenir assez coupable , pour mériter d'être si rigoureusement puni. D'ailleurs peut-on me répondre, qu'on n'expose aux bêtes féroces , ou qu'on ne punisse ordinairement que les seuls coupables ? Les innocens ne sont-ils jamais sacrifiés , ou par la malice du juge , ou par la négligence de l'avocat , ou par l'irrégularité de l'information ? Ah ! qu'il vaudroit bien mieux ignorer , quand les méchans sont punis , & ne savoir

pas que des gens de bien périssent ; si toutefois ils peuvent tous être apellés gens de bien. Certainement il y a des gladiateurs innocens , qui paroissent dans l'amphitéatre , pour devenir les hosties du plaisir public. Il y en a d'autres qui y sont conduits comme coupables ; mais comment ? En punition d'un vol léger. Par exemple , on leur fait apprendre à devenir homicides. Au reste , je n'ai fait jusqu'ici tout ce détail , que comme pour répondre à des païens : car à Dieu ne plaise , qu'un chrétien veuille en savoir beaucoup pour renoncer aux spectacles. Personne ne peut mieux exposer ce qui se passe à l'amphitéatre , que ceux qui y sont encore spectateurs. Pour moi j'aime mieux

214 TRAITE' CONTRE  
ne pas tout dire , que d'en rap-  
peler le souvenir.

CHAP.  
20.

N'est - ce donc pas une excuse frivole , & pitoyable , que le raisonnement de ceux , qui veulent par des faux-fuïans , se persuader , que ces plaisirs ne leur sont pas défendus ? Il n'y a , disent-ils , aucun endroit formel dans les Ecritures, qui condamne les spectacles : un chrétien ne peut-il donc pas y assister ? Voici encore l'argument d'un homme que j'entendois dernièrement subtiliser de la forte. Le soleil , disoit-il ; bien plus , Dieu lui - même , ne regarde-t-il pas du haut du ciel la comédie , le combat des gladiateurs , & les autres jeux , sans en recevoir aucune souillure ? Cela est vrai : je fais que le soleil jette ses rayons sur un

cloaque, sans qu'il en devienne moins pur. Si Dieu ne regardoit pas nos crimes, & nos infamies, peut-être qu'alors nous éviterions la rigueur de ses jugemens. Mais hélas ! il les voit, & ne peut pas ne pas voir nos brigandages, nos fourberies, nos adultères, nos injustices, nos idolatries, & nos spectacles; & c'est pour cela que nous ne devons pas y assister, afin que nous ne soyons point aperçus par celui qui aperçoit tout. Homme téméraire ! vous osez comparer le coupable avec son juge ? L'un est coupable, parce qu'il a découvert ; & l'autre est juge, parce qu'il n'y a rien qu'il ne découvre. Ne sera-t-il donc pas aussi permis, selon vous, de s'abandonner à la fureur hors du cirque, à l'impu-

216 TRAITE' CONTRE  
dicité hors du théâtre , à l'in-  
solence hors du stade , ou à la  
cruauté hors de l'amphithéa-  
tre ; puisque Dieu voit tout, hors  
des loges , hors des degrés ,  
hors des portiques ? Nous nous  
trompons : ce que Dieu con-  
damne , n'est jamais permis ;  
ce qu'il défend , est toujours &  
par tout illicite. Voilà en quoi  
consiste la vérité & l'intégrité  
de la morale chrétienne ; l'exac-  
titude de la crainte , & la fide-  
lité de l'obéissance , que nous  
devons à Dieu ; c'est à ne ja-  
mais altérer ses redoutables  
commandemens , & à ne pas  
prétendre afoiblir ses jugemens  
éternels. Ce qui est bon en foi ,  
ne sauroit jamais être mauvais ;  
& ce qui est mauvais en foi , ne  
sauroit jamais être bon. Tout  
est fixé , & déterminée par la  
vérité

vérité éternelle , qui est invariable.

Les Païens , qui n'ont point <sup>CHAP.</sup> cette plénitude de la vérité , <sup>21.</sup> parce qu'ils ne veulent pas connoître celui qui est le docteur de la vérité ; les Païens , dis-je , jugent du bien & du mal selon leur caprice. Ce qui leur paroît bon aujourd'hui , leur paroît mauvais demain : ce qu'ils regardent ici comme illicite , là ils le regardent comme permis. Qu'arrive-t-il de là ? Le voici. Celui qui feroit scrupule de lever un peu trop sa robe dans une rue pour un besoin , devient si impudique dans le cirque , qu'il expose avec effronterie à la face de tout le monde , les parties de son corps qu'il devoit cacher le plus. Celui qui n'oseroit pro-

T

218 TRAITE' CONTRE  
férer la moindre parole des-  
honête en présence de sa fille,  
la conduit lui-même à la co-  
médie pour lui faire entendre  
mille discours impurs, & lui  
faire voir mille postures indé-  
centes. Celui qui se fait un de-  
voir de réprimer l'insolence  
d'un querelleur, aprouve les  
meurtrissures sanglantes que se  
font les athlètes dans le stade.  
Celui qui se trouve saisi d'hor-  
reur en voyant le cadavre d'un  
homme mort d'une mort na-  
turelle, se fait un plaisir dans  
l'amphitéâtre de repâître ses  
yeux de la vue d'un corps,  
dont les membres tout déchirés,  
& mis en pièces, nagent  
encore dans le sang qu'il a ré-  
pandu. Bien plus, celui que sa  
charge conduit à l'amphitéa-  
tre pour faire punir un homi-

cide, pousse lui-même un misérable esclave à la boucherie à coups de verges, & de baton, Celui qui veut qu'on expose chaque assassin à un lion furieux; demande qu'on donne à un barbare gladiateur la liberté pour récompense, s'il sort victorieux du combat; mais s'il vient à y perdre la vie, le voit regreté avec des démonstrations de compassion & de tendresse par celui même qui l'a fait exposer à la mort, & qui reconnoît de près avec satisfaction ce malheureux, auquel il a voulu de loin oter la vie; en cela d'autant plus cruel, qu'il devoit être auparavant plus humain.

Faut-il être surpris de l'in-CHAP.  
constance de ces hommes aveu-<sup>22.</sup>  
gles, qui ne jugent du bien, ou

T ij

220 TRAITE' CONTRE  
du mal, que selon leur bizarre  
imagination? En voici une nou-  
velle preuve. Les magistrats  
eux-mêmes, & les administra-  
teurs des jeux, privent de tou-  
te charge honorable les cava-  
liers du cirque, les athlètes,  
les comédiens, les gladiateurs  
(c'est-à-dire ces galants hom-  
mes, à qui certaines dames  
ont la bassesse de sacrifier leur  
cœur, & souvent même leur  
corps, en commettant avec  
eux des infamies, qu'elles se  
piquent de condamner en pu-  
blic.) On condamne donc au-  
thentiquement cette espèce de  
gens à la dernière ignominie,  
en les excluant absolument de  
la cour, du barreau, du sénat,  
de l'ordre des chevaliers, en-  
fin de toute sorte de dignités.  
Cependant en les déclarant in-

fames , ces magistrats honorent de leur présence les jeux de ces misérables ; Quelle bifarrerie ! Ils aiment ceux qu'ils punissent ; ils méprisent ceux qu'ils aprouvent ; ils louent l'ouvrage , & notent d'infamie l'ouvrier. Quelle étrange sorte de jugement , que de condamner un homme pour les mêmes choses , pour lesquelles on l'estime ! Difons mieux : quel aveu tacite de la méchanceté d'une action , quand ceux qui la font font néanmoins diffamés ; quelque réjouiffans qu'ils deviennent en la faisant.

Puisque la justice humaine CHAP. 23. condamne donc ces malheureux , malgré le plaisir qu'ils donnent à leurs juges ; puisqu'elle les exclut de toute dignité , & les confine souvent

T ij

222 **TRAITE' CONTRE**  
en des lieux horribles & de-  
serts : combien plus rigoureu-  
se sera contre eux la justice di-  
vine ? Pensez - vous que Dieu  
puisse approuver ce cocher du  
cirque, qui trouble tant d'ames,  
qui excite tant de mouvemens  
furieux, qui tourmente tant de  
spectateurs ? Le croyez - vous  
fort agréable au ciel, lorsque  
couronné de fleurs comme un  
prêtre des gentils, ou couvert  
d'un vêtement aussi bigarré que  
celui d'un maître d'impudici-  
té, il paroît élevé sur un char ?  
Ne diroit-on pas que le dia-  
ble veut avoir des Elies enle-  
vés vers le ciel, comme Dieu  
en a ? Croyez-vous de même  
que Dieu chérisse le comé-  
dien, qui se fait raser si so-  
igneusement la barbe ; défigu-  
rant par cette infidclité le visage

ge qui lui a été donné ? Non content même de rendre ainsi sa face semblable à celle de Saturne , de Bacchus , & d'Isis , il reçoit sur la joue tant de soufflets , qu'il semble vouloir insulter au précepte de nôtre Seigneur. Comment ? c'est que le diable l'instruit à présenter la joue gauche , lorsqu'on l'a frappé sur l'autre. De même parce *Math.* nul ne peut ajouter une coudée *5.6.* à sa taille , ce rival de Dieu apprend aux acteurs de la tragédie à s'élever sur leurs cothurnes : veut-il démentir Jésus-Christ ? Pensez - vous encore , que l'usage des masques soit approuvé de Dieu ? Je vous le demande. S'il défend toute sorte de simulacres , combien plus défendra - t - il , qu'on défigure son image ? Non , non : l'auteur

224. TRAITE' CONTRE  
de la vérité ne sauroit aprou-  
ver rien de faux. Il regarde  
comme une espèce d'adultère  
tout ce qu'on réforme dans son  
ouvrage. S'il condamne toute  
sorte d'hipocrisie, fera-t-il gra-  
ce à un comédien, qui con-  
trefait sa voix, son âge, son  
sexe; qui fait semblant d'être  
amoureux, ou d'être en cole-  
re; qui répand de fausses lar-  
mes, & pousse de faux soupirs.  
Enfin si ce divin maître s'ex-  
plique ainsi dans la loi : mau-  
dit celui qui s'habillera en fem-  
me; quel jugement croyez-vous  
qu'il porte contre un pantomi-  
me, qui prend non seulement  
les habits, mais encore la voix,  
le geste, & la molesse des fem-  
mes ? Peut-être que cet ou-  
vrier habile dans la sience des  
coups de poing, demeurera

*Deut.*  
22.

aussi sans punition ? En effet, n'a-t-il pas reçu du créateur un corps formé exprès pour l'exposer aux gourmandes, & aux meurtrissures du ceste ? N'a-t-il pas reçu des oreilles pour se les faire enfler à force de coups ? N'a-t-il pas reçu des yeux pour se les faire crever à force d'insultes ? Je ne dis rien de celui qui pousse un autre au devant d'un lion ; afin de paroître moins homicide, que la bête feroce qui le met en pièces.

Faut-il d'autres preuves pour CHAP. convaincre les véritables ser-<sup>24.</sup>viteurs de Dieu, qu'ils doivent détester tout ce qui appartient aux spectacles ; puisque tout cela déplaît à leur divin maître ? S'il est vrai, comme je l'ai fait voir, que les spectacles ont été institués pour honorer le dé-

226 TRAITE' CONTRE  
mon ; si l'apareil en est com-  
posé des ouvrages du démon  
(car ce qui ne vient pas de  
Dieu est l'ouvrage du diable)  
il s'ensuit manifestement que  
c'est là la pompe de Satan , à  
laquelle nous avons renoncé  
dans nôtre batême. Or ce que  
nous avons anathématisé alors ,  
nous ne pouvons plus le re-  
chercher ni par nos actions ,  
ni par nos paroles , ni par nos  
regards, ni par nos desirs. D'ail-  
leurs rompre notre promesse ,  
n'est-ce pas rompre notre ba-  
tême ? Il faut cependant pour  
une plus ample conviction que  
nous interroignons les Païens  
eux-mêmes. Demandons leur ,  
s'il est permis aux chrétiens  
d'assister aux spectacles , que ré-  
pondront-ils ? *Infailiblement ,*  
disent-ils, *cet homme est devenu*

*chrétien : il a renoncé aux spectacles ; il n'y paroît plus.* Vous voyez par là que celui qui ôte cette marque distinctive , fait conoître qu'il n'est plus chrétien. Quelle espérance reste-t-il donc à ce malheureux ? Un soldat ne passe chez les ennemis qu'en abandonnant ses premières armes , qu'en quittant l'étendart de son prince , qu'en violant sa foi , qu'en faisant serment de périr avec ceux à qui il se livre.

Y a-t-il apparence qu'un chrétien CHAP. déserteur pense sérieuse-<sup>25.</sup> ment à Dieu en un temps , & en un endroit où rien ne lui rappelle le souvenir de Dieu ? Est-il croyable qu'on puisse conserver la paix de l'ame , tandis qu'on s'acharne à soutenir le parti d'un gladiateur ? Est-il

228 TR A I T E' CONTRE  
facile d'apprendre les règles de  
la pudeur , pendant qu'on tient  
les yeux attachés aux infames  
postures d'un comédien ? Ce  
n'est pas tout : peut-on trouver  
un plus horrible scandale dans  
toute sorte de spectacles , que  
ces parures extraordinaires qui  
y brillent , & les hommes assis  
pêle - mêle avec les femmes ?  
Monstrueux mélange , qui don-  
nant aux uns & aux autres oca-  
sion de s'entretenir , fait que ces  
entretiens mutuels soufflent par  
tout les étincelles de la concu-  
piscence. Ajoutez que la pre-  
mière pensée que l'on a en se  
rendant aux spectacles , c'est d'y  
voir , & d'y être vu. D'ailleurs  
est-il aisé parmi les effroyables  
hurlemens d'un acteur , de pen-  
ser aux salutaires exclamations  
d'un prophète ? Est-il aisé de

joindre le chant de quelque  
 psaume aux airs efeminés de  
 quelque opéra? Lorsqu'on re-  
 garde deux athlètes se meurtrir  
 à grands coups de poing, est-il  
 facile de se rapeller dans l'esprit  
 la défense qui nous est faite, de  
 frapper celui qui nous a frapés?  
 Enfin peut-on aprendre la dou- *Math.*  
 ceur & l'humanité, tandis qu'  
 on se divertit à voir des hom-  
 mes cruellement déchirés par  
 des ours, ou deux gladiateurs  
 s'acrochant l'un l'autre, & ef-  
 fuyant avec leurs éponges le  
 sang qu'ils se font répandre?  
 Grand Dieu, otez à vos servi-  
 teurs le désir de prendre des  
 divertissemens si funestes. Car  
 enfin, mes Frères, considérez  
 ce que c'est que de passer de  
 l'eglise de Dieu au temple du  
 diable; d'un lieu sacré à un lieu

230 TRAITE' CONTRE  
profane ; de l'éclat du ciel ;  
comme l'on dit , à l'ordure de  
la terre. Ces mains que vous  
avez élevées vers le Seigneur ,  
vous les fatiguez un moment  
après , pour applaudir à un bou-  
fon : de la même bouche donc  
vous avez répondu *amen* pen-  
dant le sacrifice , vous rendez  
témoignage à un gladiateur  
dans l'amphitéatre ; enfin vous  
osez dire à tout autre qu'à Je-  
sus. Chrit notre Dieu : *qu'il vi-  
ve à jamais.*

CHAP.  
26.

Ne soyons point surpris a-  
près cela que le démon s'em-  
pare de ces chrétiens infidèles.  
Dieu l'a permis plus d'une fois :  
témoin l'exemple tragique de  
cette femme , qui étant allée à  
la comédie , en revint avec un  
démon dans le corps. Comme  
l'on exorcisoit l'esprit immon-

de , & qu'on lui commandoit de répondre , pourquoi il avoit osé s'emparer de cette femme ? C'est avec raison , dit-il , que je m'en suis fait : je l'ai trouvée chez moi. Il est constant aussi qu'une autre femme vit en songe un singe , le même jour qu'elle étoit allée entendre un comédien ; & que le nom de ce comédien lui fut souvent répété aux oreilles avec des reproches épouvantables : enfin que cinq jours après cette femme n'étoit plus en vie. Il y a cent exemples semblables de personnes qui ont perdu le Seigneur pour avoir communiqué avec le démon dans les spectacles. Car nul ne peut servir deux maîtres. *Math.* Quel rapport peut-il y avoir<sup>6</sup>, entre la lumière & les ténèbres , entre la vie & la mort ?

Nous devons anathématiser ces assemblées païennes ; soit parce que le nom de Dieu y est blasphémé ; soit parce qu'on y demande que nous soyons exposés aux lions ; soit parce qu'on y forme le dessein de nous persécuter ; soit parce qu'on y choisit les émissaires qui vont découvrir les chrétiens pour les tourmenter.

CHAP.  
27.

Que ferez-vous lorsque vous serez surpris dans ce concert furieux de résolutions impies ? Ce n'est pas que vous aïez à y redouter la persécution des hommes : personne ne vous reconnoît pour chrétien , tandis que vous assistez aux spectacles. Mais songez à ce que Dieu détermine de vous dans le ciel : c'est de là que vous êtes découvert par mille témoins. Au moment

ment que vous êtes dans le temple du diable , les anges vous regardent du ciel ; & ils remarquent en particulier celui qui a proféré un blasphème , qui l'a écouté , qui a prêté sa langue , & ses oreilles au diable contre Dieu même. Ne fuirez-vous donc pas ces assemblées révoltées contre Jesus-Christ , ces chaires remplies de corruption, cet air qu'on y respire tout empesté par la voix de mille scélérats , qui y jettent des cris ? Je veux que dans ces spectacles il y ait des choses purement agréables , simples , modestes , quelquefois même honnêtes : faites réflexion cependant qu'on ne mêle pas d'ordinaire le poison avec le miel , ou avec l'ellébore ; mais avec des liqueurs douces & agréa-

V

234 TRAITE' CONTRE'  
bles au goût. C'est ainsi qu'en-  
use le démon : il cache son  
poison mortel en des viandes  
où il paroît le plus de délicatesse  
& d'agrément. Par conséquent  
tout ce que vous trouvez dans  
les spectacles de grand, de po-  
li, de mélodieux, de divertif-  
sant, de subtil, d'harmonieux,  
regardez-le comme un rayon  
de miel qu'on a empoisoné.  
Ayez moins d'égard au plaisir  
de la bouche, qu'au danger,  
qui est infailiblement attaché à  
ce plaisir.

CHAP.  
28.

Laissez aux parasites du dé-  
mon la vaine satisfaction de  
s'engraïsser des mets qu'il leur  
offre : qu'ils se rendent exacte-  
ment aux lieux des spectacles,  
où leur patron les invite. Pour  
nous le temps de fête, & de  
réjouissance n'est point encore

venu. Nous ne pouvons nous divertir avec les gentils, parce que les gentils ne peuvent se divertir avec nous. Chacun à son tour : ils sont maintenant dans la joie ; nous sommes dans la tristesse. *Le monde se rejouira*, Joan. 26. dit Jesus à ses disciples ; *& vous serez affligés*. Gemissons pendant que les gentils se rejouissent ; afin que nous puissions nous rejouir, quand ils commenceront leurs gémissemens. Prenons garde à ne pas nous divertir aujourd'hui avec eux, de crainte qu'un jour nous ne pleurions comme eux. Disciple de Jesus-Christ vous êtes trop délicat, si vous prétendez avoir du plaisir dans le siècle ; ou plutôt vous êtes insensé, si vous regardez la joie de ce monde comme un véritable

Vij

236 TRAITE' CONTRE  
plaisir. Les philosophes n'ont  
donné le nom de plaisir, ou de  
*volupté*, qu'au repos, & à la  
tranquilité de l'ame : c'est cet-  
te tranquillité qu'ils regardent  
comme le fondement de leur  
joie, de leurs divertissemens,  
& de leur gloire. Et vous au  
contraire, vous ne soupirez  
qu'après les troubles & les agi-  
tations du cirque, du théâtre,  
de l'amphitêatre, & du stade.  
Oseriez-vous dire que nous ne  
pouvons vivre sans quelque  
plaisir, nous dont le plus grand  
plaisir doit être de cesser de vi-  
vre ? Car quel doit être notre  
desir, sinon celui de l'Apôtre ;  
Savoir, de sortir du monde, &  
d'aller régner avec le Seigneur ?  
Or notre plaisir est là où est no-  
tre desir.

*Philip.*  
3.

CHAP.  
29.

Cependant si vous croyez

qu'on ne peut passer cette vie sans quelque agrément, pourquoi êtes-vous assez ingrat pour ne vouloir reconnoître, ni goûter tant de differens plaisirs que Dieu a faits, & qui sont plus que suffisans pour vous satisfaire ? Quoi de plus heureux pour nous, que d'avoir été réconciliés avec Dieu le père, & avec Jesus son fils ? Quoi de plus avantageux que d'avoir connu la vérité, que d'avoir découvert nos erreurs, que d'avoir obtenu le pardon de tant de crimes commis autrefois ? Quel plus grand plaisir, que l'éloignement du plaisir même ; que le mépris du siècle ; que la jouissance de la vraie liberté ; que le calme d'une bonne confiance ; que la sainteté de la vie, & l'exemption de la crainte de

238 TRAITE' CONTRE  
la mort? Quelle satisfaction que  
de fouler aux piés les dieux des  
nations, que de chasser les dé-  
mons , que d'avoir le don des  
guérifons miraculeuses , & des  
révélations célestes; enfin que  
de vivre toujours pour Dieu ?  
Voilà les véritables plaisirs des  
chrétiens : voilà leurs spectacles  
innocens , perpetuels , & qui ne  
leur coûtent rien. Representez-  
vous dans ces saints spectacles  
une image des jeux du cirque ;  
considérez-y la course rapide  
de toutes les choses du siècle ;  
remarquez-y la vicissitude , &  
la fuite précipitée du temps ;  
regardez-y le terme de notre  
consommation ; prenez - y le  
parti des sociétés chrétiennes :  
animez-vous-y à la vue de l'é-  
tendart céleste ; éveillez-vous  
au bruit de la trompette de l'an-

ge ; aspirez à la glorieuse palme du martyr. Si vous êtes charmé de la poésie, vous avez assez d'autres livres que ceux des gentils : vous avez assez de beaux vers, assez de belles sentences, assez de cantiques, assez de chœurs de musique. Ce ne sont point des fables grossières ; ce sont de saintes vérités : ce n'est point un ramas de strophes ampoulées ; c'est un trésor de sentences pures, & sans affectation. Demandez-vous des combats, des lutes, des victoires ? Le christianisme vous en offre une infinité. Voyez l'impureté abattue par la chasteté, la perfidie vaincue par la foi, la cruauté surmontée par la miséricorde, l'insolence atterrée par la modestie : voilà les combats propres des chré-

240 TRAITE' CONTRE  
tiens, où nous sommes glorieu-  
sément couronnés. Voulez-vous  
encore du sang répandu ? Vous  
avez celui de Jesus-Christ.

CHAP. Mais sur tout quel spectacle  
30. plus éclatant que celui, où tou-  
tes les nations de la terre as-  
semblées verront, & plutôt qu'  
on ne pense, paroître le Sei-  
gneur au milieu des nues ; alors  
trionphant, alors plein de gloi-  
re, & de majesté, alors enfin  
reconnu pour le véritable fils de  
Dieu. Quelle sera en ce jour  
la joie des anges, la gloire des  
saints, la récompense des jus-  
tes, & la magnificence de cet-  
te nouvelle Jérusalem, où ils  
iront regner éternellement ? Il  
est vrai qu'il y aura en même-  
temps un spectacle bien diffé-  
rent ; je veux dire le terrible  
jour du jugement, le dernier  
de

LES SPECTACLES, 241

de tous les jours, & le premier de l'éternité : ce jour auquel les gentils ne s'atendent point, & dont ils se moquent : ce jour <sup>2. Pet.</sup> où tant de superbés & anti-<sup>3.</sup>ques monumens de l'orgueil humain seront anéantis, & toute la terre avec ses habitans sera consumée par un déluge de feu. Quelle sera l'étendue de ce spectacle ! Quel étonnement, quelle surprise ! Ou si vous voulez, quel objet de joie & de plaisir, en voyant tant de célèbres monarques, que l'on disoit régner dans le ciel, pousser d'affreux gémissemens au milieu des profondes ténèbres de l'enfer avec leur dieu Jupiter, & avec la foule de leurs favoris ? Quel transport subit en voyant tant de gouverneurs, tant de magistrats, tant de per-

X

242 TRAITE' CONTRE  
secuteurs du nom chrétien ;  
bruler en des flammes plus  
insupportables que celles où ils  
ont jetté autrefois les martyrs ;  
pendant que ceux-ci les insulte-  
ront à leur tour dans cet éter-  
nel & rigoureux supplice. Ajou-  
tez tant d'orgueilleux philoso-  
phes , qui se glorifioient du  
nom de sages , maintenant tout  
couverts de feu en présence  
de leurs infortunés disciples , à  
qui ces maîtres insensés ta-  
choient de persuader , qu'il n'y  
avoit point de providence ; que  
nos ames n'étoient rien , ou que  
jamais elles ne se réuniroient à  
nos corps. Ajoutez enfin tant de  
poètes tremblants de frayeur ,  
non à la vue d'un Minos , ou  
d'un Rhadamante ; mais devant  
le tribunal de Jesus-Christ , au-  
quel ils n'auront jamais voulu  
penser.

C'est alors que les acteurs de la tragédie pousseront dans l'ex-  
cès de leur malheur, des cris  
plus lamentables & plus éclatans que ceux dont ils faisoient  
retentir autrefois le théâtre.  
C'est alors que les bouffons se  
feront mieux connoître; étant  
devenus plus subtils par les  
flammes dont-ils seront cou-  
verts. C'est alors que les super-  
bes cochers du cirque frapperont  
davantage notre vue, élevés sur  
un char de feu, & tout envi-  
ronés de feu eux-mêmes. C'est  
alors qu'on verra tant de gla-  
diateurs percés, non de traits  
de javelot, comme autrefois  
dans leurs académies, mais de  
mille traits de flamme, qui les  
pénétreront de toutes parts. Il  
est vrai que j'atacherai moins  
ma vue à ces misérables, qu'à

244 TRAITE' CONTRE  
ces monstres d'inhumanité, qui  
exercerent autrefois leur cruel-  
le rage contre le Seigneur. Le  
voilà, leur dirai-je alors, ce  
fils d'un charpentier, & d'une  
mère pauvre ; ce destructeur  
du sabbat, ce samaritain, ce  
possédé du démon. Le voilà  
celui que vous achetates du  
traître Judas ; celui que vous  
meurtrîtes à force de soufflets,  
& de coups ; celui que vous  
défigurates par mille crachats ;  
celui que vous abreuvates de  
fiel, & de vinaigre : voilà ce-  
lui qui fut secrètement enlevé  
par ses disciples, pour faire  
accroire qu'il étoit ressuscité ;  
ou qui fut déterré par un jar-  
dinier ; afin d'empêcher que  
les laitues de son jardin ne fus-  
sent foulées aux piés de ceux  
qui passoient par là. Pour voir

LES SPECTACLES. 245  
 de si grands spectacles , pour  
 vous procurer de si magnifi-  
 ques divertissemens , que peut  
 faire la liberalité d'un préteur,  
 d'un consul , d'un questeur ,  
 d'un pontife ? Vous me direz  
 peut-être que ces spectacles  
 sont encore éloignés de nous ?  
 Non , mes Frères , la foi nous  
 les rend déjà présens ; & nous  
 pouvons les imaginer , com-  
 me s'ils se passaient actuelle-  
 lement à nos yeux. Du reste ,  
 quels doivent être ces doux  
 avantages que l'œil n'a point  
 vus , & que l'oreille n'a point  
 entendus , & que l'esprit hu- 1. Cor.  
 main n'a jamais pu compren- 2.  
 dre ? Ne doutons point qu'ils  
 ne surpassent infiniment tous  
 les plaisirs du cirque , du théa-  
 tre , de l'amphitéâtre , du sta-

246 TRAITÉ CONTRE, &c.  
de, & de tous les autres lieux,  
que la vanité a consacrés aux  
spectacles.



# REMARQUES

## SUR LE TRAITE'

### CONTRE LES SPECTACLES.

**U**N chrétien, c'est-à-dire un homme CHAP.  
I. qui doit se tenir toujours prêt à mourir, &c. *Christianum expeditum mortis genus, &c.* Tertullien fait apparemment allusion au triste état où se trouvoient les chrétiens dans le temps des persécutions : on les regardoit comme des victimes dévouées à la mort. Ceux qui savent combien Tertullien est obscur, me pardonneront la liberté que j'ai prise de paraphraser un peu cet endroit, pour le rendre plus clair. Je n'ai pas entièrement suivi ce que dit Pamélius dans l'argument de ce livre ; parce qu'il n'est pas vraisemblable que les gentils proposassent jamais à un chrétien la comédie, ou les autres spectacles ; comme un moyen propre pour s'instruire à braver la mort.

Notre ame n'a point été unie à notre CHAP.  
2.

X iiii

248 *Remarques sur le Traité*  
*corps pour être, &c.* L'Auteur s'exprime ainsi en latin; *aut spiritus ideo insitus corpori, ut, &c.* Outre que le terme *entée* [ *insitus* ] ne paroît pas assez noble, & que celui d'*unte* est plus propre, j'ai cru que je devois faire parler Tertullien en bon catholique. On fait que quelques Pères l'ont accusé de croire que les ames n'étoient pas créées de nouveau, mais qu'elles venoient par voie de génération: *ex traduce.*

CHAP.  
3.

*Dans les amphithéâtres il y a des voies.*  
Pour bien entendre ce que dit ici Tertullien, il faudroit savoir quelle étoit la figure des anciens amphithéâtres. Vitruve, Juste-Lipse, Rosin, & d'autres en ont fait de longues descriptions. La forme en étoit ronde, & plus ordinairement ovale. Le fonds qu'on apelloit aussi *arène*, étoit une grande place où combattoient les gladiateurs. Cette place étoit entourée d'une galerie ou plateforme, qu'on nommoit *l'orchestre*; c'est là qu'étoient assis les sénateurs, & les autres principaux magistrats. Au dessus de l'orchestre régnoient également tout

autour plusieurs galeries , qui s'élevoient les unes sur les autres , comme un amas continu d'étages. Ces étages étoient coupés en quelques endroits par des escaliers pour la commodité du passage des spectateurs ; & comme ces escaliers tenoient droit au centre de l'amphitéâtre , ils donnoient une forme de coin à ce grand amas d'étages dont nous venons de parler , & que les anciens apelloient *cunei spectaculorum*. Ce que notre auteur nomme donc *voies* , étoient les escaliers diférens , & ces larges espaces qui régnoient tout autour au pié d'un certain nombre de degrés. Vitruve les apelle aussi chemins *itina*.

*Les jeux luperciens*. Une jeunesse folle célébroit ces jeux vers la fin du mois de Février à l'honneur du dieu Pan; en courant par la ville d'une manière immodeste , & insolente. Les folies du carnaval parmi les chrétiens ont malheureusement succédé aux fêtes lupercales des païens. Quel affront à la sainteté de notre religion !

*Il reste... près des premières limites. Ibid.*

250 *Remarques sur le Traité*

Ces limites étoient certains poteaux semblables à de petites pyramides. Il y en avoit de deux sortes dans le cirque ; les premières , qu'on apelloit aussi *Murtiènes* , étoient tout proche des barrières d'où partoient les gladiateurs , & les cavaliers ; les autres étoient à l'extrémité du cirque.

*Ibid.* Le 21. du mois d' *Août*. Suivant *Plutarque* c'étoit le 18 jour , auquel arriva le rapt des *Sabines*. Le *Calendrier Romain* s'accorde néanmoins avec *Tertullien*.

*Ibid.* Ceux qu'on appelle *Mégaliens*, *Apollinaires*, &c. Les jeux *Mégaliens* où l'on représentoit des comédies , comme il paroît dans *Térence* , étoient consacrés à *Cybèle* , que les poètes nomment la grand'mère des dieux , & en grec *Μεγάλη*. Les *Apollinaires* dédiés à *Apollon* se célébroient dans le cirque ; de même que les *Céreaux* , consacrés à *Cérès*. *Politien* prétend que les jeux *Céreaux* , & les grands jeux du cirque étoient les mêmes. *Rosin* , *Boulangier* , & *Lacerda* prétendent le contraire. Les *Neptunales* se célébroient aussi dans le cirque en l'hon-

neur de Neptune. Les *Latiars* étoient dédiés à Jupiter, & les *Floreaux* à Flore. Dans ces derniers, on représentoit des comédies de la dernière indécence, comme je le dirai plus bas.

*A quelque chose de plus pompeux.* Rien de plus superbe, & de plus magnifique que la pompe du cirque. Ce qu'en dit ici Tertullien ne détruit point ce qu'en rapportent les historiens profanes. CHAP. 7.

*Le cirque est principalement consacré au soleil.* Il y avoit plus d'un cirque à Rome. L'auteur parle ici du plus grand de tous; lequel avoit été bâti par Tarquinius Priscus du côté du Mont Aventin: Il fut ensuite considérablement augmenté par les empereurs Romains. On dit que la longueur de ce cirque étoit de trois stades & demi; & que la largeur étoit moindre d'environ un quart; ce qui feroit 1981. pié de roi en longueur, donnant à chaque stade 566. piés de roi mesure de France; & environ 1486. en largeur. On ajoûte qu'il pouvoit contenir cent cinquante mille hommes. Voyez Boulanger, Rosin, &c. CHAP. 8.

*Ibid.* Ici l'on voit des figures ovales. . . . là on découvre des dauphins. Mr. Fleuri dans son Histoire Ecclesiastique faisant l'analyse du traité des spectacles de Tertullien, suppose que cet auteur parle de ce qu'il n'avoit peut-être jamais vu. Tertullien, dit-il, montre l'origine de chaque espèce de jeux; & parlant de ceux du cirque en particulier, il fait entendre qu'il n'étoit pas à Rome, & peut-être qu'il n'y avoit jamais été. J'ai peine à croire que ceux qui liront avec attention cet endroit de Tertullien, tirent la même conséquence. La description du cirque est trop élaire & trop détaillée, pour ne pas l'attribuer à un homme qui écrit ce qu'il voit, ou du moins ce qu'il a vu.

*Ibid.* Le superbe, & prodigieux obélisque. Il avoit, suivant le témoignage de Pline 125. piés & trois quarts de hauteur, sans y comprendre la base. Il y en avoit d'autres moindres; comme on peut le voir dans Kirker qui a composé un grand ouvrage sur ces hautes colones pyramidales, que l'on nommoit *obélisques*.

contre les Spectacles. 253

*Erichtonius* fruit abominable. L'ex-pression latine m'a paru trop forte pour la rendre mot à mot en françois : elle auroit certainement choqué les oreilles chastes. CHAP. 9.

*Le rouge fut consacré, &c.* Il est souvent fait mention de ces quatre couleurs du cirque dans plusieurs auteurs. Ibid.

*Le désignateur, & l'auspice.* Le désignateur dont Tertullien parle ici, est celui qui avoit soin d'assigner à chacun sa place. Il y avoit aussi des désignateurs dans les pompes funébres. L'Auspice est celui qui considéroit les entrailles des victimes, pour en tirer des présages. CHAP. 10.

*Pompée le Grand, &c.* En latin, *Pompeius magnus solo theatro suo minor.* Pensée forte. Tertullien dit en un autre endroit quelque chose de semblable, en parlant d'Alexandre : *Magnum regem sola sua gloria minorem.* Ibid. De Pallio c. 4.

*Ayant invité... à cette dédicace.* Plinius dit que cette seconde dédicace se fit sous le second consulat de Pompée. On y fit combattre les esclaves contre vingt éléphans en l'honneur Ibid.

254 *Remarques sur le Traité*  
de Vénus la victorieuse. Si l'on veut  
savoir quelle étoit la disposition des  
anciens théâtres, on peut lire les no-  
tes de Perraut sur Vitruve.

CHAP.  
12. *Dans les tombeaux, & dans les sta-  
tues des morts.* Il ne faut pas s'imagi-  
ner que Tertullien condamne ici les  
devoirs qu'on rend aux défunts sui-  
vant la sainte, & constante pratique  
de l'Eglise; puisqu'il veut qu'on fasse  
des prières & des oblations pour eux,  
ainsi qu'il le déclare ailleurs: *de co-  
ronat. milit. c. 3. de Monogam: c. 10. &  
exhort. ad castit. c. 11.* Il ne desaprou-  
ve ici que les vaines superstitions,  
dont les funérailles des païens étoient  
acompanées, & leurs foles apothéo-  
ses.

CHAP.  
16. *Le préteur est trop lent à venir.* Le  
préteur avoit deux emplois dans le  
cirque; 1<sup>o</sup>. de remuer les sorts pour  
tirer les noms de ceux qui devoient  
combattre; 2<sup>o</sup>. d'envoyer le linge ou  
la serviète qui servoit de signal pour  
commencer le combat.

*ibid.* *Il a, dit-on, envoyé la serviète.* Cette  
coutume vient, selon Cassiodore,  
de ce qu'un jour comme Néron de-

meuroit long-temps à table, & que le peuple demandoit avec empressement, que l'on commençât les jeux, cet empereur fit jeter sa serviette par la fenêtre pour signal, qu'on pouvoit commencer. D'autres prétendent que cette coutume est plus ancienne; & que les magistrats eux-mêmes, qui étoient à l'orchestre, faisoient paroître de là quelque espèce de mouchoir pour faire commencer le combat. Martial & Juvenal semblent appuyer ce dernier sentiment.

*Par l'aide des habits des femmes: per mulieres.* Quoique l'auteur s'exprime d'une manière un peu obscure, je crois néanmoins qu'il parle ici contre les comédiens qui s'habilloient en femmes; car il parle un peu plus bas des femmes, qui paroissoient elles-mêmes sur le théâtre. CHAP. 17.

*Elles rougissent une fois l'an.* On ne fait pas bien quel étoit ce jour de modestie, & de pudeur. Le Jésuite Lacerda prétend que l'unique fois, où ces malheureuses prostituées rougissoient, comme parle Tertullien, c'étoit à la fête de Flore, parce que, Ibid.

256 *Remarques sur le Traité*

dit-il , les jeux Floreaux ne se célébroient qu'une fois l'an , favoit le 28 d'Avril. Cependant Lactance nous donne une idée bien différente de ces jeux : il assure qu'on les célébroit d'une maniere tout-à-fait scandaleuse. Voici ses paroles. *Celebrantur ergo illi ludi [ florales ] cum omni lascivia convenientes memoria meretricis. Nam prater verborum licentiam , quibus obscenitas omnis effunditur , exuuntur etiam vestibus populo flagitante meretrices , quæ tunc mimorum funguntur officio ; & in conspectu populi usque ad satietatem impudicorum luminum cum pudendis motibus detinentur.* Voyez aussi comment S. Augustin foudroie ces jeux dans son Epitre 202. & ce que Sénèque dans son Epitre 47. rapporte de la modestie de Caton ; lequel s'apercevant que sa présence empêchoit le peuple de demander le spectacle de ces infâmes nudités , se retira pour ne point troubler la fête.

*Lactan.  
div.  
inst. l. 1.  
s. 20.*

CHAP.  
18.

*Des hommes qu'on engraisse pour la boucherie.* L'auteur dit en latin , *altiles homines*. C'est une figure prise de la volaille qu'on engraisse exprès pour manger

Si

*Si nous sommes tels qu'on nous fait pas-* CHAP.  
*ser.* Tertullien fait ici allusion à ce 19.  
qu'il dit dans un endroit de son apo-  
logétique. Les chrétiens étoient acu-  
sés d'une cruelle inhumanité ; savoir,  
d'égorger dans leurs sacrifices un pe-  
tit enfant, & de se nourrir ensuite de  
sa chair : *Dicimur sceleratissimi de sacra-*  
*mento infanticidii, & pabulo inde.* On  
voit assez combien l'accusation étoit  
injuste ; & que les gentils compre-  
noient très-mal ce qu'ils entendoient  
dire du sacrement de l'eucharistie.

*Hors des loges, hors des portiques.* C'est CHAP.  
ainsi que j'ai cru pouvoir traduire les 20.  
deux mots latins, *cameras, apulias.* Les  
interprètes ne sont pas tous d'accord  
sur ce dernier terme : j'ai suivi Pamé-  
lius.

*Celui qui veut qu'on expose un assassin* CHAP.  
*aux lions.* C'est endroit est difficile ; 21.  
peut-être manque-t-il quelque chose  
dans le latin.

*Couvert d'un vêtement aussi bigarré,* CHAP.  
*&c.* Etrange licence ! non seulement 23.  
il étoit permis à certaines femmes de  
sacrifier leur honneur ; il se trouvoit  
encore des hommes assez impudens

pour faire le métier infame d'exposer en vente, si j'ose parler ainsi, la pudeur de ces malheureuses. Pour être reconnus ils portoient des habits bigarrés de différentes couleurs.

*Ibid.* Ce comédien qui se fait raser. On voit par ce reproche de Tertullien, que c'étoit une chose ridicule de son temps, que de se faire faire la barbe; ce qui n'appartenoit qu'à des comédiens, ou à des efféminés. Il n'est peut-être aucune mode, qui ait tant varié que celle de la longue barbe, & des longs cheveux; même parmi les ecclésiastiques. Pourquoi cela?

CHAP. 25. *Aux airs effeminés de quelque opéra.* Comme ce terme est fort connu, & qu'il exprime bien la chose dont parle l'auteur, j'ai cru qu'il me seroit permis de rendre ainsi la phrase latine; *inter effeminationis modos.*

*Ibid.* Dont vous avez répondu Amen pendant le sacrifice. Il me souvient d'avoir lu que les premiers chrétiens répondoient *amen* à la fin de ces paroles *corpus domini nostri, &c.* que le Prêtre dit avant que de donner la communion; & c'est apparemment à cette cou-

tume que Tertullien fait allusion. Ils répondoient de même *amen* après les paroles de la consécration ; comme il se pratique encore aujourd'hui chez les Grecs. Pamélius fait tomber ce reproche de Tertullien , non sur les laïques , mais sur certains prêtres qui n'avoient pas honte d'assister aux spectacles. Les paroles latines de notre auteur semblent favoriser ce sentiment: *Ex ore quo Amen in sanctum protuleris , gladiatori testimonium reddere.* Je doute pourtant que les prêtres de ce temps-là fussent assez effrontés pour causer un si énorme scandale;

*Qu'il vive à jamais.* L'auteur s'est *ibid.* exprimé ainsi en grec *εις αιῶνας*; à quoi répondent ces paroles latines, *in facula*. Notre acclamation françoise signifie la même chose.

Comme l'on exorcisoit l'esprit immonde. CHAP. 26.  
de. Voilà l'usage des exorcismes bien établi dans l'église dès le commencement du troisième siècle : quoique le protestant Junius tache d'expliquer autrement ce passage. Tertullien parle encore des exorcismes en plusieurs autres endroits de ses ouvrages.

CHAP.

30.

Toutes les nations de la terre verront, & plutôt qu'on ne pense. En latin, *quale autem spectaculum in proximo est adventus Domini jam indubitati, jam superbi, jam triumphantis.* A prendre ces paroles de Tertullien dans le sens qui se présente d'abord, on diroit qu'il regardoit comme fort proche le dernier avènement de Jesus-Christ. Entre les pères de l'église quelques-uns semblent avoir cru la même chose. Nous savons que cette opinion ne s'est pas trouvée véritable; ainsi au lieu de traduire bientôt [*in Luc. 12. proximos*] j'ai mis plutôt qu'on ne pense: ce sont presque les propres paroles de l'évangile.

*Ibid.* Le voilà ce fils de charpentier, & d'une pauvre femme. Saint Jérôme dans son épître à Héliodore a transcrit ce passage presque tout entier. Quoique Lacerda prétende que dans l'un & dans l'autre de ces pères, il faut lire *quastuarii filius*, & non pas *puastuaria*, qui signifie quelque chose d'ignominieux; il me semble néanmoins qu'on peut donner à ce dernier terme la signification que je lui ai donnée. Je

ne disconvient pas cependant que la malice, & la haine n'aient pu faire inventer aux Juifs les injures les plus atroces contre la sainte Vierge.



# T R A I T É

## D E L A P A T I E N C E .

---

### A V E R T I S S E M E N T .

**C**E discours est un excellent éloge de la patience chrétienne. La fin que Tertullien s'y propose, est d'inspirer un ardent amour de cette vertu. Il fait voir d'abord, que Dieu lui-même nous en donne un sensible exemple, par la bonté admirable dont il use envers les hommes : mais sur tout, par la patience extrême, qui a éclaté en Jésus-Christ son fils ; depuis le moment de son incarnation, jusqu'au dernier instant de sa vie. Il fait ensuite une vive peinture de l'impatience, dont il montre l'origine, & les suites funestes. Pourquoi cette peintu-

AVERTISSEMENT. 263

*re ? C'est pour rehausser l'éclat de la patience ; & pour en faire paroître plus sensiblement les avantages , dont il fait un assez long détail. Le principal est , que la patience est comme le fondement des autres vertus. C'est ce qu'il confirme par l'exemple des saints ; mais sur tout par celui de Job , dont l'invincible constance est ici décrite , avec autant de noblesse , que de vivacité. Un peu avant la fin il fait un portrait de la patience ; il la représente , par une figure sensible , comme une reine également charmante par la douceur de son naturel , & par la sérénité de son visage.*

*On fait au reste que S. Cyprien a imité Tertullien dans cet ouvrage , comme il l'a imité en plusieurs autres. Vouloir déci-*

264 AVERTISSEMENT.

*der quel est le plus parfait ; ce seroit une sorte d'imprudence , quoi qu'en ait pu dire un traducteur habile d'ailleurs : il faut profiter de la lecture de tous les deux ; & c'est ce qui convient à tout homme sage & chrétien.*



TRAITE'



# TRAITÉ<sup>1</sup>

DE

## LA PATIENCE.

**J**E le confesse devant Dieu : CHAP.<sup>1</sup>  
 C'est en moi trop de hardiesse, pour ne pas dire de témérité, que d'oser composer un ouvrage sur la patience ; puisque je ne puis en faire aucun exemple dans ma personne, dépourvu comme je suis de tout bien. Il faudroit cependant, lorsqu'on entreprend l'éloge de quelque vertu, commencer par faire voir qu'on la pratique ; & autoriser ainsi les leçons par l'expérience : afin

Z

que les paroles ne fissent point rougir, d'être si mal soutenues par les effets. Fasse le ciel que la honte de ne pas faire moi-même ce que j'enseigne aux autres, m'apprenne enfin à le pratiquer. Il est vrai qu'il y a certaines vertus, de même que certains maux, dont l'exercice paroît surpasser les forces humaines. Il faut un secours particulier de la grace divine pour embrasser ces vertus, & pour les cultiver avec fruit. Ce qui est parfaitement bon doit venir principalement de Dieu : il n'y a que celui qui le possède, qui puisse le communiquer. C'est pourquoi semblable à des malades, qui ne cessent de publier les avantages de la santé, lorsqu'ils en jouissent le moins, j'espère de trou-

ver une espèce de consolation à parler d'un bien, que je suis très-faché de ne pas posséder.

Ainsi pour mon malheur, toujours brulant des ardeurs de l'impatience, je dois soupirer sans cesse après ma santé, la demander instamment, & ne rien omettre pour l'obtenir; sur tout quand je considère dans le sentiment de ma faiblesse, qu'il est difficile que la foi soit bien vigoureuse, & que la doctrine chrétienne conserve ses forces, si la patience ne vient au secours. En effet, elle est tellement inséparable des devoirs qui regardent Dieu, que sans la patience on ne fau- roit accomplir aucun précepte, ni faire aucune œuvre qui soit agréable au Seigneur. Ceux mêmes qui vivent dans les té-

Z ij

nébres du paganisme, ne peuvent s'empêcher de lui donner le nom glorieux de *souveraine vertu*. Car les philosophes, du moins ceux qui passent pour les plus sages, font tant d'estime de la patience, que malgré la bizarre diversité de leurs sectes, & l'opiniâtre opposition de leurs sentimens, ils s'accordent tous néanmoins au regard de cette vertu. Ils conspirent, ils se réunissent tous en sa faveur; ils s'attachent, comme de concert à elle, pour se faire une juste réputation dans le monde; enfin ils ne s'estiment sages, qu'autant qu'ils sont patients. Preuve authentique de l'excellence de cette vertu: puisque même la philosophie humaine y fonde toute sa gloire, & tout son mérite; ou

plutôt n'est-ce point une honte, qu'une chose si divine soit ainsi à la merci des prophanes esprits du siècle? Mais laissons-là ces sages orgueilleux, dont la défectueuse sagesse sera un jour confondue, & anéantie avec l'univers.

Pour nous, nous avons des CHAP. motifs plus efficaces, & plus glorieux de pratiquer la patience. Ce n'est point une affectation superbe, accompagnée d'une stupidité cynique, qui doit nous animer à cette vertu : c'est la suprême, & vivante règle d'une doctrine céleste, qui nous représentant Dieu lui-même, comme le plus parfait modèle de patience, doit nous engager à devenir patients comme lui. Car voyez

Z iij.

*Math.*  
5.

lement luire son soleil sur les bons, & sur les méchans: comment il permet que les uns & les autres profitent indifferemment de l'utilité des saisons, des élémens, & des dons de toute la nature. Tout Dieu qu'il est, il supporte l'ingratitude de tant de nations, qui ne cessent de blasphémer son nom, & d'outrager ses serviteurs; & qui portent l'insolence jusques à adorer les ouvrages bizarres de leurs propres mains. Enfin il souffre le libertinage, l'avarice, l'injustice, & tous ces autres déreglemens honteux que l'on voit se multiplier tous les jours dans le monde; il souffre, dis-je, ces désordres avec tant de bonté, que sa patience extrême semble faire quelque tort à sa toute puissance. En

effet , plusieurs en viennent à douter s'il y a un Dieu ; parce qu'ils ne comprennent pas pourquoi il est si lent à punir le crime.

Voilà le premier tableau de CHAP. la patience , que ce divin maître offre à nos yeux dans le lointain d'une perspective ; pour nous la faire considérer comme une vertu céleste. Mais que dirons-nous de la patience divine , qui s'est montrée parmi les hommes , & qu'ils ont , pour ainsi parler , touchée au doigt dans la personne de Jesus-Christ ? Cet homme Dieu ne refuse pas de demeurer caché dans le sein d'une mère , où il veut attendre le temps ordinaire de la naissance : il veut croître comme les autres hommes. Etant plus âgé , il ne cherche

Z iiij

point à se faire connoître. Bien plus, il semble se faire tort à lui-même; car il se laisse baptiser par son serviteur, & tenter par le démon. Lorsque de souverain de l'univers il est devenu notre maître, pour nous apprendre la voie du salut, acoutumé déjà lui-même depuis long-temps à supporter leurs fautes; *il ne conteste point; il ne se plaint point, il ne fait point entendre ses cris dans les places publiques; il ne brise point le roseau ébranlé; il n'éteint point la mèche qui jette encore de la fumée.* C'est ainsi que devoit se vérifier la prédiction du prophète, ou plutôt le témoignage de Dieu même, qui nous assure qu'il a mis son esprit dans son fils, avec l'esprit d'une entière, & universelle patience.

*Math.*

12.

*Is.* 42.

Il ne réjete aucun de ceux qui veulent se joindre à lui : il ne méprise ni la maison, ni la table de personne : il ne rebute ni les pécheurs, ni les publicains : il ne se fâche pas même contre les habitans d'une ville de Samarie, qui refusent de le recevoir ; tandis que ses disciples indignés contre cette ville insolente, demandent que le feu du ciel tombe subitement, pour la réduire en cendre. Il guérit des lepreux ingrats ; il pardonne à ses calomniateurs ; il lave les piés à ses disciples. Ce n'est pas tout ; il souffre en sa compagnie Judas, le traître Judas, sans vouloir découvrir ce perfide aux autres apôtres.

*Luc. 9.**Luc. 17.**Math. 26.*

Lorsqu'il est livré à ses ennemis, & qu'il est mené à la bou-

Isa. 53. chérie comme une victime sans  
 voix (*car il n'ouvre pas plus la  
 bouche qu'un agneau sous la  
 main de celui qui le tond*) alors  
 ce roi des cieux, qui d'un seul  
 mot pouvoit apeller à son se-  
 cours des légions d'anges, ne  
 consent pas même qu'un de  
 ses disciples tire l'épée pour  
 le venger. Sa patience reçoit,  
 pour ainsi dire, une blessure  
 dans la blessure de Malchus.  
Math.  
26. C'est pourquoi il donne sa ma-  
 lediction à ceux qui désormais  
 frapperont du glaive; & en gué-  
 rissant miraculeusement ce mal-  
 heureux, il satisfait par la pa-  
 tience, qui est la mère de la  
 miséricorde, à celui à qui il  
 n'avoit fait aucun tort. Je ne  
 dis rien de sa mort en croix :  
 il étoit descendu du ciel pour  
 cela. Cependant étoit-il be-

soin que cette mort douloureuse fût précédée , & accompagnée de tant d'outrages ? Non sans doute : mais il vouloit en qualité de victime se rassasier , & s'engraisser du fruit de la patience , avant que d'être tout-à-fait immolé. On lui crache au visage ; on le fouète jusqu'à le couvrir de sang ; on le baffoue ; on le couvre d'une honteuse robe ; on lui enfonce dans la tête une courone encore plus honteuse. Admirable égalité d'ame , fermeté prodigieuse , qui ne se dément jamais ! Celui qui avoit voulu se cacher sous la figure humaine , n'imiter rien de l'impatience humaine. Pharisiens , à cette seule marque vous deviez reconnoître votre Dieu : jamais un pur homme n'auroit su pra-

tiquer une telle patience. Tant d'exemples de modération, & de douceur, dont la sublimité prodigieuse sert de prétexte à l'infidélité des nations, doivent au contraire exciter, & fortifier notre foi en Jesus-Christ; puisqu'ils nous montrent évidemment, autant par la grandeur de ses souffrances, que par la sagesse de ses préceptes, que la patience divine étoit devenue en lui comme une qualité naturelle, qui rehaussait l'éclat de ses autres vertus.

CHAP.

4.

Si les bons serviteurs se conforment aux inclinations de leurs maîtres, à combien plus forte raison devons-nous faire paroître notre conformité aux volontés du Seigneur? En effet nous sommes les serviteurs du Dieu vivant, dont les arrêts ne

Se terminent pas à des punitions ou à des récompenses passagères ; mais à une éternité de peines , ou de bonheur. Pour éviter donc les effets de sa sévérité , ou pour participer à ceux de sa miséricorde , il faut être aussi prompt à lui obéir , que ses menaces sont terribles , & ses promesses , avantageuses. Nous voulons être obéis non seulement de nos esclaves , & de ceux qui nous sont soumis par quelque autre titre , mais encore des animaux mêmes ; dans la persuasion où nous sommes qu'elles ont été créées à notre usage. Quoi , les créatures que Dieu a soumis à nos volontés seront dociles , & promptes à écouter la voix de celui qui leur commande ; & nous tout remplis de vanité , nous aurons

de la répugnance à obéir au souverain maître, de qui nous dépendons absolument? Quelle ingratitude, quelle injustice, de ne pas rendre à Dieu la même obéissance, que sa bonté nous permet d'exiger des autres! Mais pourquoi tant de raisonnemens, pour nous convaincre de la soumission que nous devons à la majesté divine? La seule connoissance de Dieu ne suffit-elle pas, pour nous apprendre ce que nous lui devons? Au reste qu'on ne s' imagine pas que cette digression sur l'obéissance, ne fait rien à notre sujet: la soumission est l'effet de la patience. Un homme impatient ne sauroit être soumis, ni un homme patient être indocile. On ne peut donc trop s'étendre sur

une vertu que le Seigneur lui-même, principe, & rémunérateur de toute vertu, a fait éclater en sa personne; étant hors de doute, que tous ceux qui veulent appartenir à Dieu, doivent s'appliquer avec soin à la recherche d'un bien qui est le bien de Dieu. Voilà comme en abrégé les motifs qui doivent nous animer à la pratique de la patience.

Il ne sera pas néanmoins inutile de traiter plus au long un <sup>CHAR.</sup> sujet, qui a un rapport si nécessaire à notre foi. Quoiqu'un discours étendu puisse être quelquefois reprehensible, il ne sauroit cependant l'être quand il s'agit de l'édification, & de la direction des mœurs. Si l'on veut traiter à fond de quelque vertu, il faut très-souvent par-

ler du vice contraire ; car on voit plus clairement ce qu'il faut suivre, quand on connoît ce qu'il faut éviter. Considérons ce que c'est que l'impatience ; voyons, si elle ne vient pas du démon, comme la patience vient de Dieu ; par ce moyen il nous fera aisé de connoître combien ce vice est contraire à la foi chrétienne ; car ce qui vient du rival de Dieu, ne sauroit sans doute s'allier avec les choses de Dieu : il y a autant d'opposition entre les effets, qu'il y en a entre les causes. Ainsi Dieu étant infiniment bon, & le démon étant rempli de méchanceté, cette différence montre évidemment, que l'un ne fait rien pour l'autre. Ce qui est mauvais ne peut pas davantage produire quelque chose

chose de bon ; que ce qui est bon , peut produire quelque chose de mauvais.

Je remarque donc que l'impatience tire son origine du diable. Il la mit au monde , pour ainsi parler , lorsqu'il supporta si impatiemment , que l'homme , cette vive image de Dieu , eût reçu de son créateur l'empire sur toutes les choses créées. En effet , s'il eût supporté avec patience cet ordre suprême , il n'en auroit conçu aucun déplaisir : n'en concevant point de déplaisir , il n'auroit pas envié le bonheur de l'homme , à qui il ne tendit des pièges funestes que par jalousie. Il fut donc jaloux , parce qu'il fut chagrin ; & il fut chagrin , parce qu'il fut impatient. De savoir maintenant si cet

A a

ange de perdition commença par être malin , ou impatient , c'est ce que je ne me mets pas en peine d'examiner. Il est constant du moins que l'impatience naquit avec la malice , ou que la malice commença avec l'impatience ; & qu'ensuite elles continuèrent à se fortifier unanimement dans le sein d'un même père. Ainsi le diable apprit par sa propre expérience , combien cette passion étoit efficace pour faire pécher. Comme il savoit par ce qu'il avoit éprouvé lui-même , que le premier péché étoit entré dans le monde par la voie de l'impatience ; il la fit venir aussitôt à son secours pour rendre l'homme criminel. Il va ainsi trouver Eve ; & dans l'entretien qu'il a avec elle , ce

*Gen. 3.*

rusé serpent lui souffle avec ses paroles son haleine infectée du venin contagieux de l'impatience. Elle n'auroit jamais péché, si elle eût supporté patiemment la défense que Dieu lui avoit faite. Plus coupable encore en ce qu'elle ne se contente pas d'avoir reçu elle seule ce souffle maudit : elle ne fauroit aussi souffrir plus long-tems le silence ; c'est un poids qui l'acable : elle meurt d'impatience de parler à Adam, qui n'étant pas encore son mari, n'étoit pas obligé par conséquent de l'écouter. Il lui prête néanmoins l'oreille ; & voilà comment elle le fait devenir le canal par où cette peste, qu'elle avoit contractée du malin esprit, s'est répandue dans le monde.

A a ij

C'est ainsi que l'impatience de la première femme fit pé-  
tir le premier homme ; & que  
ce premier homme périt aussi  
par son impatience en deux  
manières ; soit en portant avec  
peine l'observation du com-  
mandement de Dieu , soit en  
se montrant trop lâche à com-  
battre la tentation du démon.  
Voilà donc l'origine du péché ;  
voilà aussi le principe des ar-  
rêts du ciel contre le genre  
humain. La colère de Dieu  
commença par où avoit com-  
mencé l'offense de l'homme ;  
ou plutôt la première cause de  
l'indignation de ce divin maî-  
tre , fit éclater les premiers traits  
de sa patience. Car se conten-  
tant de donner sa malédiction  
au démon , il arrêta le juste  
mouvement de colère , dans

lequel il pouvoit le punir plus rigoureusement. Enfin quel autre crime peut-on imputer à l'homme avant le crime de l'impatience ? Il vivoit dans l'innocence, & dans l'amitié de Dieu ; il étoit habitant du paradis. Mais dès qu'il eut succombé à l'impatience, il cessa aussitôt d'être agréable au Seigneur ; il n'eut plus de goût pour les choses célestes. Chassé ensuite de la présence de son Dieu, & banni en cette vallée de larmes, il se laissa aisément dominer par l'impatience, qui fut en lui le principe de toutes les fautes qu'il commit contre son créateur. En effet cette malheureuse passion aiant été animée par le démon, forma bientôt la colère, fécondée de la méchanceté. Comme elle avoit livré

*Gen. 4.* à la mort Adam, & Eve, elle a prit à leur fils Caïn à commettre un homicide. Car quelle en fut la cause, sinon parce qu'il souffrit impatiemment que ses offrandes fussent rejetées par le Seigneur ; qu'il se laissa emporter de colére contre Abel, & qu'il le tua : Or ne pouvant le tuer sans être poussé par la colére, ni poussé par la colére, sans être dominé par l'impatience, il est évident que ce que la colére lui a fait commettre, doit être attribué à la disposition qui a produit la colére. Voilà en quelque façon le berceau de l'impatience encore naissante. Quel fut ensuite son accroissement ? Il fut prodigieux : n'en soyons point surpris. Car si l'impatience a fait commettre le premier crime, il faut

conclure qu'ayant précédé toutes les autres passions, elle est comme l'origine de tous les péchés ; puisque tous les péchés sont sortis de son sein, ainsi que plusieurs rameaux viennent d'une même tige.

Nous venons de le montrer en ce qui regarde l'homicide, qui fut d'abord produit immédiatement par la colère ; mais quelque motif qui le cause dans la suite, il provient toujours de l'impatience, comme de sa première source. Car soit qu'on se porte à commettre ce crime par jalousie, ou par cupidité, on commence toujours par l'impatience, en ne voulant point se donner la peine de combattre un mouvement de haine, ou d'avarice. Enfin tout ce qui nous porte à quelque action

mauvaise , vient d'une certaine impatience où l'on est d'accomplir au plutôt cette action. Je le prouve. On commet un adultère : pourquoi ? parce qu'on n'a pas voulu supporter plus long temps la peine de résister aux tentations de la chair. Si vous dites qu'un des principaux motifs qui obligent les femmes à vendre leur honneur , est l'amour de l'argent , je soutiens aussi que ce coupable trafic procède d'une honteuse lâcheté à détruire cet amour du gain. Je ne fais mention que de ces deux vices , parce qu'ils sont les plus communs , & les plus criminels devant Dieu. Mais pour le dire en un mot , tout péché vient de l'impatience. On est méchant , parce qu'on trouve trop de peine à être  
homme

homme de bien. La pureté est insupportable à l'impudique ; la probité au scélérat ; la piété à l'impie ; le repos à un esprit inquiet. On devient vicieux , parce qu'on ne peut pratiquer plus long-temps la vertu. L'impatience étant donc la source des péchés , ne doit-elle pas offenser infiniment celui qui ne sauroit approuver aucun péché.

D'ailleurs il est manifeste que l'impatience fut la principale cause de tant de révoltes , où les Israélites se laissèrent aller contre le Seigneur. En effet , d'où vient que ce peuple ingrat , oubliant le bras tout-puissant , qui l'avoit délivré de la cruelle servitude d'Égypte , demande à Aron de nouveaux dieux , qui puissent le conduire dans la terre promise ? D'où

B b

vient que portant l'insolence au plus au point , hommes & femmes sacrifient volontiers leur or , pour en faire une idole publique? Cette audace criminelle vient de ce qu'ils supportèrent impatiemment que Moïse fût si long-temps à s'entretenir avec Dieu , quelque nécessaire que fût cet entretien. En vain ils ont été repus miraculeusement d'une manne , qui leur a été envoyée du ciel comme une rosée nourrissante ; en vain ils ont été abruvés de l'eau tirée d'un rocher ; ils se défient encore du Seigneur. Une soif de trois jours les accable ; ils ne peuvent plus l'endurer. Voilà l'impatience que Dieu leur reproche lui-même dans l'écriture. En un mot , pour ne pas descendre dans un

*Exod.*  
16.

plus long détail , le malheur du peuple Juif est toujours venu d'un défaut de patience. Pourquoi ont ils fait mourir les prophètes ? C'est pour n'avoir pas voulu souffrir leurs avis. Pourquoi ont-ils fait mourir Jesus-Christ lui-même ? C'est pour n'avoir pu supporter sa présence : ils auroient été moins misérables , s'ils eussent été plus patients.

Difons encore que c'est la patience qui précède , & qui <sup>CHAP. 6.</sup> suit la foi. Ainsi Abraham crut ce que Dieu lui avoit dit ; & sa foi lui fut imputée à justice. <sup>Gen. 15.</sup> Ce fut néanmoins la patience qui éprouva la foi de ce père des croyans , lorsqu'il reçut le commandement d'immoler son fils : soumission que Dieu exigea , moins pour tenter la foi

B b ij

d'Abraham , que pour montrer par avance une figure de celui qui devoit être obéissant jusqu'à mourir. Car du reste Dieu conoissoit parfaitement celui qu'il avoit regardé comme juste ; aussi cet homme soumis, reçut-il tranquillement l'ordre rigoureux qui lui fut donné, pour éprouver son obéissance ; & il l'auroit exécuté de même, si le Seigneur l'avoit souhaité. Ce n'est donc pas sans raison qu'il fut comblé de bénédictions ; il avoit été fidèle ; & il fut fidèle , parce qu'il fut patient. C'est ainsi que la foi rehaussée par l'éclat de la patience, étant ensuite répandue dans tout l'univers, par celui qui est apelé dans l'Ecriture fils d'Abraham ( c'est-à-dire Jesus-Christ ) & ajoutant la grace à

*Math.*

1.

la loi, mit la patience sa compagne à la tête de cette même loi, pour en être comme le sceau : d'autant plus que cette vertu avoit manqué autrefois à la sience de la justice, & de la sainteté. Car que faisoit-on alors ? On rendoit mal pour mal, œil pour œil, dent pour dent : la patience n'étoit pas connue encore dans le monde, parce que la foi ne l'étoit pas aussi. Cependant l'impatience profitoit des occasions, où elle n'étoit pas arêtée par la loi. Cela étoit naturel : l'auteur, & le maître de la patience n'étoit pas venu. Mais à son arrivée tout change. La grace de la foi est réglée sur la patience. Il n'est plus permis de dire des injures : on ne peut plus traiter son prochain d'hom-

me peu fensé, fans devenir coupable. La colére est défendue, l'animofité est profcrite, la trop grande vivacité est réprimée, le vénin de la médifance est oté. La loi a beaucoup gagné depuis que Jesus-Christ a dit :

*Math.*    *Aimez vos enemis ; parlez bien*  
*5.*        *de ceux qui parlent mal de vous ;*  
*priez pour ceux qui vous persé-*  
*cutent , afin que vous foyez les*  
*enfans de votre père céleste. Voiez*  
 quel père nous acquérons par la patience. Enfin toute la science de cette vertu est renfermée dans ce commandement principal ; puisqu'il n'est pas même permis de blesser le prochain par la moindre parole de raillerie.

*CHAP.*    Maintenant si nous voulons  
*7.*        parcourir tous les autres fujets pour lesquels on s'impatiente,

DE LA PATIENCE. 295  
nous trouverons à chacun un précepte qui y répond. En effet, êtes-vous ému de la perte de vos richesses? Le Seigneur vous avertit en mille endroits de ses écritures de mépriser le siècle; ou plutôt il vous apprend le mépris que vous devez avoir des biens temporels: parce que vous ne trouverez nulle part, qu'il y ait eu lui-même nulle affection. Par tout il justifie les pauvres: par tout il condamne les richesses. C'est ainsi qu'en nous inspirant du dégoût pour les biens de ce monde, il enseigne la patience, nous enseignant à supporter sans chagrin leur diminution. Comment cela? Le voici encore une fois. C'est en montrant que puisqu'il faut dégager son cœur de l'attachement aux richesses, on

B b iij

doit par conséquent compter pour rien la perte qu'on en peut faire. Nous devons souffrir tranquillement la privation, ou même l'enlèvement entier d'une chose, qu'il nous est défendu d'aimer. Le S. Esprit nous a déclaré par la bouche de l'Apôtre, que la cupidité est la racine de tous les maux. Mais ne nous imaginons pas que cette cupidité consiste seulement à desirer le bien de notre prochain. Ce que nous croyons être à nous, n'est pas même à nous. Nous n'avons rien : tout est à Dieu; & nous lui appartenons aussi. S'il nous arrive donc de faire quelque perte, & que nous la supportions avec impatience, nous faisons voir que nous ne sommes pas afranchis de la cupidité; puisque nous

regretons de ne point avoir ce qui ne nous appartient pas. C'est desirer le bien d'autrui, que de s'affliger d'avoir perdu ce qui n'étoit pas à nous. Celui qui préférant les biens terrestres aux biens du ciel, succombe lâchement sous le poids de la disgrâce, péche directement contre Dieu. Pourquoi? parce que pour l'amour d'une chose temporelle, il avilit cette ame, qui n'a été créée que pour les biens éternels. Renonçons donc courageusement aux choses de ce monde : contemplons sans cesse les biens célestes. Que tout le monde périsse avec tous ses biens : peu nous importe ; pourvu que nous devenions riches en patience.

D'un autre côté, je demande si celui qui souffre impa-

tiemment la perte d'un bien, qu'on lui a ravi, ou qu'il aura perdu par quelque autre voie, aura le courage de se priver de ce bien pour en faire quelque aumône ? Celui qui ne veut pas se laisser tuer par un autre, est-il de goût à se tuer lui-même ? La patience dans les disgrâces est un exercice par où l'on s'acoutume à faire part de son bien aux autres. Celui qui ne se fâche point de perdre, ne se fâche point aussi de donner. En effet, comment voulez-vous qu'un homme qui a deux habits en donne un à un pauvre, s'il n'est dans la disposition d'offrir son manteau à celui qui lui auroit enlevé sa tunique ? Comment nous ferons-nous des amis par nos richesses, si nous y attachons tel-

*Luc. 16.*

lement notre cœur , que leur perte nous rende inconsolables ? Malheureux que nous sommes, nous périrons avec ce que nous perdons. Eh ! que pouvons-nous trouver ici bas , où nous devons un jour tout perdre ? C'est un défaut des gentils de s'abandonner à l'impatience dans les disgrâces. Pourquoi ? parce qu'ils font sans - doute plus de cas de leurs richesses , que de leur âme. Ils le montrent effectivement , lorsque pour l'amour du gain , ils vont affronter tous les périls de la mer ; parce que cette témérité leur a été quelquefois lucrative ; lorsque par le desir de se procurer une plus haute fortune , ils vont dans le barreau plaider des causes que les coupables trembleroient eux-mêmes de soutenir ; lors-

que pour se tirer de l'indigence, ils vont se louer à quelque comédien insolent, ou à quelque brutal gladiateur; lorsqu'enfin ils se jettent sur les grands chemins, comme des bêtes féroces, pour voler, egorger & assassiner les passans. Pour nous qui devons suivre des maximes bien différentes des leurs, nous devons sacrifier non l'ame pour l'argët, mais l'argent pour l'ame; soit en donnant de bon gré, soit en perdant sans inquiétude.

CHAP.

8.

D'ailleurs nous sommes en cette misérable vie exposez aux plus grandes épreuves; & l'évangile nous oblige quelquefois d'essuyer les plus grands affronts, malgré nos plus grandes répugnances. Faudra-t-il donc que de légères atakes nous blessent mortellement?

Loin de nous une telle foiblesse. A Dieu ne plaise que notre patience, éprouvée tous les jours par mille traits violens, succombe honteusement sous une légère injure. Si vous êtes insulté, souvenez-vous aussitôt de l'avertissement de notre Seigneur : *Lorsqu'on vous frapera, Math. dit-il, sur une joue, présentez encore l'autre joue.* Laissez l'insolence d'autrui, par votre patience. Quelque ignominieuse, & affligeante que soit l'insulte que vous recevez de votre adversaire, ne vous emportez pas; il en sera plus grièvement puni par le Seigneur, pour l'amour de qui vous la supportez. Vous ne pouvez mieux vous venger de votre ennemi, qu'en souffrant tranquillement les mauvais procédés. Rappelez aussitôt dans

votre souvenir ces paroles de  
*Math.* l'évangile : *Rejouissez-vous lorsqu'on parlera mal de vous.* D'ail-  
 5. leurs le Seigneur lui-même ,  
 quoiqu'il soit le seul essentiel-  
 lement , & souverainement di-  
 gne de bénédiction , n'a-t-il  
 pas néanmoins été acablé de  
 maledictions sur la croix ? Sui-  
 vons un tel maître. Que le mon-  
 de nous maudisse ; peu importe  
 , pourvu que nous soyons  
 bénis de notre père céleste. Au  
 contraire si je souffre avec cha-  
 grin une parole qu'on aura dite  
 contre moi ; il faut ou que je  
 rende la pareille , ou que je  
 me tourmente moi-même dans  
 mon impatience , sans ofer me  
 plaindre. Et si je viens à me  
 venger en rendant injure pour  
 injure , comment me montre-  
 rai-je fidèle disciple de Jesus-

Chrit. Le Seigneur nous avertit encore que nous rendrons compte de toutes nos paroles vaines, & inutiles ; que fera-ce des paroles injurieutes ? Il s'en suit donc que ce divin maître nous ordonne de souffrir patiemment de la part d'autrui, le mal qu'il nous défend sous de rigoureuses peines de faire au prochain.

Considérons maintenant la douceur qui se trouve à être patient. Quelques traits que la calomnie, ou la malignité lancent contre une ame patiente, ne produiront d'autre effet que celui d'une flèche décochée contre un roc impénétrable : ce sera un coup perdu. La flèche tombera à terre, ou même elle sera quelquefois réfléchie avec la même impétuosité vers

celui qui l'a décochée. Quelqu'un vous blesse : Pourquoi ? c'est pour vous porter un coup douloureux : car le fruit le plus agréable que goûte celui qui blesse , c'est la douleur de celui qui est blessé. S'il arrive donc que vous fassiez périr ce fruit par votre patience , il faudra que la douleur retombe sur votre ennemi ; lequel a perdu le fruit qu'il se promettoit. De cette sorte non seulement vous ne recevrez aucune blessure ( ce qui devoit vous suffire ) mais vous aurez encore le plaisir de l'avoir frustré de son espérance , & de lui avoir renvoyé la douleur qu'il prétendoit vous causer. Voilà le doux avantage qu'on trouve a être patient.

CHAP.  
9.

Au reste , il y a une espèce d'impatience

DE LA PATIENCE. 305  
d'impatience inexcusable, quoiqu'elle paroisse d'abord légitime : c'est lorsque nous nous abandonnons à la tristesse, en perdant quelqu'un de nos proches. En pareille occasion il faut se souvenir du généreux renoncement que l'apôtre nous recommande, quand il dit : *N<sup>e</sup> vous attristez pas de la mort de quelqu'un, comme font les gentils qui n'ont point d'espérance.* Et certes cet avis est très-raisonnable ; car si nous croyons la résurrection de Jesus-Christ, nous croyons par conséquent la nôtre ; puisque Jesus-Christ est mort & ressuscité pour nous. Etant donc certain que tous ressusciteront un jour, on ne doit point s'affliger de leur mort, ni se laisser abatre par la douleur. Car pourquoi

CC

vous atrister , si vous croyez qu'ils n'ont point cessé d'être ? Pourquoi suporter avec tant d'impatience que celui qui reviendra infailiblement , vous ait été enlevé pour quelque temps ? Ce que vous apellez une mort , n'est proprement qu'un voyage : le défunt doit revenir. Ainsi bien loin de pleurer celui qui n'a fait que passer le premier , il faut le regretter seulement , comme une personne qui se rrouve à dire aujourd'hui parmi nous. Encore ce regret doit il être moderé par la patience. En effet pourquoi vous affiger à l'excès du départ de celui que vous suivrez bientôt ? Ajoutez que l'impatience en ces rencontres fait mal augurer de notre espérance , & paroît donner atteinte à

notre foi. Nous offensons Jesus-Christ, lorsque nous regrétons comme des gens à plaindre, ceux qu'il a apellez à lui en son royaume. Ecoutons les sentimens de l'apôtre: *Je souhaite, <sup>Philip.</sup> dit-il, de sortir de captivité, & <sup>1.</sup> d'être bientôt avec Jesus-Christ.* Leçon excélente, qui apprend aux chrétiens quels doivent être leurs desirs. Si nous paroissions donc affligés, que les autres aient déjà obtenu l'objet de leurs vœux; n'est-ce pas une marque que nous ne voulons pas l'obtenir nous-mêmes?

Voici un autre grand sujet <sup>CHARL</sup> d'impatience: c'est la passion <sup>10.</sup> que l'on a de se vanger, afin de satisfaire sa fierté, ou sa malice. Fierté toujours vaine, malice toujours criminelle; mais principalement en cette ren-

C c ij

contre, où elle s'établit juge dans sa propre cause, & prononce témérairement un arrêt de vengeance contre le prochain. Ainsi rendant le mal, pour le mal, elle paie le double de celui qu'on lui a fait, puisqu'elle se vange (ce qui est déjà un mal) & qu'au même temps elle fait insulte, ce qui est un autre mal. La vengeance est la consolation des insensés, & des barbares. Le sage & le chrétien la regardent comme l'effet de la seule méchanceté. En effet, quelle différence y a-t-il entre celui qui attaque, & celui qui étant attaqué rend la pareille? C'est que l'un est le premier à mal faire, & que l'autre le suit. Cependant tous deux sont coupables devant celui qui condamne &

punit tout malfaiteur. Être le dernier à outrager, n'est point une excuse : le temps & le lieu ne séparent point ce qui est uni par un même caractère. C'est donc un commandement absolu qu'on nous fait, de ne rendre jamais le mal pour le mal. Or comment observerons-nous ce précepte, si nous ne témoignons un noble dédain pour la vengeance ? Quel honneur sacrifierons-nous à Dieu, si nous nous attribuons le droit de nous défendre comme il nous plaira ?

Vases de terre que nous sommes, remplis de foiblesse, & de misère, nous condamnons rigoureusement un de nos domestiques, qui a osé se vanger d'un autre. Nous approuvons ceux qui se souvenant de leur bassesse, de leur sujétion, & du

respect qu'ils doivent à leurs maîtres , ont soin de nous remettre leurs intérêts ; & nous leur procurons une satisfaction plus grande , qu'ils n'eussent pu la prendre par eux-mêmes. Faut-il craindre que nous risquions quelque chose , quand nous confions nos intérêts à Dieu notre souverain seigneur ; ce Dieu si équitable dans ses jugemens , & si puissant dans l'exécution de ses arrêts ? En vain nous le regardons comme juge , si nous ne le regardons pas comme vengeur. C'est sous ce dernier titre qu'il veut que nous le considérions , lorsqu'il dit : *Laissez-moi la vengeance , & je vous vangerai* : comme s'il disoit , remettez-vous à moi de l'injure qu'on vous aura faite , & votre pa-

*Deut.*

32.

tience sera récompensée. Ainsi quand ce divin maître nous dit : *Ne jugez point afin que vous ne soyez pas jugés ;* ne demande-t-il pas notre patience ? Car de qui est-ce qu'on peut dire qu'il ne juge point les autres , sinon de celui qui ne se soucie point de se défendre ? Au contraire celui qui juge , quand il voudroit au même-temps faire grace , il ne peut éviter le reproche d'avoir jugé inconsidérément, & d'avoir par là ravi au souverain juge, l'honneur qui lui appartient.

Helas en combien de malheurs l'impatience n'a-t-elle pas jetté de tout temps les hommes vindicatifs ! Combien de fois ne s'est-on pas repenti d'avoir tiré raison d'un affront ! Combien de fois une ardeur

opiniâtre à poursuivre un rival n'a-t-elle pas causé plus de chagrin , que les causes de cette poursuite n'en devoient donner ! En voici la raison : c'est que lors qu'on entreprend une affaire par impatience , on ne sauroit la poursuivre sans impétuosité. Or ce qui se fait par impétuosité , ou ne rencontre pas le but , ou tombe par terre , ou se perd en l'air. D'ailleurs si vous ne pouvez vous vanger que légèrement , vous êtes saisi de dépit. Si votre vengeance est poussée à l'extrémité , vous vous épuisez vous-même pour l'assouvir. Quel profit dois-je donc attendre d'une passion , dont je ne puis modérer les transports par la violence du mal qu'elle me cause ? Mais si je tranquilise par la patience,

DE LA PATIENCE, 313  
tience , je ne sentirai aucune  
douleur : si je ne sens aucune  
douleur , je ne penserai point  
à me venger.

Après avoir parcouru les CHAP.  
principaux sujets d'impatience , <sup>11.</sup>  
est-il nécessaire de nous étendre sur tout ce qui peut exciter cette passion , soit dans le public , soit dans le particulier ? Le démon exerce son empire fort loin : cet esprit malin lance ses dards de tous cotés : les coups qu'il porte blessent tantôt légèrement , tantôt jusqu'au vif. Que faire ? Le voici. Si le trait de votre adversaire est petit , sa petitesse doit vous le faire mépriser : s'il est violent , sa violence doit vous le faire secouer promptement. Quand l'injure est médiocre , la patience n'est presque pas nécessaire : quand

D d

l'afront est grand, il faut y appliquer au plutôt la patience pour le guérir. Travaillons donc à soutenir courageusement les attaques du malin esprit : combatons, afin que notre magnanimité triomphe des ruses de cet ennemi. Si par notre imprudence, & par notre faute nous nous attirons quelquefois des sujets de souffrance, ne nous appliquons pas moins à supporter patiemment le mal que nous nous procurons à nous-mêmes. Si nous croyons au contraire que c'est Dieu qui nous afflige, à qui devons-nous de la soumission qu'à lui ? Il nous avertit lui-même de nous rejouir, de ce qu'il veut bien avoir la bonté de nous éprouver.

*Apoc. 3. Je châtie, dit-il, ceux que j'aime. Heureux le serviteur que*

le Seigneur lui-même s'empresse de corriger ; qu'il daigne prendre soin de chatier , & qu'il ne veut pas laisser dans l'erreur en dissimulant ses fautes.

Nous sommes donc obligés en toute manière de nous exercer à la patience. Car de quelque côté que nous arrivent les occasions de pratiquer cette vertu , soit qu'elles viennent de notre imprudence , ou des embûches du démon , ou des châtimens aimables du Seigneur , la récompense en est toujours grande , & tend à notre bonheur. En effet, qui est-ce que Jesus - Chrit appelle bienheureux , si ce n'est les hommes patiens. *Heureux* , dit-il , *les pauvres d'esprit, car le royaume du ciel est à eux.* Or nul ne sauroit

D dij

être pauvre d'esprit , qu'il ne soit humble ; & nul ne peut être humble , qu'il ne soit patient ; d'autant que personne ne sauroit s'humilier , sans commencer par souffrir avec patience l'humiliation même. *Heu-*

*Math.*

*5. reux ceux qui pleurent.* Or comment pourront-ils supporter les sujets de leurs pleurs sans la patience ? C'est pour cela aussi qu'on leur promet la consola-

*ibid.* tion , & la joie. *Heureux ceux qui ont de la douceur.* Il est clair que les impatiens ne sont pas

*Ibid.* de ce caractère. *Heureux ceux qui ont l'esprit pacifique , car ils seront apellés enfans de Dieu.*

Croyez-vous que les impatiens puissent avoir la paix , dans le trouble de leur impatience. Enfin quand le Seigneur dit : *Re-*

*ibid.*

*jouissez-vous , faites éclater vo-*

tre joie , lorsque le monde vous maudira ; & vous persécutera ; parce que la récompense qui vous attend dans le ciel est très-grande ; on voit assez que cette joie n'est point promise à l'impatience ; parce qu'on ne sauroit se rejouir dans l'adversité , si l'on ne s'est mis au dessus de l'adversité ; ce qu'on ne sauroit faire sans être armé de patience.

Pour ce qui regarde la paix CHAP.  
& la charité , qui doit régner <sup>12.</sup>  
parmi les hommes , pensez-vous qu'un esprit naturellement impatient conservera cette paix si précieuse ? Pensez-vous qu'il pardonnera aisément à son frère ; je ne dis pas jusqu'à sept Math.  
fois , mais encore jusqu'à septan- <sup>18.</sup>  
te fois sept fois ? Celui là a-t-il intention de payer ses créan-

Ddij

ciers , quand il leur fait cent chicanes devant le juge pour éluder le paiement ? Comment remetrez-vous les detes de votre prochain , afin qu'on vous remette les vôtres ; si oubliant les regles de la patience , vous ne faites attention qu'au tort qu'on vous a fait ? Non , non ; tandis que vous garderez quelque ressentiment dans votre cœur , vous ne sauriez offrir à l'autel un don agréable à Dieu. Il faut auparavant avoir recours à la patience pour vous réconcilier avec votre frère. Nous risquons beaucoup si le soleil se couche sur notre colére :

*Eph. 4.* ainsi malheur à nous , si nous passons seulement un jour sans la vertu de la patience.

S'il est donc vrai , comme nous venons de le montrer ,

DE LA PATIENCE. 319  
qu'elle gouverne , pour ainsi  
dire , les autres vertus chré-  
tiennes , faut-il s'étonner qu'elle  
seconde aussi la pénitence dans  
les occasions , où celle-ci vient  
au secours de ceux qui sont  
tombés ? Ainsi lorsque deux  
persones mariées ont fait di-  
vorce (c'est-à-dire qu'ils se sont  
séparés pour une cause légiti-  
me , qui permette à l'homme  
& à la femme de passer quel-  
que temps dans une espèce de  
chaste veuvage ) la patience  
attend , desire , demande la pé-  
nitence pour ces personnes ; afin  
qu'ils puissent rentrer dans la  
voie du salut. Quel bien ne  
procure-t-elle pas à tous les  
deux ? Elle empêche l'un de  
devenir adultère , & au même-  
temps elle corrige l'autre. C'est  
encore sous la figure d'un se-

D d iij

cours salutaire qu'elle nous est représentée dans les différentes paraboles, où Jesus - Christ nous offre tant de beaux exemples du véritable patient. La patience du bon pasteur cherche, & trouve enfin la brebis perdue : l'impatience auroit compté pour rien une brebis ; mais la patience prend volontiers la peine de la chercher, & de la porter sur ses épaules, souffrant doucement la faute de cette brebis égarée. C'est aussi la patience d'un père tendre, & charitable, qui va recevoir l'enfant prodigue ; qui lui fait un festin, qui l'excuse auprès d'un frère impatient, & irrité. Il est ressuscité cet enfant malheureusement perdu, il est ressuscité, parce qu'il s'est repenti ; & la pénitence l'a sau-

*Luc. 15.*

DE LA PATIENCE. 321  
vé, parce que la patience a se-  
couru la pénitence.

Quand à ce qui regarde la  
charité, on le fait : elle est com-  
me le grand sacrement de no-  
tre foi, le trésor inestimable de  
notre religion, la vertu souve-  
raine, que l'apôtre nous recom-  
mande avec un zèle tout bru-  
lant du feu du S. Esprit. Mais  
cette vertu toute excellente  
qu'elle est, n'est-elle pas for-  
mée, pour ainsi parler, dans  
l'école de la patience? *La cha-  
rité*, dit saint Paul, *est magna-*  
*nime* : c'est un effet de la pa-  
tience. *Elle est bienfaisante* : la  
patience ignore ce que c'est  
que de faire du mal. *Elle n'est  
point jalouse* : c'est ce qui con-  
vient parfaitement à la patien-  
ce. *Elle n'est point arrogante* :  
sa modestie lui vient de la pa-

1. Cor.  
13.

*Ibid.* tience. *Elle ne s'enorgueillit point; elle ne traite personne avec mépris; elle ne cherche point ses intérêts; au contraire elle les sacrifie en faveur du prochain: elle ne se met point en colère.* En un mot elle n'a rien laissé à l'impatience. C'est pourquoi, ajoute l'apôtre, *la charité souffre tout, elle tolère tout; sans doute parce qu'elle est patiente. C'est donc très-justement qu'il est dit*

*Ibid.* *que la charité ne finira jamais.* Les autres choses auront leur fin. Langues, sciences, prophéties cessent, périssent, sont anéanties: *la foi, l'espérance, la charité demeurent.* La foi, c'est-à-dire, cette connoissance infailible, que la patience de de Jesus-Christ nous a communiquée: L'espérance, c'est-à-dire, cette assurance de la gloi-

re, que la patience de l'homme attend continuellement: La charité, c'est-à-dire, cet amour surnaturel que la patience accompagne, suivant les préceptes de Dieu notre souverain maître.

Jusqu'ici nous avons parlé CHAP. de la patience en tant qu'elle re-<sup>13.</sup> garde l'ame particulièrement. Voyons maintenant combien la patience en tant qu'elle regarde le corps, contribue à nous mériter les richesses, & l'amitié du Seigneur; puisqu'il a donné aussi à notre corps des forces suffisantes pour pratiquer cette admirable vertu. L'esprit qui est en nous comme le conducteur, communique une partie de sa charge au vaisseau qu'il habite. En premier lieu les afflictions corpo-

nelles sont une hostie expiatoire , qui apaise Dieu par un sacrifice d'humiliation : lorsque la chair se contentant d'un peu de pain , & d'eau , fait au Seigneur une offrande de sa pauvreté , & de son abstinence : lorsqu'à cela elle joint des jeûnes fréquens ; enfin lorsqu'elle passe les jours dans le sac , & dans la cendre. En second lieu cette patience rend nos prières plus efficaces , & sert à détourner les malheurs dont nous demandons d'être délivrés : elle ouvre les oreilles de Jesus-Christ notre Dieu ; elle adoucit sa sévérité ; elle excite sa clémence. Ainsi ce superbe roi de Babilone (a) qui avoit irrité le Seigneur , fit un généreux & utile sacrifice de pa-

(a) Nabuchodonosor.

tience par l'humiliante , & rigoureuse pénitence qu'il fit pendant un exil de sept ans ; durant lequel il vécut avec les animaux , séparé de toute société humaine ; & par une si rude expiation il recouvre son royaume ; & ce qui est plus important , cette satisfaction le fit rentrer en grace avec Dieu.

Outre cela , si nous voulons parcourir les autres degrés plus élevés , & plus utiles de la patience , nous trouverons qu'elle contribue beaucoup à la sainteté par le moyen de la continence. Qui , c'est cette patience corporelle dont nous parlons , qui contient une veuve dans son devoir ; qui conserve à une jeune personne la fleur de sa virginité ; qui élève enfin jusqu'aux cieux un eunu- *Math,*  
19.

que volontaire. La vertu de l'ame se perfectione dans le corps ; comme la patience du corps triomphe plus glorieusement dans les persécutions. Est-on contraint de s'enfuir ? c'est le corps qui essuie toutes les incommodités de la fuite. Est-on enfermé dans une prison ? c'est le corps qui est chargé de chaines ; c'est le corps qui souffre les chevalets ; c'est le corps qui couche sur la dure ; c'est le corps enfin qui endure la peine de ne voir le jour qu'à travers une petite fente de muraille ; & qui périt insensiblement dans l'ordure , & dans la misère. Lorsqu'il faut paroître au champ de bataille , pour éprouver heureusement les forces contre les tirans ; lorsqu'il s'agit d'être lavé dans un sé-

cond batême ; lorsqu'il faut monter à ce degré difficile qui fait passer subitement de la terre au ciel , alors il n'y a rien qui soutienne plus que la patience corporelle. *L'esprit est fort*, je l'avoue ; mais il est vrai aussi <sup>Matb. 26.</sup> que *la chair est foible* sans la patience , par laquelle l'ame & le corps trouvent infailiblement leur salut. Ainsi lorsque le Seigneur a dit , que *la chair est foible* , il a voulu nous apprendre ce qui la fortifie ; c'est-à-dire la patience , laquelle comme un apui inébranlable soutient tout le poids des tourmens qu'on emploie pour abatre la foi des chrétiens , ou pour éprouver leur constance. C'est en effet cette vertu qui triomphe des fouets , du feu , des chevalets , de la férocité des

lions, de l'épée des boureaux, de la violence des suplices. C'est elle qui a fait remporter la victoire aux prophètes, aux apôtres, & aux martyrs.

*CMAE.*

14.

*AB.* 7.

*Job.* 2.

Soutenu par les forces de la patience, Isaïe est scié en deux, & ne cesse de louer le Seigneur au milieu de cet horrible tourment. Etienne est lapidé, & demande pardon pour ses ennemis. Job, le généreux Job, s'estime infiniment heureux, dans le violent combat où il est obligé d'employer toutes les armes de la patience, pour soutenir les plus furieuses atakes de l'enfer déchainé contre lui. Rien ne peut l'abatre. Que ses troupeaux lui soient enlevés; que ses granges soient brulées; que ses enfans soient écrasés sous les ruines d'une maison; que

que son corps soit horriblement couvert de mille ulcères ; ce font à la vérité des coups acablans : mais en vain le démon déploie toute sa rage & toutes ses forces pour ébranler Job : il demeure inébranlable cet homme patient, qui avoit mis toute sa confiance en Dieu. Tant de disgraces ne lui firent jamais perdre de vue le Seigneur. Sa fermeté fut toujours victorieuse, pour nous servir d'un exemple autentique de patience ; & pour nous apprendre que soit que nous souffrions dans le corps ou dans l'ame, ni la ruine des biens terrestres, ni la perte de nos proches, ni d'autres semblables afflictions, ne doivent point nous abatre. Quel glorieux trophée ! Dieu ne l'éleva-t-il pas alors dans

E e

la personne de Job contre l'orgueil du démon ? Quelle éclatante victoire ne remporte-t-il pas sur cet ennemi de sa gloire divine ? Lorsque Job à toutes les fâcheuses nouvelles qu'il aprenoit, se contentoit de dire humblement, la volonté de Dieu soit faite : lorsque fatigué des reproches de sa femme, & des mauvais conseils qu'elle s'empressoit de lui donner dans ce comble de malheurs, il ne lui répondoit autre chose, sinon vous ne pensés pas à ce que vous dites. Quel spectacle ! Dieu est dans l'allégresse, si j'ose m'exprimer ainsi. Le démon créve de rage, lorsque cet illustre malheureux couché sur son fumier, ôte avec une tranquillité incompréhensible le pus qui couvrent toutes

*Job. 2.*

les parties de son corps : Lorsque rongé par une fourmilie de vers , il se contente de ramasser ceux qui tombent , & de les remettre dans les endroits d'où ils sont tombés. C'est ainsi qu'il émousse avec la cuirasse & le bouclier de la foi, tous les traits de l'esprit tentateur : c'est ainsi qu'il recouvre la santé du corps , & le double des biens qui lui avoient été enlevés. S'il eût même désiré que ses enfans lui fussent rendus , il auroit pu de nouveau être apellé leur père : mais il aima mieux que cette joie lui fut réservée pour le grand jour de l'éternité , se confiant en la promesse de Dieu touchant la résurrection générale. En un mot , il voulut souffrir cette perte , toute douloureuse qu'elle

Job. 42.

E e ij

étoit , afin de ne vivre jamais sans exercer la patience.

CHAP.  
25.

Il est donc vrai qu'on ne perd rien avec cette vertu , & Dieu lui-même en est un garant fidèle. Car si vous remettez entre ses mains l'injure qu'on vous a faite , le dommage qu'on vous a causé , la douleur que vous ressentez , la mort qu'on vous fait souffrir , il vous vengera , il vous rétablira , il vous guérira , il vous ressuscitera. Admirable avantage de la patience , que d'avoir un Dieu pour dépositaire de nos peines & de leurs récompenses ! N'en soyons point surpris. C'est elle qui défend les vertus les plus agréables au Seigneur , & qui sert le plus à l'observation de ses commandement. Elle fortifie la foi , elle amène

la paix , elle aide la charité , elle instruit l'humilité , elle attend la pénitence , elle met le sceau à la douloureuse confession de nos fautes , elle gouverne la chair , elle dirige l'esprit. Elle arrête la médifance , elle empêche les rapines , elle triomphe des tentations , elle coupe la racine aux scandales , elle consume le martire. Elle fait la consolation du pauvre , inspire la modération au riche , soutient le foible , encourage le fort , réjouit le fidèle , attire le gentil à la foi , rend le serviteur cher à son maître , & le maître cher à son serviteur. Elle fait l'ornement des femmes , & la gloire des hommes. On l'aime dans un enfant , on l'estime dans un jeune homme , on l'admire dans un veillard :

enfin elle charme dans tout âge, dans tout sexe, dans toute condition.

Voulez-vous encore voir son portrait, son air, sa parure, si je puis m'exprimer de la sorte? Elle a un visage doux & paisible, un front serein & uni sur lequel ni la colére, ni la tristesse ne forment jamais de nuages : ses sourcils sont toujours rians, & ses yeux toujours baissés; non par honte, mais par modestie : sa bouche est scélée, pour ainsi dire, de l'inviolable sceau du silence : sa couleur est celle des personnes, qui ne se sentent coupables de rien. Si elle remue quelque fois la tête, c'est pour marquer le mépris qu'elle fait du démon; si elle rit, c'est pour insulter à cet esprit tentateur. D'ailleurs

ses vêtemens sont si purs, & si justes, qu'on n'y remarque jamais ni tache, ni enflure. Elle est assise sur le trône de son maître, dont l'esprit infiniment doux & tranquile, n'est jamais agité par aucun tourbillon, ni obscurci par aucun nuage; mais qui au contraire paroît toujours clair, toujours serein, toujours pur, & tel qu'Elie le vit la troisième fois. Enfin où est Dieu, là se trouve aussi la patience, qui est instruite par lui. Lors donc que l'Esprit saint descend dans nos cœurs, la patience sa compagne inséparable descend avec lui. Si nous la recevons avec cet Esprit divin, il demeurera toujours en nous; & il ne perséverera pas dans nos cœurs sans cette chère & fidèle compagne. Loin d'elle nous serons

toujours dans le trouble , & nous ne saurions résister aux attaques de l'ennemi , si nous lui otons l'instrument nécessaire pour les repousser.

CHAP.  
26.

Telle est la règle & la pratique de cette vertu céleste , que le christianisme nous propose : bien différente de cette patience fautive & terrestre qui fait toute la vertu des gentils. Car en ceci , comme en toute autre chose , le démon a essayé d'être le rival de Dieu. Il a voulu , cet esprit jaloux , inspirer aux siens une certaine patience , qui égalât la patience chrétienne. Il est vrai que dans leur différence il y a quelque sorte de rapport , l'une étant aussi mauvaise , que l'autre est bonne. Il a donc tâché de leur inspirer une espèce de patience.

Par

Par exemple, celle qui soumet à la puissance des femmes certains maris qui se sont vendus pour une grosse dot ; ou qui font un trafic infame de l'honneur de leurs épouses : ou bien cette patience qui fait essuyer avec de fausses démonstrations d'amitié, des services pénibles & humilians, pour atrapper l'héritage d'une personne qui n'a point d'enfans : ou bien cette patience, qui expose un misérable parasite à souffrir lâchement cent outrages pour un repas, qu'il achète au prix de sa liberté, & de son honneur. Voilà les différentes espèces de patience que connoissent les gentils. Ils donnent le nom d'une si sainte vertu à des exercices bas & ignominieux : quelle folie ! Toujours prêts à

Ff

tout endurer de la part d'un rival, d'un homme riche, d'un hôte orgueilleux, ils n'ignorent que la science de souffrir pour Dieu. Mais laissons ces infortunés patients de la terre, dont la patience sera bien plus rigoureusement exercée dans l'autre monde par un feu dévorant. Pour nous, chérifions la patience de Dieu, & celle de Jesus-Christ. Rendons-lui ce qu'il nous a prêté lui-même. Offrons-lui la patience de notre ame & de notre corps; puisque nous croyons la résurrection du corps & de l'ame.



# REMARQUES

## SUR LE TRAITE'

### DE LA PATIENCE.

**P**AR le mot de *patience* , il faut entendre ici , non une indolence itupide , où la raison n'a presque aucune part ; mais une certaine grandeur d'ame , qui fait supporter tranquillement les maux , & les peines à quoi l'on est exposé dans la vie. C'est à peu près la définition qu'en donne Cicéron cité par S. Thomas ; & c'est en ce sens que Tertullien parle de la patience dans cet ouvrage.

*Car les philosophes , du moins ceux qui passent pour les plus sages : le texte porte , pour des animaux doués de quelque sagesse. C'est par ironie que Tertullien parle de la sorte ; & ce n'est pas le seul endroit , où il lance des traits de raillerie piquans contre les philosophes. Il ne les aimoit point.* CHAP. I.

*Il ne brise point le roseau ébranlé ; il n'éteint point la méche , qui jette encore 3.* CHAP.

Fij

340 *Remarques sur le Traité  
un peu de fumée.* Ces paroles du prophète Isaïe , rapportées par S. Mathieu , sont assez difficiles à entendre par elles-mêmes : on y donne aussi différentes explications. Maldonat prétend que c'étoit une espèce de proverbe parmi les Hébreux , pour signifier la légereté avec laquelle on marche sur des choses fragiles sans les rompre. Ainsi dans le sens allégorique ces paroles marquent la bonté , & la douceur infinie de Jesus-Christ.

*Ibid.* *Pharisiens à cette seule marque vous deviez reconnoître votre Dieu , & votre Seigneur.* On ne sauroit trop admirer la sublimité de cette pensée. La divinité de Jesus-Christ paroît autant dans la grandeur de ses souffrances , que dans la sagesse de ses maximes. Il souffre en Dieu , comme il avoit enseigné en Dieu.

*CHAP.*  
*5.* *Adam, qui n'étant pas encore son mari.* Dès que la première femme fut créée, le premier homme ne devint-il pas son mari ? Non , dit S. Gregoire Thaumaturge ; parce qu'Eve fut toujours vierge , tandis qu'elle de-

meura dans le paradis terrestre , c'est ce que dit aussi S. Jérôme.

*Une rosée nourrissante.* Il y a dans le *ibid.* latin , *escatitem pluviam*. C'est une de ces expressions hardies , qui sont si familières à Tertullien.

Le Seigneur n'a-t-il pas été acablé de CHAP. malédictions sur la croix ? On lit dans 8. le latin , *Dominus ipse maledictus in lego est*. Comme il y a très-grande apparence que Tertullien fait allusion à ces paroles du Deutor. 21. *Maledictus a Deo omnis , qui pendet in ligno* , j'ai traduit plutôt selon le sens , que selon l'expression de l'Auteur.

Voilà le doux avantage qu'on trouve à *ibid.* être patient. Je doute s'il n'y a pas une faute dans le latin : *Hac est patientia utilitas , & voluntas* ; & si au lieu de *voluntas* , il ne faudroit pas lire *voluptas* ?

Je souhaite de sortir de captivité. LA CHAP. Vulgate dit, *cupio dissolvi*, selon la force 9. du mot grec *απαλῦσαι* ; & Tertullien , *cupio recipi*. L'un revient assez à l'autre.

La charité est magnanime : CHAP. magnanimis. Il ne faut pas être surpris , com- 12.

342 *Remarques sur le Traité*  
 me je l'ai déjà remarqué ailleurs, que les expressions de Tertullien ne soient pas toujours les mêmes que celles de la Vulgate. Il se contentoit, comme les autres anciens pères, de rendre le sens du grec par des termes latins qui y répondissent. Ainsi au lieu de *charitas patiens est*, il dit, *dilectio magnanimis est*. De même il met *benefica*, au lieu de *benigna* : *nec protervum sapit*, au lieu de *non agit peperam* : *non protervit*, au lieu de *non est ambitiosa* : *non incitatur*, au lieu de *non irritatur*, &c.

*Ibid.* La foi, l'espérance, la charité demeurent. Quelques-uns, au rapport de Lacerda, prétendent que Tertullien s'éloigne ici du sentiment de S. Paul, qui déclare que ces trois vertus demeurent seulement en cette vie, *nunc*; au lieu que Tertullien paroît croire, que la foi, & l'espérance demeurent même dans le ciel. Je ne vois pas d'abord sur quel fondement on impute cette erreur à Tertullien ; puisqu'il s'explique dans les mêmes termes que l'apôtre. *Nunc autem, manent fides, spes, charitas*. Tertullien dit, *perma-*

*nent fides, spes, dilectio* : Quelle différence y a-t-il entre l'un & l'autre ? Il est vrai qu'il a omis le mot *nunc* ; mais ne s'exprime-t-il pas au temps présent, *permanent*, de même que S. Paul ? D'ailleurs qu'on lise ce qui suit ces paroles , & l'on sera bientôt convaincu que selon notre Auteur la foi , & l'espérance ne sont les vertus que des seuls voyageurs , & non de ceux qui régissent dans la patrie céleste. *Fides*, dit-il, *quam Christi patientia induxit ; spes , quam hominis patientia expectat*. Attend-on une chose dont on jouit actuellement ? Tertullien ne met donc pas l'espérance dans le ciel : donc il parle comme S. Paul.

*Job, le généreux Job*. Quelle élo- CHAP.  
14.  
quence , & quelle vivacité dans la peinture que notre Auteur fait ici de la patience de Job ! elle est telle qu'on n'ose la rendre en françois selon l'énergie du latin , pour ne pas blesser notre délicatesse.

*S'il eût même désiré que ses enfans lui fussent rendus*. Il semble d'abord en lisant les paroles latines de Tertullien , qu'il ne croyoit pas que Job eut

eu d'autres enfans après la perte des premiers : ce qui est formellement contre le témoignage de l'Écriture sainte. Voici comment il s'exprime : *Et si filios quoque restitui voluisset, & Pater iterum vocaretur.* On peut néanmoins le justifier ; en disant qu'il n'a voulu parler que des premiers enfans de Job, que Dieu ne ressuscita point pour les rendre à leur père.

*Voulez-vous encore voir son portrait ?*

CHAP. 23. On trouvera peu de peintures qui égalent celle que notre Auteur fait ici de la patience.

*Ibid.*

*Tel qu'Elie le vit la troisième fois.* Pamélius pense que Tertullien parle ici de cette nue resplendissante qui couvrit les témoins de la transfiguration de J. C. & dans laquelle cet homme Dieu se fit voir à eux. Il me semble que le Jésuite Lacerda juge plus vraisemblablement, que Tertullien fait allusion à ce qui est rapporté au 19. chapitre du troisième livre des Rois ; où il est dit qu'Elie entendit d'abord un grand souffle, & une forte agitation d'air : qu'il aperçut ensuite un feu ; & qu'enfin il sentit un doux zé-

*phir, & post ignem sibilus aura tenuis.*  
Ce qui lui ayant fait comprendre que Dieu étoit-là, l'obligea aussi à se couvrir le visage par respect pour recevoir les ordres du ciel.



E P I T R E  
DE TERTULLIEN  
AUX MARTIRS.

---

ARGUMENT.

**L**A cinquième persécution contre les Chrétiens commençant à se rallumer sous l'empire de Sévère, Tertullien se crut obligé d'adresser cette Epître à ceux qu'on enfermoit dans les prisons, & de les consoler par ce moyen au milieu des peines extrêmes, qu'on leur faisoit souffrir. Ce discours est également touchant & sublime : l'Auteur y fait paroître beaucoup d'élo-

quence. On peut le diviser en deux parties. Dans la première, qui est précédée d'une petite exhortation à l'union mutuelle, Tertullien montre aux martyrs, qu'ils doivent se consoler des incommodités de leur prison, s'ils font réflexion aux misères fréquentes, à quoi l'on est exposé dans le monde. Il montre dans la seconde, qu'un Chrétien, c'est-à-dire, un soldat de Jésus-Christ, ne doit pas moins s'acoutumer à la peine & à la fatigue, que les soldats du siècle; & qu'il ne doit pas être moins généreux à souffrir sous la conduite de son divin chef, pour obtenir des récompenses éternelles, qu'une infinité de

348 ARGUMENT.  
*persones de l'un & de l'autre sexe  
ont été constans à braver les su-  
plices, & la mort même, pour ac-  
querir un peu de gloire parmi  
les hommes.*





# E P I T R E

DE TERTULLIEN

AUX MARTYRS.

**I**llustres confesseurs de Je-CHAP.  
sus-Christ, destinés au mar-  
tire: pendant que l'Eglise notre  
mère & notre maitresse est tou-  
te occupée à vous procurer les  
alimens, dont vous avez besoin  
pour sustenter votre corps, &  
que nos frères vont dans votre  
prison vous faire part du fruit  
de leurs travaux, chacun selon  
ses facultés; souffrez que je con-  
tribue aussi en ce que je puis,  
au soulagement de votre ame,

Car, vous le savez, envain on nourrit la chair, si l'esprit manque de nourriture; & si l'on prend soin des infirmités corporelles, on doit à plus forte raison pourvoir aux maladies de l'ame, beaucoup plus dangereuses que celles du corps. Mais qui suis-je pour oser vous donner des instructions? Souvenez-vous cependant, que les plus braves gladiateurs se laissent quelquefois animer, non seulement par leurs maîtres, & leurs directeurs; mais encore par des étrangers, & par des gens sans habileté: le peuple les encourage de loin: & souvent tout peuple qu'il est, sa voix est plus efficace, que celle des maîtres de l'art.

*Eph. 4.*      Pensez donc premierement à ne point attrister le Saint Es-

prit , qui vous a acompagné dans vos cachots : car s'il n'y étoit entré avec vous , certainement vous n'y feriez pas enfermés aujourd'hui. Ainsi faites en forte , qu'il demeure toujours avec vous ; & que de ce triste lieu il vous conduise à la gloire du seigneur. Je fais que la prison est souvent la forteresse du diable , où les siens sont enfermés : mais pour vous , sacrés athlètes , vous n'y êtes entrés que pour triompher de cet orgueilleux ennemi dans sa forteresse même : vous l'aviez déjà terrassé ailleurs. Qu'il n'ait donc pas la gloire de dire : Ils sont chez moi ; je les réduirai par la faim , par l'ennui , par des dissensions mutuelles. Qu'il fuie devant vous ; qu'il aille se cacher dans ses cavernes profon-

des, honteux & rampant, comme un de ces serpens venimeux, que l'on chasse par des enchantemens. Qu'il ne soit pas assez heureux pour vous combattre chez lui : mais qu'il vous trouve toujours prêts, & armés des armes de la charité. Votre paix est la plus cruelle guerre : paix au reste si desirabile, & si précieuse, que plusieurs d'entre les fidèles ont acoutumé d'aller dans les cachots prier les martirs de la leur obtenir, pour rentrer dans la communion de l'Eglise. Vous devez donc la conserver cette charité & cette paix parmi vous, afin que vous puissiez en faire part aux autres.

Je souhaite d'ailleurs, que les autres embarras de l'esprit ne vous aient suivi que jusqu'aux  
portes

portes de la prison : vos parens ne vous ont pas aussi accompagné plus loin. C'est là que vous vous êtes séparés du monde. Ne foyez pas fâchés de lui avoir dit adieu. Si vous considérez que le monde est lui-même une véritable prison , vous comprendrez , que vous-mêmes vous êtes plutôt sortis de prison, que vous n'y êtes entrés. En effet , votre cachot est obscur ? le monde est couvert de plus épaisses ténèbres , qui aveuglent l'esprit. Vous êtes dans les fers ? le monde porte des chaînes beaucoup plus pesantes , qui acablent une ame. Votre séjour est infect ? le monde respire de méchantes odeurs infiniment plus insupportables ; ce sont les scandales & les débauches des voluptueux. Vous êtes confon-

Gg

du avec des criminels? le monde renferme un plus grand nombre de coupables, je veux dire tout le genre humain. Enfin votre vie dépend d'un proconsul, dont vous attendez la sentence? le monde a bien plus à craindre dans l'attente des terribles jugemens de Dieu.

Concluez donc, illustres confesseurs, que vous n'avez fait que passer d'une prison à un azile. J'avoue que votre demeure est obscure: mais vous-mêmes vous êtes une vive lumière. Vous êtes chargés d'entraves: mais vous êtes libres en Dieu. Vous respirez un air infect: mais vous êtes devant Dieu une odeur de suavité. Vous attendez la présence d'un juge: mais vous jugerez à la fin vos

juges mêmes. Que ceux-là donc s'abandonnent au chagrin, qui soupirent après les délices du siècle. Un Chrétien a renoncé au siècle, avant même que d'en sortir : mais dans la prison, il doit renoncer à ce qui pourroit même adoucir sa rigueur. En quelque endroit du monde que vous vous trouviez, peu importe ; vous avez déjà abandonné le monde : & si vous avez perdu quelques plaisirs de la vie, quel heureux trafic n'est-ce pas que de quitter peu pour acquérir beaucoup. Cependant ne parlons point encore de la récompense, que Dieu promet aux martyrs.

Poursuivons la comparaison du séjour du monde, & de la prison ; & voyons si l'ame ne gagne pas plus dans celle-ci,

G g ij

que le corps n'y sauroit perdre. Disons mieux: le corps n'y perd rien; il y trouve le nécessaire par la vigilance de l'église, & par la charité (a) des fidèles; au même tems que l'ame y trouve tous les secours propres à entretenir la foi. Là du moins vous ne voyez pas les idoles des faux dieux: vous ne rencontrez point leurs images: vous n'êtes point obligé d'assister aux fêtes des gentils: vous n'êtes point empoisoné de cent odeurs sacrilèges: vous n'avez point la tête rompue des folles acclamations du théâtre & du cirque: vous n'avez pas la peine d'être témoin de la furieuse cruauté d'un gladiateur, ou des gestes impudiques d'un comédien. Vos yeux ne tombent

(a) Les Agapes.

point sur ces endroits détestables, qui sont consacrés à la débauche : vous êtes à couvert des scandales, des tentations, des pensées mauvaises; enfin de la persécution même. La prison fait trouver à un Chrétien les mêmes avantages, que les prophètes trouvoient autrefois dans le desert. Jesus-Christ cherchoit souvent la solitude, pour être plus libre à prier, & pour éviter les embarras du siècle. C'est aussi dans un lieu solitaire qu'il manifesta sa gloire à <sup>Math.</sup> ses disciples. <sub>17.</sub>

Ne donnons donc plus le nom de prison au lieu où vous êtes : apelons-le plutôt une retraite. Quoique votre corps y soit enfermé, votre ame y est toujours libre. Vous pouvez vous porter en esprit aussi loin

que vous voudrez; en vous représentant, non de sombres allées, ou de longs portiques, mais le chemin assuré, qui conduit à Dieu. Vous serez hors de prison, toutes les fois que vous parcourrez de la sorte cet heureux sentier. Le corps ne sent point le poids de ses chaînes, tandis que l'ame est dans le ciel: elle emporte avec soi tout l'homme, & le transporte où elle veut. D'ailleurs là où sera votre cœur, vous y trouverez aussi votre trésor. Faisons donc en sorte, que notre cœur soit toujours là, où nous voulons avoir notre véritable bien.

*Math.*  
6.

CHAP.

3.

Je veux néanmoins, que la prison soit un lieu incommode aux Chrétiens mêmes. Mais ne sommes-nous pas enrôlés dans la milice du Dieu vivant, de-

puis que nous nous y engageâmes par le batême ? Or un soldat ne doit point s'attendre à faire la guerre dans un champ plein de délices. Ce n'est point d'un lit de repos & de délices qu'il doit marcher au combat ; c'est au sortir d'une tente , où la dureté de la terre , l'inclémence de l'air , & la grossièreté de la nourriture ont déjà acoutumé le corps à la fatigue. Dans le tems même de la paix les généreux soldats s'exercent aux travaux militaires. Ils marchent couverts de leurs armes : ils courent comme pour ataqner l'ennemi : ils ouvrent la tranchée : ils donnent l'assaut : ils se couvrent de sueur , & de poussière dans ces pénibles exercices , afin que leur corps en devienne plus endurci , & leur

courage plus déterminé. Ils passent de l'ombre au soleil, du beau tems à la pluie, du silence au bruit, du repos au tumulte: ils quittent la tunique pour endosser la cuirasse. Ainsi, glorieuses servantes de Jesus-Christ [car c'est aussi à vous que je parle] quelque rudes que vous paroissent les incommodités de la prison, regardez-les comme un exercice, où vous essayez les forces de votre ame, & de votre corps.

Quel heureux combat n'allez-vous pas soutenir, puisque Dieu sera votre rémunérateur, (a) & le Saint Esprit votre conducteur, (b). vos lauriers seront une couronne-immortelle; votre prix sera le bonheur de devenir concitoyens des anges

(a) *Agonothetes* (b) *Xystarque*.

dans.

dans le ciel, & d'être glorifiés  
 dans tous les siècles des siècles.  
 C'est pour cela que Jesus-Christ  
 votre divin maître (c) qui vous  
 a introduits dans cette carrière,  
 après vous avoir oints de son  
 esprit, a voulu vous faire passer,  
 avant le jour du combat, à tra-  
 vers tous ces exercices labo-  
 rieux, pour fortifier de plus en  
 plus votre courage. C'est de la  
 sorte qu'on acoutume souvent  
 les athlètes à une plus sévère  
 discipline, afin que leurs corps  
 en acquièrent de nouvelles for-  
 ces. On les oblige à garder la  
 continence; on leur interdit les  
 viandes trop délicates, & les  
 liqueurs trop agréables: on les  
 gêne, on les fatigue, on les tour-  
 mente. Plus ils se sont endurcis  
 dans ces épreuves, plus aussi

(a) *Epistato.*

ils se tiennent assurés de la victoire. Helas ils essuient toutes ces peines, les malheureux, pour  
 1. Cor. 9. *gagner une couronne corruptible ;*  
 comme parle l'Apôtre ! Pour nous, qui en attendons une incorruptible, souvenons-nous aussi de regarder la prison comme un lieu d'exercice, où il nous faut comme dans un stade courir, & donner des preuves de notre valeur, pour arriver avec gloire devant le tribunal de Dieu. Enfin la vertu s'entretient par le travail ; & se perd au contraire par la mollesse.

CHAP. Notre Seigneur nous apprend que *l'esprit est fort, mais*  
 4. *Math.* *que la chair est foible.* Il ne faut donc pas nous flater : la chair est foible ; un Dieu nous l'a dit. Or en nous déclarant que l'esprit est fort, il nous a fait enten-

dre, lequel des deux doit être soumis. C'est la chair, qui doit obéir à l'esprit; le plus foible au plus fort, pour en être fortifié. Que l'esprit & le corps se soutiennent mutuellement pour leur salut; qu'ils regardent avec une égale intrépidité non seulement les incommodités de la prison, mais encore la violence du combat; la chair appréhendera sans doute le tranchant du glaive, l'ignominie de la croix, la rage des bêtes feroces, le tourment éfroiable du feu, & tout ce que la barbarie d'un boureau peut inventer d'horrible dans les suplices. Mais que l'esprit, venant au secours de la chair, lui oppose, que toutes ces choses, quelque cruelles qu'elles soient, ont été généreusement souffertes, & même

H h ij

recherchées par des hommes , qui n'avoient d'autre point de vue que l'honneur. Ce n'étoit pas seulement des hommes ; mais encore des femmes , auxquelles vous ne devez point céder en courage , mes très-cheres sœurs en Jesus-Christ.

Je serois trop long, si je voulois marquer en détail tous ceux , qui suivant les sentimens de leur seule magnanimité se sont exposés volontairement à la mort. Un Mutius laisse brûler sa main sur l'autel, pour faire parler de soi. Un Regulus , autre capitaine Romain, aiant été pris par les Cartaginois , aime mieux , plutôt que d'intéresser les droits de sa patrie, se remettre entre les mains de ses ennemis , être enfermé dans une espèce de coffre , où il est percé

par mille pointes de fer, & où il souffre, pour ainsi dire, autant de morts, qu'il sentoit de cruelles blessures. Un philosophe (a) se jette hardiment dans le feu. Un autre philosophe (b) se précipite dans les flammes du mont Etna: & tout récemment on a vû un certain Peregrinus finir volontairement ses jours au milieu d'un bûcher ardent. C'est peu pour des philosophes; puisque des femmes même ont méprisé le fer & le feu. Lucrece, pour réparer l'honneur de sa virginité, se passe l'épée au travers du corps en présence de ses parens. Didon, sollicitée de passer contre son gré à des secondes noces après la mort de son cher époux, cherche son tombeau

(a) *Heraclite.* (b) *Empedocle.*

H h iij

dans un bucher. La femme d'Asdrubal, voiant son mari au pouvoir de Scipion, & tout Carthage en feu, s'envole avec ses enfans dans les mêmes flammes, qui confumoient sa patrie, pour éviter la honte de voir Asdrubal demander grace à son ennemi. Enfin ce sexe, tout foible qu'il est, a eu quelquefois le courage d'insulter à la férocité des bêtes beaucoup plus terribles, que ne sont les ours & les lions. Ainsi la femme Cleopatre se fait mourir par la morsure des aspics, plutôt que de tomber en la puissance d'Auguste.

Dites, si vous voulez, que la crainte de la mort fait moins d'impression, que la fraieur des tourmens. Mais ignorez-vous quelle fut l'intrépidité d'une

femme Athéniene, accusée de savoir le secret d'une conjuration. Envain on lui fit endurer les plus rigoureux supplices: bien loin de découvrir les conjurés, elle se coupa la langue avec les dents, & la jeta aux yeux du Gouverneur, comme pour lui dire, qu'on pouvoit bien la tourmenter, mais qu'on ne la feroit jamais parler. Vous savez les rudes flagellations, qui se pratiquent aujourd'hui avec tant de solennité par les Lacédémoniens. C'est une espèce de sacrifice, où les jeunes gens de qualité se fouettent jusques au sang en présence de toute leur parenté, qui les encourage, & les exhorte à persévérer constamment jusqu'à la fin. Car ils estiment, qu'il y a plus de gloire à rendre l'ame dans les tour-

H h üij

mens, qu'à y soustraire le corps. Si la vanité est donc capable de donner tant de courage & tant de vigueur, jusques à faire mépriser le fer, le feu, les croix, les supplices, la férocité des bêtes; avouons que nos souffrances sont légères, quand on regarde la gloire, & la récompense céleste qui nous est promise. Hélas, on fait tant pour du faux or ! que ne doit-on pas faire pour de l'or véritable ? Qui refusera donc de donner pour la réalité, autant que les autres donnent pour l'apparence ?

CHAP. Je passe ici sous silence le motif de la gloire mondaine. Car on voit aujourd'hui des hommes, à qui l'affectation, ou une certaine maladie d'esprit fait regarder comme un jeu

tous les combats de cruauté & de fureur, où ils s'exercent. Combien de fainéans embrasent par vanité le métier de gladiateur? Le desir de la gloire les fait aller au-devant des bêtes féroces: & ils s'imaginent avoir acquis par là autant de nouveaux traits de beauté, qu'il paroît de morsures & de blessures sur leur visage. D'autres se sont engagés à parcourir un long espace, en portant une chemise ardente sur la chair. D'autres enfin ont marché gravement à travers une grêle de coups d'étrivieres, qu'on faisoit tomber sans discontinuation sur leurs épaules. Ce n'est pas en vain, glorieux confesseurs, que Dieu a permis ces exemples de générosité dans le monde: c'est pour nous encourager aujour-

d'hui , & pour nous confondre au dernier jour. Malheur à nous, si l'amour de la vérité ne nous rend pas plus déterminés à souffrir pour notre salut , que la vanité ne rend les autres patients pour leur perte.

**CHAP.**  
**6.** Mais laissons ces prodiges de confiance, qu'a produit la seule ambition. Considerons la triste condition de notre nature ; afin que par les choses, qui ont accoutumé d'ariver contre notre attente , nous nous animions aux combats, qu'il nous faudra peut-être soutenir bientôt. En effet, combien y en a-t-il , qui ont été brulés tout vifs dans quelque incendie ? Combien de gens ont été dévorés par des bêtes furieuses , dans les forêts ou ailleurs ? Combien ont été ou assassinés par des voleurs ,

ou attachés en croix par l'ennemi, après avoir été tourmentés, tenaillés, outragés en mille manières? Enfin, combien en voit-on tous les jours, qui souffrent courageusement pour l'amour d'un homme, ce que l'on fait difficulté de souffrir pour l'amour d'un Dieu? Le tems présent en est un témoignage authentique. Combien de personnes, & même des personnes de la première qualité, périssent d'un genre de mort, à quoi ni leur naissance, ni leur dignité, ni leur âge, ni les avantages du corps ne devoient point les exposer? Et cela au sujet d'un homme. Il les fait mourir, s'ils embrassent le parti de ses adversaires: s'ils prennent sa défense, ses adversaires les font périr.

---

R E M A R Q U E S  
S U R L'ÉPITRE  
D E T E R T U L L I E N  
A U X M A R T I R S.

**A**UX *martirs*. Dans la primitive Eglise on apelloit martirs , non seulement ceux qui avoient donné leur vie pour Jesus-Christ ; mais encore ceux qui avoient souffert , ou qui souffroient actuellement pour la foi. Et c'est dans ce dernier sens que Tertullien prend le nom de martirs ; puisqu'il écrit à des prisonniers qui étoient arêtés par l'ordre de l'empereur Sévère. On les apelloit aussi confesseurs , parce qu'ils avoient confessé Jesus-Christ.

CHAP.  
I.

*Martirs désignés*. C'est une métaphore prise des magistrats , qu'on éli-soit , & qu'on apelloit consuls , ou préteurs désignés , dès qu'ils avoient été élus.

*de Tertullien aux Martyrs.* 373

L'Eglise notre maîtresse. Cet éloge *ibid.* glorieux que l'Auteur donne ici à l'Eglise, ne plaît pas au protestant Junius; c'est pour quoi il a substitué dans Tertullien le mot *communia* à celui de *domina*, qui se trouve dans l'édition même de Rhenan.

*Paix au reste.* On voit par là quelle *ibid.* étoit la vénération qu'on avoit pour les martyrs, même pendant leur vie. On s'adressoit à eux pour obtenir la paix. Ceux qui étoient tombés durant la persécution, & qui par cette foiblesse avoient renoncé la foi, alloient ensuite, touchés de repentir, trouver les martyrs dans la prison, & leur demandoient des billets, ou des lettres de recommandation pour rentrer plus facilement dans la communion de l'Eglise. Ces billets avoient ordinairement leur effet. Il est vrai qu'on en abusa un peu dans la suite, comme S. Cyprien s'en plaint hautement dans ses lettres.

*Les charités des fidèles.* Il y a dans le latin, *per agapen fratrum*. Le mot *aga-* CHAP. 2.  
*pe*, qui est grec, signifie proprement amour, amitié. Il est pris aussi fort

souvent par les auteurs ecclésiastiques pour les effets de la charité; tels que sont les petits festins, que faisoient les premiers chrétiens en signe d'union, & les aumônes qu'ils avoient coutume de procurer aux prisonniers.

*Ibid.* Vous n'êtes point infectés. Outre les fêtes du premier jour de l'an, & du commencement de chaque mois, les gentils en célébroient encore plusieurs autres avec beaucoup de jouissance à l'honneur de leurs empereurs. Pendant ces fêtes ils avoient coutume, comme Tertullien parle lui-même dans son apologétique, de faire préparer leurs répas au milieu des places publiques, d'y faire rotir les viandes, d'y faire la débauche, d'y paitrir la boue avec du vin, de faire de toute la ville comme un grand cabaret, &c. Voyez encore ce qu'il dit dans son traité contre les spectacles, de la multitude prodigieuse d'idoles, dont les rues, les places, les bains, les temples, & les maisons particulières étoient remplies. Un tel spectacle ne pouvoit qu'affliger les chrétiens.

Là où sera votre cœur, vous y trouverez votre trésor. Tertullien fait allusion à ces paroles de Jésus-Christ. Là où est votre trésor, là est aussi votre cœur. Mais il les a transposées pour les accommoder à son sujet. Ibid.

Ils ouvrent la tranchée, ils donnent l'assaut. Le latin dit, *fossam moliendo*, *testudinem desiccando*. J'ai mieux aimé parler un langage connu, que traduire mot à mot ; d'autant plus qu'on ne s'accorde pas sur la manière dont il faut lire la dernière phrase. Les uns lisent *desiccando*, les autres *desudando*, les autres *designando*, & d'autres *densitendo*. Au reste par le mot de tortue, *testudinem*, on doit entendre ici un assemblage de plusieurs boucliers, que les soldats montant à l'assaut, levoient sur leurs têtes, pour se mettre à couvert des traits de leurs ennemis. Voyez-en la figure dans Juste-Lipse. CHARO 3.

Dieu sera votre rénumérateur. Le latin porte *Agonothetes*. Ce mot qui vient du grec, signifie, selon Rhennan, celui qui propose, & qui donne des prix aux combatans. De même *Xyflarque* signifie celui qui préside au Ibid.

Xyste ; c'est à-dire , à une espèce de jeu de paume , où l'on s'exerçoit durant l'hiver. Enfin par le mot d'*Epistate* on entend celui qui étoit le maître des athlètes.

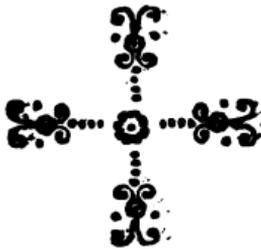
CHAP. 4. *L'ignominie de la croix.* L'auteur dit *crucem excelsam* ; ce qui signifie une croix haute. J'ai cru qu'*ignominie* exprime mieux ce que veut dire ici Tertullien.

*Ibid.* *Un Mutius laisse bruler sa main.* J'ai transposé ici , & plus bas quelques phrases , pour faire une narration suivie des hommes , & ensuite des femmes , qui ont tous bravé les supplices par des motifs purement humains. L'histoire de Mutius Scévola est rapportée par Tite-Live ; celle d'Attilius Régulus par Florus ; celle d'Héraclate par Laërce ; & celle de Peregrinus par Lucien. Notre Auteur cite ces mêmes exemples de générosité païenne à la fin de son apologétique.

*Ibid.* *Didon.* Ce n'est point pour se venger d'Enée , que Didon se jetta dans un bucher ardent ; car elle ne vit jamais ce prince quoi qu'en dise Virgile ; mais ce fut pour ne pas épouser Hiabas ,

Hiarbas , comme le dit ici Tertullien. Pour ce qui regarde Lucrece , Cléopatre , & la femme d'Asdrubal , on fait ce qu'en disent le historiens romains.

*Le temps présent en est un témoignage* CHAP.  
*authentique.* Pamélius croit qu'il est ici 6. parlé d'Albinus général d'armée , & de ceux de sa faction , que l'empereur Sévère fit mourir pour s'être révoltés contre lui. Et comme Tertullien paroît faire aussi allusion au même accident dans son apologétique , chap. 35. & qu'il en parle comme d'une chose récente , Pamélius conclut que l'apologétique & l'épître aux martirs ont été écrits vers le même-temps ; c'est-à-dire , environ la cinquième année de l'empire de Sévère.







# T A B L E

D E S T R A I T E Z  
contenus dans ce Livre.

---

## TRAITE' DU BAPTEME.

CHAP. 1.	page 1
CHAP. 2.	3
Chap. 3.	6
Chap. 4.	11
Chap. 5.	15
Chap. 6.	22
Chap. 7.	24
Chap. 8.	25
Chap. 9.	27
Chap. 10.	30
Chap. 11.	35
Chap. 12.	42
Chap. 13.	45
Chap. 14.	48
Chap. 15.	49
Chap. 16.	52

## T A B L E

Chap. 17.	page 53
Chap. 18.	54
Chap. 19.	61
Chap. 20.	63
<i>Remarques generales sur le Trai-</i>	
<i>té du Batême.</i>	68 & suiv.
<i>Remarques particulieres sur le</i>	
<i>Traité du Batême.</i>	82 & suiv.

---

## T R A I T E'

### de l'Ornement des Femmes.

Avertissement.	page 69
Chap. 1.	73
Chap. 2.	78
Chap. 3.	84
Chap. 4.	88
Chap. 5.	89
Chap. 6.	93
Chap. 7.	97
Chap. 8.	101
Chap. 9.	105
Chap. 10.	108
Chap. 11.	113

## T A B L E

Chap. 12.	page 118
Chap. 13.	119
<i>Remarques sur le Traité de l'Ornement des Femmes.</i>	125 & suiv.

---

## T R A I T E' contre les Spectacles.

<i>Avertissement.</i>	page 143
Chap. 1.	145
Chap. 2.	148
Chap. 3.	150
Chap. 4.	160
Chap. 5.	162
Chap. 6.	167
Chap. 7.	169
Chap. 8.	172
Chap. 9.	177
Chap. 10.	181
Chap. 11.	187
Chap. 12.	189
Chap. 13.	194
Chap. 14.	196

## T A B L E.

Chap. 15.	<i>page</i> 198
Chap. 16.	201
Chap. 17.	204
Chap. 18.	208
Chap. 19.	211
Chap. 20.	214
Chap. 21.	217
Chap. 22.	219
Chap. 23.	221
Chap. 24.	225
Chap. 25.	227
Chap. 26.	230
Chap. 27.	232
Chap. 28.	234
Chap. 29.	236
Chap. 30.	240
<i>Remarques sur le Traité contre les Spectacles. 247 &amp; suiv.</i>	

---

## T R A I T É

de la Patience.

Chap. 1.	<i>page</i> 261
Chap. 2.	269

## T A B L E.

Chap. 3.	<i>page</i> 271
Chap. 4.	276
Chap. 5.	279
Chap. 6.	291
Chap. 7.	294
Chap. 8.	300
Chap. 9.	304
Chap. 10.	307
Chap. 11.	313
Chap. 12.	317
Chap. 13.	323
Chap. 14.	328
Chap. 15.	332
Chap. 16.	336
<i>Remarques sur le Traité de la</i>	
<i>Patience.</i>	339. & suiv.

---

## E P I T R E de Tertulien aux Martirs.

<i>Argument.</i>	<i>page</i> 346
Chap. 1.	349
Chap. 2.	355
Chap. 3.	358

## T A B L E.

Chap. 4.	page	362
Chap. 5.		368
Chap. 6.		370
<i>Remarques sur l'Epître de Ter-</i>		
<i>tulien aux Martirs.</i>		372
		& suiv.